VOLUME XX[illegible] WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 JUILLET 1937 NUMERO 10

Adres[illegible] ance à
[illegible]S:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

MAURICE DUPLESSIS RASSURE LES MINORITÉS FRANCO-CANADIENNES

"Je salue ici, dit-il, Mgr Yelle, digne prélat de Saint-Boniface, et je le félicite du discours qu'il a prononcé devant les membres du Congrès.

Dans notre dernier numéro nous avons signalé très brièvement le discours par lequel M. Maurice Duplessis, répondant à la santé de la province de Québec au banquet du Congrès de la Langue française, a condamné nettement le séparatisme. Il nous faut revenir sur cette importante déclaration.

Je vous parlerai sans préparation, me laissant inspirer par le spectacle de cette réunion: un Français n'a pas besoin de préparation quand il peut parler avec son coeur!

Les applaudissements soulignent ces paroles. M. Duplessis continue en disant tout le plaisir qu'il éprouve de voir à ses côtés Mgr Melanson, un concitoyen des Trois-Rivières. Il souligne le caractère bien représentatif des éléments français que constitue son auditoire; en insistant sur l'importance en nombre et en valeur des délégations formées de nos compatriotes venus des autres provinces du Dominion.

"Si, par malheur, quelqu'un prêchait l'isolement de notre province, je dirais que ce serait vouloir réduire par là une puissance trop belle et trop grande pour la limiter à une région."

Faisant allusion aux paroles que vient de prononcer Mgr Mozzoni, chargé d'Affaires à la délégation apostolique d'Ottawa, M. Duplessis continue: "Somme toute, la première santé qui fut prononcée ce soir, celle qui provient de l'autorité la plus haute, prêche non pas l'isolement, mais la charité chrétienne, base de coopération."

"Nous, de la province de Québec, nous continuons la tradition d'un passé dont nous avons raison d'être fiers. La tradition, c'est l'étroite coopération du passé et du présent. Celui-là seul sauvegarde la tradition qui commence par respecter le passé. Ce soir, je suis heureux de constater que tous les discours ont prêché le respect des droits de chacun, la coopération mutuelle. Je félicite le ministre fédéral des Pêcheries, l'hon. M. Michaud, d'avoir dit que l'on n'a pas le droit de concentrer dans un cercle restreint l'influence française, ni de mettre entrave à son expansion. Je salue ici Mgr Yelle, digne prélat de Saint-Boniface, et je le félicite du discours qu'il a prononcé hier après-midi devant les membres du Congrès."

En terminant, M. Duplessis assure les membres du Congrès, les Canadiens français des autres provinces, que la province de Québec saura continuer sa mission de propagatrice de la culture française dans tout le pays. "Soyez confiants, dit-il, que dans la province de Québec battent des coeurs véritablement français; c'est-à-dire, des coeurs qui ne posent pas de bornes à leur affection, qui n'entretiennent que des sentiments de charité et de coopération dans une oeuvre où il y a place d'ailleurs pour toutes les bonnes volontés. La province de Québec ne posera jamais d'actes de nature à créer des ennuis à ceux de nos frères qui sont la minorité dans d'autres provinces. Elle saura rendre justice à la minorité qui contribue au progrès de son propre territoire, donnant par là l'exemple du respect des droits. C'est le meilleur service que nous pouvons rendre à nos compatriotes des autres provinces!"

Contre le séparatisme



M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, qui a fustigé le séparatisme au Congrès de la Langue française.

Coadjuteur de S. E. Mgr Turquetil

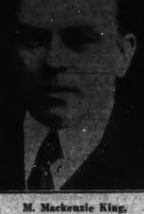
CASTEL GANDOLFO—Samedi, le Souverain Pontife Pie XI a nommé le R. P. Armand Clabaut, O.M.I., coadjuteur avec droit de succession du vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

* * *

Le R. P. Armand Clabaut est à la mission de Repulse Bay, fondée en 1933. Originaire du diocèse de Lille, il est né en 1900, a fait ses premiers voeux en 1924, a été ordonné en 1926 et a fait ses voeux perpétuels en 1927.

Au nouveau vicaire apostolique coadjuteur de la Baie d'Hudson, la LIBERTE est heureuse d'offrir ses voeux pour un long et fructueux apostolat.

Retour d'Europe



M. Mackenzie King, premier ministre du Dominion, qui parlera à la radio, le 19 juillet, sur la situation politique canadienne.

LES ENTRETIENS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE ET LE VATICAN

Ils sont l'aboutissement d'une longue période de rapprochement — Le cardinal Pacelli est reçu officiellement par le Gouvernement du Front populaire.

PARIS — C'est hier qu'ont eu lieu, à l'issue du grand déjeuner offert par le président de la République, en l'honneur du cardinal Pacelli, les entretiens diplomatiques entre le cardinal secrétaire d'Etat, légat pontifical à Lisieux, et M. Yvon Delbos, ministre des affaires étrangères. Dans l'après-midi, le cardinal Pacelli a été successivement reçu par la ville de Paris et par le gouvernement de la République dans les salons du Quai-d'Orsay.

La Croix rend hommage dans son éditorial à la courtoisie et au sens politique des hommes d'Etat qui ont décidé ces honneurs. "Ils marquent la valeur symbolique de la première visite qu'un légat pontifical fasse à la capitale française depuis 1801, lorsque le cardinal Conzalvi vint entamer avec Bonaparte, premier consul, les négociations qui devaient aboutir à la conclusion du Concordat.

Depuis 1935

En effet, ces entretiens diplomatiques apparaissent comme l'aboutissement d'une longue période de rapprochement entre la France et le Saint-Siège dont la phase décisive commença en 1935, lorsque Pierre Laval alla signer à Rome les accords franco-italiens, le 3 janvier 1935, et fut reçu en audience par le Saint-Père, qui lui décerna le titre de comte. Quelques mois plus tard, en juin 1935, Mgr Pacelli, légat pontifical, au triduum de la paix à Lourdes, était salué au nom du gouvernement de la République par Louis Marin, ministre d'Etat.

Blum et les catholiques

Certains milieux catholiques, qui gardaient le souvenir des luttes anticléricales d'avant la guerre, redoutaient que l'avènement du Front populaire ne modifiât cette atmosphère de détente religieuse et d'amitié franco-vaticane. Or, c'est tout le contraire qui se produisit. Dans l'élaboration d'un programme commun, le rassemblement populaire avait scrupuleusement évité toute phrase, toute allusion qui pût choquer ou inquiéter les consciences catholiques. Lorsque le gouvernement Blum prit le pouvoir, il s'appliqua à démontrer que cette omission n'était pas une tactique, mais procédait au contraire de préoccupations profondes.

MM. KING ET LAPOINTE DE RETOUR

Les deux ministres sont heureux d'être revenus au Canada, "le plus beau pays du monde." — Le premier ministre fera une déclaration à la radio sur la politique canadienne.

QUEBEC — M. Mackenzie King et M. Ernest Lapointe, de retour de la conférence impériale et de visites sur le continent européen, ont été l'objet d'une manifestation de la part de leurs amis à leur arrivée à Québec jeudi soir, par l'**Empress of Britain**.

Le premier ministre fédéral et le ministre de la Justice n'ont pas été très expansifs. Ils avaient tout de même l'air d'hommes heureux. M. King confia aux journalistes que son pays n'est jamais si beau que lorsqu'on y revient. "C'est le plus beau pays au monde," d'ajouter le chef du gouvernement. Et M. Lapointe, d'opiner—en français: "Oui, Seigneur!"

La guerre

"Les nations européennes que j'ai visitées, a dit M. King, ne désirent pas la guerre, et comprennent qu'un tel cataclysme signifierait la fin de la civilisation occidentale. Je crois que les nations d'Europe, aujourd'hui, comprennent également mieux leurs problèmes respectifs qu'il y a quelques années. Les peuples entendent coopérer et se préparent à progresser sous le signe d'une véritable entente pour les nations de l'Europe: la nécessité de l'expansion commerciale, non seulement entre les peuples européens mais également entre le vieux et le nouveau monde.

Ordre nouveau

"Je crois qu'un ordre nouveau est en voie de surgir du vieux continent, et que cet ordre fera beaucoup pour assurer une meilleure justice sociale. Il apparait toutefois que les nations européennes entendent édifier cet ordre nouveau par des moyens différents, qui seront plus en harmonie avec leur génie et leur climat respectif."

Par radio

C'est lundi soir prochain en toute probabilité que le premier ministre Mackenzie King expliquera une heure durant à la radio, à la population du Canada la part que les délégués du Dominion ont prise à la conférence impériale. Il commentera aussi les entrevues qu'il a eues avec les chefs de gouvernement en Allemagne, en France et en Belgique.

LE PAPE PARLE A LA FRANCE

Sa voix tremble quand il parle de la petite Thérèse et fait allusion à sa fin prochaine.

LISIEUX, France — Son Eminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Vatican, a présidé dimanche à la dédicace de la basilique de la Paix dédiée à sainte Thérèse.

C'était la première visite officielle d'un secrétaire d'Etat du Pape en France depuis plus d'un siècle. La cérémonie faisait partie de la célébration du congrès eucharistique national.

Le Pape a parlé

A cette occasion, Sa Sainteté Pie XI, installé devant un micro placé sur sa table de travail à Castel Gandolfo, a radiodiffusé un message aux millions de catholiques français. Il a imploré "un peu de tranquillité" sur la terre, la reconnaissance de la souveraineté divine et l'obéissance à ses saintes lois, la pratique de la justice et de la charité.

Le Souverain pontife n'a pu empêcher sa voix de trembler d'émotion quand il a parlé de sa sainte favorite, sainte Thérèse de Lisieux, et aussi quand il a fait allusion à sa fin prochaine.

L'allocution du Pape a roulé presque entièrement sur la prière. Il a exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont prié et prient pour lui.

Le cardinal Pacelli, devant les 250,000 pèlerins réunis pour le congrès eucharistique, a dénoncé "la violence inique et l'idolâtrie raciale" qui existe dans quelques pays.

PARTIE NULLE AUX ÉLECTIONS DE L'ÉTAT LIBRE D'IRLANDE

Le président de Valera perd la majorité de quatre voix qu'il détenait dans la dernière Chambre — Il n'aura que 68 députés sur 138 après l'élection du président du Dail Eireann.

DUBLIN—L'élection générale dans l'Etat libre d'Irlande fut, en somme, une partie nulle et le président Eamonn de Valera devra se chercher des appuis en dehors de son propre parti pour conserver le pouvoir. Le gouvernement n'a fait élire que 69 députés contre 69 également pour les divers partis d'opposition. Voici le résultat final de l'élection: Fianna Fail (le parti de M. de Valera), 69; Fine Gael (le parti de l'ex-président William-T. Cosgrave), 48; travaillistes, 13; indépendants, 7; travailliste-indépendant, 1.

Les chefs du gouvernement sont évidemment déçus de n'avoir pas obtenu une majorité absolue et surtout du résultat du plébiscite qui n'a donné qu'une majorité relativement faible à la nouvelle constitution; ils ont refusé jusqu'ici de faire des déclarations.

Le président de Valera a perdu la majorité absolue de quatre voix qu'il commandait au dernier Dail Eireann: il n'aura plus que 68 députés sur 138 après l'élection du président de la Chambre, M. Frank Fahy. On croit cependant que le député travailliste-indépendant et l'un des indépendants sont sympathiques à M. de Valera et qu'ils lui assureront une faible majorité de trois voix dans le prochain Dail. D'autre part, les travaillistes ne tiennent pas à renverser le gouvernement même s'ils ne sont plus en excellents termes avec lui: ils auraient préféré que M. de Valera obtint une majorité absolue afin de pouvoir voter à l'occasion avec M. Cosgrave et s'imposer à l'attention du pays. Ce sont précisément les travaillistes qui ont le plus lieu de se réjouir du résultat de l'élection.

L'électorat de l'Etat libre d'Irlande a ratifié la nouvelle constitution par un vote de 686,042 à 528,296. Les cinq circonscriptions de Cork-ouest, du canton de Dublin, de Sligo et de Wicklow se sont prononcés contre le rejet de la constitution.

L'un des faits saillants du plébiscite, c'est le nombre de bulletins qui ont été maculés, intentionnellement ou non, et qui ont dû être rejetés: le nombre de ces bulletins s'élève à 110,000.

LES NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. ALARIE GIROUX, O.M.I.

Le Père Giroux, aujourd'hui chapelain de Notre-Dame-du-Cap (Cap-de-la-Madeleine), a passé 33 années de sa vie d'Oblat dans les pénibles missions du Nord-Ouest.

Il y aura cinquante ans le 17 juillet prochain, que le sympathique et vénéré Père Giroux, chapelain de Notre-Dame du Cap, a reçu le sacerdoce au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa, des mains de Mgr Vital Grandin, O.M.I., de sainte mémoire. Notre vaillant septuagénaire arrive à ce jubilé d'or, les épaules singulièrement chargées de mérite et la tête auréolée d'une enviable couronne parmi les héros de l'apostolat.

Parcourons à grands pas le sillon tracé par cet humble missionnaire des pauvres, dont toute la vie fut donnée à d'autres qu'à lui-même.

Le Père Giroux naquit à Saint-Valentin, comté de Saint-Jean, P.Q., le 1er décembre 1862, et passa dès ses cinq ans, à la paroisse de Saint-Sébastien d'Iberville. Il fit ses études classiques au collège de Montréal de 1876 à 1882, année où il entra au noviciat des Oblats à Ville La Salle. Ses voeux prononcés en 1883, il étudia la philosophie à l'Université d'Ottwa, et entra en 1885 au nouveau scolasticat d'Archville, aujourd'hui le scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa-Est.

Ordonné prêtre le 17 juillet 1887, le Père Giroux prenait, quatre mois plus tard, le chemin des pénibles missions du nord-ouest, où il devait dépenser 33 années de sa vie d'Oblat. L'immense vicariat du Mackenzie devint le théâtre obscur de son zèle, le champ ouvert à ses interminables randonnées d'apôtre. Il séjourna successivement aux missions du Lac la Biche, de Good Hope, de la Rivière Rouge Arctique (qu'il fonda), de Peel River (Rivière Pelée) mission alors la plus au nord de toute l'Amérique. Il fut ensuite supérieur de l'importante mission de Notre-Dame de la Providence où il séjourna plusieurs années. C'est de là que l'obéissance le rappelait en 1920 dans l'est du Canada, lui assignant comme poste, le Cap-de-la-Madeleine. "Le père Giroux, nous écrit un ancien, revenait ruiné de santé, épuisé, à bout de forces, miné par sa vie de souffrances et de sacrifices, et, apparemment, c'était pour mourir."

Or depuis dix-sept ans que ce retour s'est effectué, la mort n'a pas encore touché notre intrépide missionnaire des glaces, et ne semble pas devoir le frapper de sitôt. Notre-Dame du Cap a ménagé une belle vieillesse à celui qui fut un si courageux apôtre de l'Evangile de son Fils, et, sans contredit, un des plus héroïques missionnaires du grand Nord.

En 1930, le père Giroux refit, sur la demande de Mgr Breynat, O.M.I., une apparition d'une année à la mission la plus reculée du Mackenzie, celle de l'Immaculée-Conception d'Aklavik, où il initia un jeune missionnaire à la langue des Loucheux, et goûta lui-même de nouveau à son cher labeur d'antan.

Il revint au Cap-de-la-Madeleine reprendre son ministère de chapelain de Notre-Dame et de desservant des pèlerins isolés. On sait avec quelle patience inaltérable et quel oubli de soi il se prête à son ministère de consolateur des affligés, de médecin des âmes ... parfois même des corps; comment ses deux oreilles, pourtant ingrates, ne sont jamais lasses d'écouter les doléances des pauvres, des souffrants, des désemparés; comment ses lèvres ne cessent de répandre les mots de consolation qui restaurent les courages, raniment les espoirs, et jettent les âmes, confiantes, dans les bras maternels de Marie.

Que longtemps encore Notre-Dame du Cap conserve à son pèlerinage, ce chapelain selon son coeur!

—(Annales de Notre-Dame du Cap).

On désespère de retrouver l'aviatrice Amelia Earhart

HONOLULU—Tout en continuant activement de rechercher Amelia Earhart autour de l'archipel Phénix, après avoir inutilement fouillé le large de l'île Howland, on désespère de retrouver l'aviatrice et son pilote Fred Noonan. Il y a maintenant dix jours que la disparition est rapportée. On continue à bord du cuirassé américain de catapulter des avions qui survolent les îles de l'archipel.

Franco va guerroyer jusqu'à la victoire

PARIS — Le général Francisco Franco, chef des nationalistes, a rejeté dans une entrevue publiée par l'"Intransigeant" l'idée que la guerre d'Espagne pourrait cesser grâce à une médiation.

"La guerre ne peut se terminer que par la victoire de son armée, c'est-à-dire par la victoire de la civilisation occidentale, de la justice et du progrès social, aussi bien que de l'unité et de l'indépendance de l'Espagne."

LES JUIFS VONT AVOIR UNE PATRIE

La commission d'enquête britannique recommande le démembrement de la Palestine en trois Etats: un Etat juif, un Etat arabe et un territoire sous mandat britannique.

LONDRES — Pour la première fois depuis la destruction de Jérusalem par l'empereur Titus en l'an 70 de notre ère, les Juifs auront une patrie, un Etat dont ils seront les maitres, si l'on donne suite aux recommandations de la commission d'enquête britannique sur la situation politique de la Palestine. Le rapport de la commission royale, qui a reçu l'approbation du gouvernement de la Grande-Bretagne, recommande le démembrement de la Palestine qui serait divisée en trois Etats: un Etat Juif, un Etat arabe et un territoire sous mandat britannique.

Les commissaires en sont venus à la conclusion que les aspirations des Juifs et des Arabes sont inconciliables, qu'il est impossible d'amener les deux races à vivre ensemble en harmonie. La Grande-Bretagne se rend compte qu'elle ne peut remplir les promesses contradictoires qu'elle a faites aux deux groupes aux jours troublés de la grande guerre et elle opte pour un compromis radical qui ne donnera pleine satisfaction ni aux Juifs ni aux Arabes, mais qui l'affranchira des responsabilités redoutables dont elle s'était chargée. Cette solution radicale d'un problème très complexe rappelle la création de l'Etat libre et le démembrement de l'Irlande en 1921.

Trois Etats nouveaux

Aux termes du rapport, la Palestine de l'après-guerre cesserait d'exister pour donner naissance à trois Etats nouveaux: un Etat juif qui comprendrait surtout les plaines le long de la côte, un Etat arabe qui embrasserait les régions montagneuses du pays en plus du port de Jaffa, qui se fusionnerait à la Transjordanie, et un territoire sous mandat britannique qui serait constitué de la région de Jérusalem et de Bethléem et d'un corridor qui aboutirait au port de Jaffa. La Grande-Bretagne conserverait en outre provisoirement le contrôle de la région du lac de Tibériade, le port d'Acre et surtout la base navale de Haïfa, qui est d'une grande importance pour la protection du canal de Suez.

Juifs et Arabes

On sait que la Grande-Bretagne s'est engagée, aux termes de la déclaration Balfour et par l'acceptation du mandat de la Société des Nations, à favoriser la création d'un foyer national juif. Les Arabes de Palestine ont combattu les Juifs parce qu'ils les considéraient comme un obstacle à l'obtention de leur indépendance.

Ils ont proclamé en 1936 une grève générale qui a fait 314 morts et 1,651 blessés. Et ce sont ces désordres qui ont déterminé la Grande-Bretagne à charger une commission royale d'une enquête approfondie sur la situation de la Palestine.

Le cardinal Pacelli à Paris

PARIS — Le cardinal Pacelli, qui se rendait à Lisieux pour consacrer la basilique de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, a reçu un accueil remarquable à Paris. Le ministre des affaires étrangères, M. Yvon Delbos, et des représentants des autorités de Paris ont salué le secrétaire dEtat papal à la gare. La foule a crié: "Vive le Pape! Vive le cardinal! Vive la France!" Le légat a donné sa bénédiction; il a dit que l'accueil que lui faisaient le gouvernement, la ville et le peuple le touchait profondément. Il est sorti entre deux rangs de gardes républicains.

FITCHBURG, Mass. — Le R. P. Alcide-J.-B. Cossette, O.M.I., ordonné prêtre il y a un an, partira ce mois-ci pour les missions du vicariat apostolique de Keewatin.

RED LAKE, Man. — Les citoyens de Red Lake ont combattu énergiquement pendant toute une soirée un feu de forêt qui menaçait la ville et la mine voisine de Howey.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE QUÉBEC

Le cardinal Villeneuve présidera le comité d'organisation; S. E. Mgr J. McGuigan vice-président.

QUEBEC — "La Semaine religieuse", organe officiel du diocèse de Québec, annonce que S. E. le cardinal Villeneuve présidera le comité d'organisation du premier congrès eucharistique national, qui aura lieu, l'an prochain, dans la troisième semaine de juillet.

On annonce également que S. E. Mgr J. McGuigan, archevêque de Toronto, sera le vice-président de ce comité. En feront partie, comme membres seulement, les représentants des onze provinces ecclésiastiques du Canada. On étudie depuis un an les diverses manifestations qui accompagneront ce congrès eucharistique. Mgr McGuigan a consenti à faire de Toronto un centre de propagande pour les Catholiques de langue anglaise du Canada.

Pour éveiller sans cesse l'intérêt de la population, on suggère des séances publiques. **La Semaine religieuse** annonce que le cardinal prendra une part active dans l'organisation de ce congrès eucharistique. Le comité central ne pourra décréter telle ou telle mesure sans qu'elle ne soit au préalable approuvée par Son Eminence. On a nommé Mgr J.-Omer Plante, archevêque auxiliaire de Québec, président du comité central de Québec. Mgr Eugène Laflamme, curé de Notre-Dame à Québec, et M. l'abbé P.-J. Gallery, curé de Saint-Patrice, en sont respectivement les premier et second vice-présidents.

UN COMITÉ PERMANENT POUR CONTINUER L'OEUVRE DU CONGRÈS

Il travaillera à la défense et à la diffusion de la langue française en Amérique — Vingt-deux membres le composeront — Secrétariat permanent à Québec.

QUEBEC — Au cours de la dernière séance générale du Congrès, on a décidé de constituer un comité permanent dont le rôle sera de continuer le travail du congrès, c'est-à-dire de travailler à la défense et à la diffusion de la langue française en Amérique. Il sera composé de vingt-deux membres, comme suit: cinq membres de la Société du parler français, de Québec, qui a organisé le congrès (ces membres seront désignés par le bureau de direction de la Société); quatre membres pour la province de Québec, deux pour l'Ontario, deux pour le Nouveau-Brunswick, un pour chacune des autres provinces du Canada et trois pour les Etats-Unis, soit un pour les groupes français de l'est et du nord, un pour ceux du centre et de l'ouest, et le troisième pour la Louisiane.

Comité provisoire

Comme il était difficile de nommer ce comité à la fin du congrès, on a constitué un comité provisoire qui sera chargé de nommer, avant le 15 octobre, les membres du comité permanent. Les membres de ce comité provisoire sont Mgr Olivier Maurault, MM. Omer Héroux, Aegidius Fauteux, l'abbé Albert Tessier, le Dr Albert Sormany, le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., le Dr J.-M. Laframboise, le magistrat Lacerte, l'abbé Adrien Verrette, et l'abbé Lionel Groulx.

Trois fois par année

Le comité permanent devra se réunir au moins trois fois par année, et en tout temps sur demande de six de ses membres. Les fonds qui restent du congrès seront mis à la disposition du comité permanent. Un secrétariat permanent de ce comité sera établi à Québec.

DIMANCHE 18 JUILLET

PÈLERINAGE à Sainte-Anne-des-Chênes

Pour les paroisses de Lorette, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Otterburne.

Messe du pèlerinage à 10 h. 30
Exercices du pèlerinage à 2 h.

Jeunesse Catholique

J.A.C. J.E.C. J.I.C. J.O.C.

Portrait d'un bon jaciste

Cher ami jaciste, je te reviens après plusieurs mois d'absence. Mais, sois assuré que je ne t'ai pas oublié.

Quand le renouveau de la nature a commencé à se faire, quand la terre s'est recouverte de verdure, que les arbres ont produit leurs feuilles, que les oiseaux nous sont revenus avec leurs douces mélodies, je me disais: est-ce que les jeunes ne voient pas une leçon dans ce regain de vie de la nature? Pensent-ils qu'il leur faudrait à eux aussi une nouvelle vigueur?

Ami jaciste, si tu n'y as pas pensé, je me propose de te le rappeler aujourd'hui. Tu te souviens que la première qualité qu'on aime à voir chez l'apôtre laïc c'est l'obéissance; je t'en parlais l'autre jour.

En voici une deuxième: *l'intérêt*. C'est là qu'il te faut un regain de vie; voilà pourquoi je te demandais si tu avais compris la leçon que te donne le printemps.

La jeunesse, c'est le printemps de la vie, disent les poètes. C'est bien vrai. Un mois de mai sans verdure nous fait penser à novembre. Même chose dans la vie. Des jeunes sans ardeur, sans enthousiasme, ressemblent à des arbres sans feuille en plein mois de juin.

Sans vouloir être trop pessimiste, est-ce que l'on ne pourrait pas dire que réellement notre jeunesse, tenant compte de nobles exceptions, manque de cet intérêt requis pour bien accomplir son devoir?

CE QUE L'ON VOIT

Que remarque-t-on chez plusieurs? On porte beaucoup d'intérêt à des choses qui n'en valent pas la peine. On s'émeut devant des scènes grotesques; quelques annonces de journaux jaunes, la musique nègre, le sport, et ajoutons: la cigarette; voilà ce qui en fera vibrer un grand nombre.

Quant aux questions religieuses, nationales, sociales ou paroissiales, c'est du temps perdu que tout cela.

Une assemblée de paroisse a lieu où l'on parle de sujets agricoles, d'éducation, de patriotisme, n'as-tu pas entendu bien des fois ce refrain alarmant: "C'est pas pour moi." Ou encore: "C'est trop plat."

A l'église que vois-tu? En connais-tu de tes amis qui n'ont qu'un seul désir; être le plus proche possible de la porte de sortie, et assister aux exercices les plus courts. Quelle est leur ambition de s'instruire? Tu pourrais compter facilement, peut-être, ceux qui lisent les encycliques du Pape. La question du Mexique et de l'Espagne les laisse assez indifférents.

En connais-tu plusieurs qui se réservent quelques heures d'étude pendant la semaine? Lecture dans l'Evangile, des journaux catholiques, retour dans leurs livres de classe, as-tu déjà fait une enquête à ce propos? Les réponses que l'on reçoit sont assommantes.

CE QUI VA ARRIVER

Vois-tu, cher ami, les conséquences d'une telle vie? C'est qu'il faudra un miracle pour que la société se soutienne. En effet, ces jeunes se placeront, un jour; quel intérêt auront-ils dans leur travail? Comment pourront-ils réussir, eux qui ont dépassé la vingtaine et n'ont rien fait de sérieux? Tu peux mesurer facilement, je crois, jusqu'où ira le niveau de leurs ambitions. Tu as honte de le dire; cependant, c'est la réalité: leur ambition sera après quelques années d'essai infructueux, dû à leur insouciance, de se ranger parmi les abonnés de secours direct.

N'allons pas plus loin dans ce chemin de la décadence.

CE QUE TU DOIS ETRE

Rien ne sert de toujours ausculter un malade; il faut lui donner le remède nécessaire. Veux-tu être un bon jaciste? c'est-à-dire un bon chrétien tel qu'en exige l'époque actuelle? Voici la recette: Aie l'ambition sincère de bien faire. Qu'est-ce que cela demande? En gros, voici ce qu'il faut: "Cherche le royaume de Dieu et sa justice et tu auras tout le reste."

La leçon n'est pas nouvelle, mais elle est toujours vraie et efficace.

Quelques précisions à ce propos.

La première ambition à avoir, *c'est de vivre en état de grâce*. L'âme décide de tout en nous. Elle est le moteur qui nous permet de vivre et de travailler. Une machine qui n'est pas en bon état peut nous jouer de vilains tours. Si ton âme n'est pas en état de grâce, elle n'est pas à son aise, elle n'a pas l'aliment qu'il lui faut pour vivre, et ça ne marchera pas, non seulement dans la vie surnaturelle, mais nulle part. Si tu n'as pas l'ambition de vivre avec Dieu, tu n'auras pas plus d'ardeur pour aider ton prochain, donc tu n'es pas un militant de l'A. C.

Il te faut encore le souci *d'accomplir ton devoir*. Quel mot vieilli que celui-là! L'exactitude à son travail, le souci de la précision, la peur de ne pas avoir agi consciencieusement, ah! comme ça fait défaut. Cependant, ce sont des choses qui ne peuvent pas changer. Le devoir bien accompli mène à Dieu; le devoir négligé, méprisé, mène à la ruine. Il te faut donc l'ambition de bien faire si tu veux aider les autres à remonter le courant.

Il faut, enfin, que tu sois convaincu que *tu es un instrument dans la main de Dieu*, un instrument intelligent, libre, qui raisonne, et aussi qui déraisonne; et en cela, peut ne pas donner le rendement voulu. Le bûcheron veut une hache sans brèche, sinon il ne pourra pas faire le travail désiré. De même, tu n'arriveras pas à jouer ton rôle dans le monde, si tu ne prends pas tous les moyens de te former: former ton esprit à bien penser, ton coeur à aimer, ta volonté à vouloir le bien et à rejeter le mal.

Tous ces détails, ami jaciste, te seront rappelés dans les cercles d'étude. Ainsi naîtra en toi l'ambition de bien faire.

E. PARE, C.SS.R.

—*Sainte-Anne-des-Chênes.*

Pour les sections nouvelles

Depuis quelques mois la J.A.C. s'est établie dans plusieurs paroisses. Nous saluons avec plaisir ces nouveaux centres d'Action catholique. Vous êtes les bienvenus dans la grande famille jaciste. Vous êtes de la même J.A.C. que les jacistes de Belgique, de France et d'ailleurs. Vous seriez aussi chez vous dans leurs sections que vous l'êtes dans la vôtre. Votre J.A.C. paroissiale sera forte en autant qu'elle sera de la vraie J.A.C., J.A.C. complète et totale. Pas de J.A.C. à peu près dans votre paroisse. Les preuves sont trop fortes de l'efficacité des méthodes pour que vous en doutiez. La J.A.C. est telle que la veut le Saint-Père, la J.A.C. est telle que la veut la classe agricole.

La J.A.C. s'est si bien adaptée aux goûts, aux besoins, aux situations de la classe agricole que les jeunes qui la vivent pleinement en sont pris jusqu'au plus intime de leur coeur et de leur âme.

Sections nouvelles si vous faites de la vraie J.A.C., vous procurerez aux jeunes ruraux de votre paroisse tout ce que la J.A.C. a donné à tant d'autres. Ce que les nouveaux dirigeants doivent se rentrer dans la tête et dans le coeur avant tout, c'est que: **Faire de la J.A.C. c'est aimer le bon Dieu et le faire aimer.**

Vous avez là tous les secrets... Si vous n'aimez pas le bon Dieu encore, n'allez pas quitter, la J.A.C. vous le fera aimer. Et vous verrez comme c'est bon. Si vous ne vous sentez pas capable de dévouement, la J.A.C. vous rendra capable et vous aurez trouvé le **bonheur**. Bon courage à tous les nouveaux dirigeants.

La J.A.C., quand on s'y donne, elle vous prend le coeur et elle rend service pour la vie !

Le B. M.

Rayonner par l'équipe

Le chef d'équipe est responsable d'une équipe, cela veut dire qu'il doit guider, enjaciser ses jacistes; cela veut dire qu'il doit être l'ami de ses membres; cela veut dire encore qu'il doit faire du bien à ses membres.

Pour cela le chef d'équipe doit avoir bien à coeur l'avancement moral des jacistes qui lui sont confiés. Ses jacistes auront à leur tour du bien à faire, parce que l'on doit se le rappeler, "Un jaciste qui n'agit pas n'est pas un jaciste."

Le chef d'équipe doit **rayonner**. Il doit agir sur ses membres. L'équipe qui possède un bon chef **rayonnera** à son tour. Si les membres comprennent vraiment ce que c'est la J.A.C., ils ne peuvent faire autrement que de donner, d'aider.

Ils doivent aider les jeunes de la campagne. Ils ont compris que comme eux, ces agriculteurs ont besoin de protection, même s'ils n'en veulent pas. L'équipe est donc un foyer ardent où l'on trouve l'amour, le dévouement, la charité. Et par le fait même, cette équipe **rayonne...**

Le chef d'équipe qui se contente d'assister au Cercle d'Etude, de porter le journal à ses membres, de les inviter aux réunions, ce n'est pas un chef, c'est un triste chef... c'est un triste jaciste. **C'est une conquête à faire!**

Où donc doit rayonner l'équipe?

Dans la famille...

Oui, l'équipe jaciste doit rayonner dans les familles agricoles.

Les jacistes savent-ils quelle influence ils ont dans leurs familles?

Rayonner partout... dans les familles...

C'EST JACISTE!

Journées d'Action catholique à Ste-Anne-des-Chênes

Le 24 mai dernier, fut un beau rassemblement de jeunes filles à Sainte-Anne. Toutes, sous l'habile direction de notre présidente d'Enfants de Marie, se rendirent pour la messe de sept heures et demie. Le Rév. Père Curé officiait et la chorale des Enfants de Marie fit l'exécution du chant. La communion générale se fit pendant la messe. C'était vraiment un beau spectacle de voir environ soixante-dix jeunes filles s'agenouiller tour à tour au banquet sacré. Après ce premier acte d'adoration et de reconnaissance, le groupe s'est dispersé pour prendre le déjeuner en particulier.

Dans la matinée eut lieu la première réunion du cercle d'étude. Mlle A. Duguay nous donna une intéressante causerie sur l'Action catholique; sa nature, sa nécessité et les qualités de l'apôtre laïque. Chacune fut libre ensuite de poser les questions désirées.

Le dîner fut pris ensemble. Dans l'après-midi, autre cercle d'étude. A son tour Mlle A. Magnan a su captiver son auditoire en développant très clairement ce que la jeunesse catholique doit imiter en la B. V. Marie. Vinrent les résolutions de la journée. Morceaux de musique, chants et amusements agrémentèrent les deux réunions. Le tout fut très goûté. Espérons que la jeunesse fera son possible pour réaliser son idéal. Si la J.A.C.F. vient à régner dans la paroisse, ce sera grâce à la bonne coopération de chacune — entrain qui domine déjà toutes les idées. Le Salut du Saint Sacrement termina la journée.

Eveline GAUTHIER, E. de M.

Belle journée d'Action catholique pour les jeunes gens de Sainte-Anne, le 30 mai, sous le patronage de la J.A.C.

La journée est spécialement organisée pour les jeunes qui passent l'hiver dans le bois, afin de leur donner la chance de connaître un peu l'Action catholique et leur faire comprendre sa nécessité dans une place où il y en aurait tant besoin comme au chantier.

La journée commence par la messe durant laquelle se fait la communion générale des jeunes. Après le saint office, bienvenue par le Rév. Père Aumônier.

Le midi, ralliement à la salle de jeu. Une cinquantaine de jeunes sont présents. Amusements et quelques chansons avant de se mettre à table. Les jeunes sont tous très gais. Le dîner est pris en commun. Après le repas suivent: jeux, chansons et morceaux de violon. A deux heures, on chante ensemble: "A Saint-Malo beau port de mer." Le président souhaite la bienvenue puis une conférence sur l'Action catholique, par Edmond Dufresne. Il nous explique:

1e Ce que c'est que l'A. C.

2e Sa nécessité parmi nous.

3e Les qualités de l'apôtre laïque pour faire de l'A.C.

Discussion sur le sujet. Conclusion par le R. P. Aumônier. Il nous dit comment la J.A.C. peut faire l'union dans l'A.C. Quelques chants en choeur.

Résolutions de la journée:

1e S'inspirer de la nécessité de l'A.C.

2e On organise un service de placement dans la paroisse en nommant un responsable chargé de recevoir les noms des employés et les demandes des employeurs.

O Canada!

Un militant jaciste,
Edouard MAGNAN.

Le Canada participera au congrès international jociste

PARIS — —Le Canada participera au Congrès international jociste qui rassemblera à Paris, les 16, 17 et 18 juillet, 100,000 membres venus de Belgique, de Suisse, de Luxembourg, de Hollande, d'Angleterre, d'Autriche, des Etats-Unis, de Hongrie, du Portugal, de Tchécoslovaquie. La séance inaugurale devait avoir lieu au Palais de la Mutualité. En raison de l'énorme affluence, c'est au Vélodrome d'Hiver, dans la plus grande salle de la région parisienne, que se dérouleront ces assises de la Jeunesse ouvrière catholique mondiale. Le délégué du Bureau international du Travail suivra toutes les manifestations jocistes. Ainsi la semaine qui commencera par l'arrivée du légat pontifical à Paris se terminera par le plus vaste rassemblement jociste qui se soit jamais produit.

Technique Jaciste

La J.A.C. d'été

C'est la fin de juin, donc la fin de l'année jaciste! Au revoir jusqu'en octobre les gars! Est-ce là comprendre les "mouvements" de "jeunesse"? Peut-on croire que la J.A.C. surtout doit faire quatre mois de tombeau par année? qu'elle doit réveiller les morts en octobre pour y souffler la vie lorsqu'elle même doit la donner?

Non, ce serait une erreur! ce serait n'avoir rien compris à un mouvement d'influence tel que la J.A.

Demandons-nous seulement si le diable prend des vacances en été et l'enquête nous montrera au contraire qu'il double ses activités et ses méthodes.

Donc les jacistes qui observent, qui jugent et qui agissent partout en chrétiens et en ruraux ne penseront pas que leur genre de vie ne soit bon qu'en hiver et non en été.

En face du désordre moral qu'entraîne trop souvent la belle saison, les vrais jacistes ne remettent pas à plus tard leur apostolat d'influence et d'exemple.

Sans doute, la journée de travail est plus longue en été qu'en hiver, elle favorise moins les réunions nombreuses, mais avec un "sacrifice joyeux" quel jaciste convaincu ne disposera d'une heure par mois ou par semaine pour rencontrer de vrais copains? pour penser sérieusement?

D'ailleurs le travail d'été nous a-t-il fait mettre de côté toutes les autres sorties? Donc que l'on adopte un programme d'été, mais que l'on se rencontre une fois le mois, nous, le groupe de la J. A.

A. C.

Chronique Jaciste

J.A.C.—M. l'abbé Eustache Brault, de Sherbrooke, fondateur de la J.A.C. canadienne, est de retour d'un voyage de trois mois en Europe. Il revient riche d'idées et d'expériences puisées au contact du fondateur de la J.O.C. belge, M. le Ch. Cardyn, de la J.A.C. de France et de la J.A.C. de Belgique. A Rome, il eut également la faveur d'une audience auprès de Notre Saint-Père le Pape.

Connaissant le zèle de l'abbé Brault, nous pouvons dire que ce voyage servira à lancer plus au large notre mouvement de J.A.C. canadienne.

* * *

Le R. P. Faure, S.J., notre aumônier diocésain, est actuellement dans l'Est. Il aura sans doute l'occasion de rencontrer de nombreux aumôniers de nos mouvements et d'assister aux journées d'étude de Montréal ou de Québec. Nos voeux d'heureux voyage l'accompagnent!

* * *

Et nos journées d'étude? elles se tiendront vers les 20-21 octobre. Si l'abbé Brault était avec nous! il faut s'y préparer et entretenir le feu sacré même durant l'été.

* * *

La meilleure préparation à ces journées est sans doute une retraite fermée, où tous les militants referaient ensemble leur courage pour une nouvelle période de travail. Le projet est en marche. Souhaitons-lui de se réaliser dans les premiers jours d'octobre à la Trappe de Saint-Norbert.

* * *

Et les travaux de la belle saison ont quelque peu ralenti nos réunions. Il faut cependant se ménager une rencontre de temps en temps, pour lire ensemble notre B. M. ou un article du Journal, pratiquer nos chants, une déclamation ou organiser nos plans d'avenir.

Pensées

Dans le gouvernement des hommes, souviens-toi, militant, qu'un règlement ne remplace jamais un dévouement, ni des morceaux de papiers ne valent pas un chef digne du nom.

BESSIERES, S.J.

L'humilité dans le succès, la paix dans la défaite, voilà à quoi je reconnais les "hommes." A ce compte, je vois beaucoup d'enfants, mais peu d'hommes. — X.

Jésus pleura sur Jérusalem, mais ne la sauva pas de la ruine, car Dieu ne sauve pas malgré soi. Le royaume de Dieu est en toi si tu l'y mets, mais il ne s'y trouve jamais malgré toi.

BESSIERES, S.J.

La Jeunesse Masculine de Saint-Boniface

Rapport de la section: "Ligue des Vacances", donné au Cercle d'Etude de la "Jeunesse Catholique", lors de la semaine d'Action catholique.

Nous sommes encore en l'année 1932. Déjà les jeunes sont organisés: les scouts fonctionnent de première classe, l'internationale missionnaire est en plein fonctionnement. Le bon entrain est assuré par un noyau central, un groupe de jeunes gens, le C2C, c'est-à-dire le comité central de la cathédrale. Mais une question importante surgit. La fin des classes approche, les vacances arrivent. Quoi faire? Allons-nous laisser les enfants courir les rues, se baigner à la Seine? En d'autre mots, défaire en deux mois tout le bien et toutes les oeuvres faites dans le courant de l'année scolaire?... Le C2C se réunit sous la direction de son aumônier et formule un plan. Deux mois de travail, de longues et nombreuses réunions, de discussions et de suggestions aboutissent à la formation de la ligue des vacances.

La ligue des vacances est l'organisation, pendant les vacances, de tous les garçons de Saint-Boniface, en âge d'école, c'est-à-dire d'environ 5 à 17 ans. Ces garçons se rassemblent généralement sur l'ancien terrain du collège, où ils prennent part eux, par un comité appelé comité d'organisation. Ce comité est formé de quelques jeunes, choisis par le président de la section "Ligue des Vacances" et approuvés par le C2C devenu C.D.J. "comité directeur des jeunes". Ce comité est présidé par le président du C.D.J. et dirigé par un aumônier.

Outre le comité d'organisation, la section se divise en comité de matériel, qui voit à l'achat et au transport du matériel; du comité de présence, qui assure à la ligue la présence des membres; du comité des entraîneurs et des capitaines, qui discute toutes les questions concernant les équipes. Ici, ajoutons que pour devenir soit entraîneur, soit capitaine, certaines qualités sont requises. Par exemple, un bon esprit sportif, de l'initiative, une bonne disposition, en plus d'une connaissance profonde des différents jeux.

Le comité le plus important de la section, c'est celui de surveillance. Ce comité est composé de deux ou trois jeunes gens sérieux qui voient à ce que les conditions pour être membre soient remplies et que le but de la ligue soit atteint.

Les conditions pour être membres sont simples:

1. Etre âgé d'au moins 5 ans et de pas plus de 17 ans.
2. Etre catholique. Cependant un non-catholique de bonne réputation, approuvé par le C.D.J., peut être admis.
3. Aller à la messe au moins une fois par semaine, le samedi. Ajoutons que les membres ne sont pas forcés de recevoir la sainte communion. La suggestion leur est faite, mais les membres sont libres d'agir selon leur propre volonté.
4. Promettre de venir régulièrement sur le terrain et de prendre une part active dans les jeux.
5. Se soumettre aux instructions et accepter les ordres des autorités.
7. Donner le bon exemple.
7. Ne pas jurer sur le terrain
8. Ne pas fumer sur le terrain.
9. Savoir s'habiller modestement.
10. Ne pas se baigner dans la Seine.

Celui qui ne suit pas ces conditions est, par le fait même, considéré hors de la ligue.

Le but de la ligue se divise en quatre parties:

1. Aider les parents à prendre soin de leurs enfants pendant les vacances.
   a) en leur garantissant un lieu sûr où leurs enfants pourront passer la plus grande partie de la journée.
   b) En prenant la responsabilité des enfants sur le terrain pendant que la ligue fonctionne.
2. Former l'enfant au point de vue physique, sportif, en plus du caractère, au moyen de jeux bien dirigés et ordonnés.
3. Développer l'enfant moralement:
   a) Négativement:
   I. En les faisant s'amuser avec des catholiques et dans une atmosphère catholique.
   II. En les mettant à l'abri de bien des occasions dangereuses, telles que mauvais compagnons, mauvais endroits, etc.
   b) Positivement:
   I. Par les bons conseils de ceux qui sont en charge.
   II. En les faisant assister à la messe et leur fournissant l'occasion de se confesser et de communier souvent.
4. Au point de vue de la nationalité:
   a) Conservation de la langue.
   b) Mentalité française.

C'est donc pour atteindre ce but que la ligue des vacances fut organisée. A première vue, l'on dirait que la ligue ne consiste qu'en jeux de balles, pour faire des joueurs, les développer dans cet art. Mais en étudiant plus profondément l'organisation, l'on s'aperçoit qu'il y a plus que de simples jeux. Certes, le jeu joue un grand rôle dans la ligue. C'est un moyen d'attirer l'enfant et de le garder sur le terrain. Mais en plus du jeu, il existe des choses ignorées du public, telles que les petites réunions privées avec l'aumônier pour recevoir de lui certains conseils et souvent quelques réprimandes paternelles. La ligue des vacances fournit au directeur l'occasion d'approcher certains enfants qu'il ne pourrait pas approcher autrement. Que de jeunes on pourrait nommer qui étaient auparavant des petits voyous, des coureurs de rues, des sacreurs, des fréquenteurs de Seine, lieu si funeste pour un jeune, lieu où l'immodestie et souvent même l'impureté règne, et qui sont aujourd'hui non des modèles mais certainement des petits gentilshommes. Que de jeunes ont été ainsi remis sur la vraie route grâce à la ligue des vacances.

Et c'est pour cette raison que chaque année une somme considérable est dépensée, somme qui dépasse de beaucoup les quelques contributions reçus de gens qui veulent assurer aux enfants un bon temps et de bonnes vacances.

Chaque année, plus de cent dollars sont dépensés à la ligue des vacances. Cette somme assure des prix pour les gagnants de chaque série de jeux, des excursions pour tous les membres de la ligue, un tournoi annuel, et le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement de la ligue: balles, bâtons et maints autres articles exigés chaque jour. Ce montant, bien qu'il semble exorbitant, est tout de même bien inférieur aux montants dépensés par exemple dans la province de Québec et ici même à Winnipeg.

Mais cela vaut bien ce montant pour assurer aux enfants une protection pendant les vacances contre tous les maux qui mettent en danger non seulement l'avenir de l'enfant, mais aussi la santé de son corps et de son âme.

La ligue des vacances fonctionnera encore cette année comme elle a fonctionné les années passées, sous la direction d'un aumônier. Et comme toujours, les Scouts joueront un grand rôle dans cette oeuvre. Rôle de dévouement, d'abnégation, de sacrifice, de travail dans l'ombre. Tout ceci est bien difficile parfois pour un jeune qui préférerait aller s'amuser ailleurs, faire des sorties, aller à la campagne; mais le but à atteindre est si élevé et si beau que cette seule pensée suffit pour les encourager et les fortifier dans le bien, afin de procurer aux autres une vie saine, une vie de paix, un avenir assuré.

Pas de récolte et pas de sauterelles à tuer

Alsask, Sask. — Le bureau qui servait à préparer des poisons contre les sauterelles a été fermé, parce qu'il n'y a pas de récolte à sauver, sur une étendue de 3,500 pieds carrés, le long de ce village bordant la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Depuis 1929, les récoltes dans le district environnant Alsask ont été une faillite et la situation est devenue de plus en plus sérieuse cette année.

Depuis les cinq dernières années, la population de ce petit village, qui fut déjà de 400 âmes, a diminué de 200. Sur les fermes, on remarquait une famille pour 150 acre et maintenant, on n'en voit qu'une pour 15,000 acres.

Les fermes sont abandonnées, le sable couvre clôtures et barrières, les lacs sont asséchés, et partout, l'on ne voit qu'une poussière jaune.

M. J.-B. Durrant, du ministère de l'agriculture, a déclaré qu'il n'y aurait pas de récolte dans ce district, bien que l'on tente de sauver du fourrage pour les bestiaux.

L'évidence même!

Un touriste arrête dans un village, rencontre un vieillard et lui demande:

—Pardon, je crois que vous êtes très âgé?

—Oui, j'ai 96 ans.

—Et vous avez vécu ici toute votre vie?

—Non, pas encore.

Ingénieur adjoint, ministère des Travaux publics, Winnipeg, $2,220 par année. Ce concours est limité aux personnes qui résident dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Diplôme en génie d'une université de réputation établie; trois années d'expérience en construction, en arpentage et dans la préparation de rapports sur les travaux projetés, dont au moins une année dans un poste comportant responsabilité professionnelle. Bonne santé. Etre membre de l'Engineering Institute of Canada ou d'une association provinciale d'ingénieurs professionnels, ou posséder les titres voulus pour devenir membre de ces associations; bon jugement; aptitude pour la surveillance. Limite d'âge: 35 ans. S'adresser, sur des formules que l'on peut se procurer aux bureaux de postes urbains, au Secrétaire, Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 20 juillet 1937.

Ingénieur junior, ministère des Travaux publics, Winnipeg, $1800 par année. Ce concours est limité aux personnes qui résident dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Diplôme universitaire en génie. Expérience variée en construction, en arpentage et dans la préparation de rapports sur les travaux projetés. Etre membre de l'Engineering Institute of Canada ou aptitudes équivalentes. Limite d'âge: 30 ans. S'adresser, sur des formules que l'on peut obtenir aux bureaux de poste urbains, au Secrétaire, Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 22 juillet 1937.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 JUILLET 1937 — NUMERO 16

C'est par les moeurs, qui incarnent nos idées et qui soulignent nos mots, que nous conserverons notre langage et surtout notre esprit français!

Cardinal VILLENEUVE.

LA LIBERTÉ

Nous autres, nous n'avons pas de ténèbres dans nos âmes: il y fait clair comme dans notre pensée. Le nom même de notre nation est devenu synonyme de franchise.

Louis BERTRAND.

Retour de Québec

Notre journal s'est efforcé de donner à ses lecteurs une idée d'ensemble des grandes assises du Congrès de la Langue française. Ce n'était pas chose facile, mais nous croyons cependant y avoir réussi dans la mesure que l'on pouvait attendre d'un hebdomadaire qui se publie à plus de 1,600 milles de Québec. Nous continuerons de reproduire dans le texte les principaux discours et travaux particulièrement dignes d'intérêt; ceci nous demandera naturellement plusieurs semaines.

Le Congrès a suscité parmi les nôtres un réel mouvement d'enthousiasme, de renouveau de ferveur pour la cause française. Aussi se montrent-ils impatients de savoir ce qui s'est passé là-bas, quel esprit y régnait, quel espoir l'on peut fonder sur cette vaste consultation d'un peuple pour affermir et rectifier sa marche en avant.

Le pauvre délégué retour de Québec, harassé par le voyage et la tête encore bourdonnante des discussions multiples auxquelles il a assisté, hésite à répondre aux questions dont on le harcèle. Des impressions, il en rapporte des quantités qui ont besoin d'être ordonnées et parfois revisées. Des jugements définitifs et un aperçu des résultats obtenus, ne lui demandez rien de tel. Dans quelques années on pourra discerner si le Congrès de 1937 a été pour nous le point de départ d'une ère nouvelle de restauration de l'esprit français ou s'il n'a été que le prétexte à de grandiloquentes manifestations sans lendemains pratiques.

Tout nous incline à croire que nos espoirs se réaliseront, mais il serait vain et téméraire de chanter victoire lorsque la bataille ne fait que commencer.

× × ×

Cette froide constatation ne saurait nous empêcher de dire bien haut tout le bienfait immédiat que vient d'en retirer le Canada français. Un pèlerinage au vieux Québec, — où chaque pierre, chaque coin de rue évoque un passé lourd de souvenirs français, où la vie française coule plus librement que partout ailleurs, — est toujours inspirateur, reposant et vivifiant. Mais Québec, ces jours-là, apparaissait encore plus vénérable et plus accueillant. De tous les points de l'Amérique, — de la Louisiane et d'Haïti, de l'Acadie, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, — des enfants gardant intacts au coeur la piété filiale et le vouloir-vivre français y étaient venus resserrer les liens de la grande famille française d'Amérique. Eloquente démonstration de la fraternité et de la solidarité infrangibles qui relient les groupes extérieures à la province mère.

Il nous a paru que ce Congrès, où le bloc québécois fournissait naturellement l'apport le plus considérable pour l'assistance, était néanmoins avant tout un ralliement des forces françaises éloignées du foyer de la race. Elles sont plus exposées au danger, plus dressées à la lutte: n'est-il pas juste qu'elles sentent davantage le besoin d'une solide organisation de défense dont les ramifications s'étendent du rocher de Québec aux postes les plus reculés?

× × ×

Ce Congrès aura été aussi, pour une bonne part, le Congrès des jeunes. Les organisateurs avaient eu l'heureuse idée de leur faire une large place dans le programme. Ils étaient venus nombreux, non seulement de la ville et de la province, mais de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie, de l'Ontario et même de l'Alberta. Ce fut un spectacle profondément émouvant de voir ces garçons et ces fillettes, au nombre de trois mille, défiler crânement dans les rues de Québec et déposer des fleurs au pied des principaux monuments historiques. Une messe en plein air au parc Victoria les réunit dans une imposante manifestation religieuse. Dans l'après-midi du même jour, ces écoliers et écolières ressuscitaient dans une série de tableaux pittoresques les héros et héroïnes de notre histoire, les personnages de nos légendes et de nos chansons populaires.

Cette belle leçon de patriotisme donnée dans un décor de féerie à l'occasion du deuxième Congrès de la Langue française, les enfants qui l'ont vécue ne l'oublieront pas facilement. Elle leur sera plus tard une aide profitable pour garder au coeur l'amour du pays, le culte de l'esprit français, le respect de la langue.

En faisant porter une part de leur effort sur la génération de demain, les organisateurs du Congrès ont marché dans la bonne voie. C'est l'une de nos meilleures raisons d'espérer qu'il en sortira d'heureux résultats.

× × ×

A titre de Manitobain, nous avons été particulièrement heureux d'applaudir au rôle joué au Congrès par ceux du Manitoba et de l'Ouest. Tous nos porte-parole nous ont fait honneur, ce qui était prévu. Le travail de Son Excellence Mgr Yelle sur la *Situation des Manitobains de langue française* a été très remarqué. Il trace un tableau rigoureusement objectif de notre état actuel, sans omettre de signaler nos déficiences et les dangers qui nous menacent. C'est un document de première valeur auquel pourront se référer tous ceux qui désirent se renseigner sur notre compte.

La déclaration courageuse de Mgr l'Archevêque-Coadjuteur de Saint-Boniface sur le mouvement séparatiste a été couverte d'applaudissements. On sait que le soir du même jour, le discours de M. l'abbé Groulx contenait une tirade sur l'Etat français dans laquelle quelques-uns ont voulu voir une approbation du séparatisme. Au banquet du lendemain, M. Maurice Duplessis proclamait énergiquement que la province de Québec n'entendait pas s'isoler et n'abandonnerait jamais ses compatriotes. C'était une réponse directe aux appréhensions formulées par Son Excellence Mgr Yelle. La cause du séparatisme a été instruite et jugée à Québec.

× × ×

Selon le mot de Mgr Camille Roy, le président et l'âme du Congrès, il ne faut pas que ce dernier "n'aboutisse qu'à des protestations verbales ou oratoires de fidélité." Aussi a-t-on décidé la création d'un comité permanent chargé d'en continuer et d'en perpétuer l'oeuvre. Ce comité actif et vigilant, avec son secrétaire à Québec et ses représentants dans chaque groupe, ce sera—si nous le voulons—un véritable Congrès de la Langue française en permanence.

Donatien FREMONT.

Le bateau "M.-F. Thérèse" de Mgr Turquetil

MONTREAL — On a béni dimanche, dans le port de Montréal, le "M.-F. Thérèse," semi-brise-glace de 20 tonneaux, d'une longueur de 122 pieds, d'une largeur de 21 pieds et demi, à moteur diésel de 200 chevaux, à quatre voiles, destiné aux missions de Mgr Turquetil.

Le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson avait déjà le "Pie XI," mais il était tout petit et devait faire cinq ou six voyages par été pour ravitailler les missions; avec le "Thérèse", il suffira d'un voyage par saison.

L'entrée en service du "Thérèse" coïncide avec le 25e aniversaire de la fondation de la première mission esquimaude, celle de Chesterfield Inlet. A cette occasion, il y aura de grandes fêtes à Churchill et à Chesterfield. Le chemin de fer national du Canada a bien voulu faire coïncider son excursion annuelle touristique à Churchill avec la date de ces fêtes, à la mi-août.

De-ci de-là

Les résultats du Concours de français

Nous donnons dans ce numéro les résultats complets du Concours de français de l'Association d'Education pour 1937. Cette publication est toujours attendue avec impatience par les élèves, les instituteurs et les parents. C'est la meilleure preuve de l'intérêt sans cesse croissant que l'on porte dans tous les milieux à l'étude du français. Il faut noter aussi que la liste des concurrents s'allonge d'année en année.

Nos félicitations aux lauréats qui figurent avec honneur en tête de leur grade.

Merci à tous ceux qui ont contribué de quelque façon au succès du Concours.

Journalistes à l'honneur

Lors du deuxième Congrès de la Langue française, l'Université Laval a décerné le titre de docteur ès lettres à deux vétérans du journalisme canadien: M. Jules Dorion, directeur de l'*Action Catholique*, et et M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*.

Cette double distinction, venant récompenser deux éminents confrères dont la carrière est l'honneur du journalisme canadien, a comblé d'aise tous les membres de la profession. Ces illustres aînés ne sont pas seulement remarquables par leur compétence, leur haute probité et leur ardeur à la tâche quotidienne; ils se montrent aussi en toute circonstance accueillants et sympathiques aux confrères plus jeunes.

Plus d'un journaliste venu à Québec pour le Congrès gardera précieusement le souvenir de l'exquise courtoisie de M. Jules Dorion faisant les honneurs de la nouvelle maison si spacieuse et si bien aménagée de l'*Action Catholique*.

Quant à M. Omer Héroux, le défenseur intrépide de toutes les minorités françaises,—toujours très entouré entre les séances du Congrès, — contentons-nous de lui dire de ne plus différer cette visite à ses amis de l'Ouest, qu'il leur promet depuis si longtemps.

L'opinion de lord Tweedsmuir

Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, est un lettré et un politique particulièrement qualifiés pour formuler une opinion sur le bilinguisme et la dualité de races au pays. Invité à prendre la parole au Congrès de la Langue française, il a dit avec sa franchise habituelle ce qu'il pense des Canadiens français, de leurs traditions et du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le Dominion.

La littérature canadienne-française, a dit entre autres choses lord Tweedsmuir, constitue une richesse, non seulement pour le Canada français, mais pour le Canada anglais.

S'adressant aux nôtres, il ajoutait:

Il est plus important que jamais que vous conserviez les traditions de vos pères. Si vous êtes fidèles à ces traditions, vous serez de meilleurs Canadiens et de meilleurs Américains... C'est à vous qu'il appartient de garder la pureté de cette langue, de la préserver à la fois du pédantisme et du jargon... La France a toujours eu des écrivains qui ont su rendre claires comme du cristal les pensées les plus profondes et les plus nuancées... Ce qui n'est pas clair n'est pas français.

Le génie français et le génie britannique se coudoyant et se complétant sont la source d'une grande richesse spirituelle pour les Canadiens. Tous les gens instruits le reconnaissent. Deux Anglais très distingués, sir et lady Evelyn Wrench, nous demandaient ces jours-ci: "Est-ce que votre population canadienne n'apprécie pas l'avantage qu'elle a de vivre dans un pays possédant deux langues et deux civilisations?..."

Si ce sentiment existe chez une élite de nos concitoyens anglo-saxons, elle ne se traduit pas, hélas! dans nos lois manitobaines.

Un Congrès qui aura été celui de l'esprit français

"Il ne faut pas que ce Congrès n'aboutisse qu'à des protestations verbales ou oratoires de fidélité." — Texte du discours de clôture de Mgr Camille Roy.

Voici le texte du discours présidentiel de clôture du deuxième Congrès de la Langue française, prononcé par Mgr Camille Roy, au Colisée:

L'heure est venue de finir ce congrès. Elle doit être d'abord l'heure de l'action de grâces.

Action de grâces à Dieu et aux hommes. A Dieu d'abord, qui a fait cette longue et belle journée du congrès, et qui nous a donné la joie d'y vivre ensemble comme des frères.

Aux hommes qui nous ont apporté leur présence, leur travail, leur fervente sympathie. Je ne puis dire à chacun l'expression de notre gratitude. C'est un mot seulement, un merci court, vif et anonyme que j'adresse à tous, très particulièrement à ceux qui ont contribué à l'organisation de ce congrès, à ceux qui par leurs écrits, leurs paroles, leurs concours multiples ont préparé et procuré ces journées inoubliables.

On me permettra de souligner la coopération assidue, spontanée, si efficace de la presse. Je ne puis nommer ni journal, ni rédacteur. Il n'en est pas besoin. Mais notre reconnaissance est grande pour ceux-là qui ont fait avec nous la campagne d'opinion publique dont avait besoin la cause qu'ensemble nous voulons servir.

Ces journées s'achèvent. Si remplies qu'elles aient été, elles n'ont peut-être pas répondu à toutes les attentes. Nous n'ignorons pas nous-mêmes leurs imperfections, leurs lacunes. La critique se chargera demain de nous les mieux faire connaître. Elle fait partie de notre héritage français.

Après l'examen de conscience de la race, on pourra faire celui des organisateurs du congrès!

Date mémorable

Me permettrez-vous, cependant, d'affirmer ce soir que le Deuxième Congrès de la Langue française au Canada, ces journées de récollection nationale, resteront pourtant comme une date mémorable dans l'histoire des exercices spirituels de notre peuple.

Vous veniez pour retremper vos âmes dans ces exercices. Retournerez-vous demain avec des âmes semblables à celles que vous avez apportées, ou différentes, et meilleures?

Nous savons quelles préoccupations, je pourrais dire quelles inquiétudes vous ont conduits à Québec. Vous êtes venus ici porteurs, en vos âmes, de cet héritage français qui fut le thème des délibérations du congrès. Et si à vos fronts et dans vos regards rayonnait une juste fierté, on a pu y voir aussi passer des ombres. Les héritiers ne rapportaient pas tout l'héritage.

Vous veniez ici avec la conscience totale de la race: conscience noble, sans doute, animée par une grâce de vocation spirituelle, chargée des mérites et des traditions du passé, mais blessée aussi par les accidents de sa propre histoire, affaiblie par tant de fissures d'où s'échappent, par lesquelles passent et se perdent tant de vertus précieuses de notre âme française.

Vous veniez ici avec votre esprit français. Aussi bien ce congrès a-t-il été avant tout le congrès de l'esprit. Cet esprit, fait des plus pures lumières du christianisme, de la culture humaine et de la civilisation française, vous veniez le retremper dans l'embrasement du congrès, le soumettre au feu qui purifie. Et on vous a dit, et vous avez mieux constaté que cet esprit qui est le nôtre se mêle de trop d'éléments étrangers, qu'il ne brille pas assez de l'éclat qui lui est propre, qu'il n'est pas assez soumis aux disciplines qui le pourraient faire valoir, qu'il y a trop de cendres dans les foyers où l'on entretient sa flamme.

Vous veniez, ici avec, aux lèvres le parler des aïeux. Ce parler vous est plus cher que tout l'or de votre héritage.

Il a gardé, par vos soins, les formes essentielles de sa beauté. Mais vous avez constaté, ou l'on vous a dit que notre langue française, l'usage canadien ne l'a pas assez assouplie; qu'il manque à son vocabulaire trop de mots, qu'il manque à sa grâce les délicatesses d'une meilleure harmonie. Et l'on déclare que si tant de qualités manquent encore à notre verbe, c'est que la famille et l'école ne se sont pas assez souciées de sa richesse.

Vous veniez ici avec toutes les préoccupations d'influence et de fortune sans lesquelles un peuple se traine dans la médiocrité sociale et économique. Et vous avez constaté ou l'on vous a dit que notre race n'a pas au Canada, ni même au soleil de notre province, toute la place matérielle qui lui revient, et que, si elle est née avant tout pour le spirituel, elle devrait, sans renoncer à sa vie supérieure, mieux soutenir celle-ci de toutes les initiatives et de toutes les prospérités économiques.

Cet examen a donc comporté plus de pénibles constatations que de motifs d'amour-propre. C'est le fatal résultat des examens de conscience.

Il paraît bien heureusement, qu'il est accompagné de profonds regrets.

Mais il ne faudrait pas, à la suite d'un tel examen, que nous tombions dans un pessimisme malsain. Nous ne sommes pas ce que nous devrions être. Il y a longtemps que l'humanité se le fait dire. Il est bon qu'on le lui répète. Mais il faut que l'homme garde quand même la conscience de ses ressources et de ses vertus.

Et nous, de race française, nous, Canadiens français, Franco-Américains, si nous sommes coupables, au point de vue national, de faiblesse, et parfois de lâcheté, nous avons aussi commis de belles actions, et gardé dans nos âmes de fortes énergies. Il a suffi d'entendre certains exposés, certains récits, pour éprouver l'orgueil d'appartenir à un peuple qui sait, à l'heure opportune, faire tout son devoir, et, au besoin, le faire avec héroïsme. Telles actions commises par nos compatriotes, tels sacrifices consentis, pour assurer chez nous l'éducation et la survivance de l'esprit français, appartiennent à la plus belle histoire de l'humanité.

Le Congrès aura-t-il assez déroulé les pages de notre passé? Aura-t-il projeté sur nos faiblesses et sur les problèmes inquiétants de notre vie française une suffisante lumière? Et pourra-t-il demain transposer dans une action pratique, efficace, tant de résolutions généreuses qu'il a applaudies?

Ce n'est pas en quatre jours que l'on veut régler toutes les questions graves dont se complique notre héritage français. D'autre part, il ne faut pas que ce Congrès n'aboutisse qu'à des protestations verbales ou oratoires de fidélité.

Aussi avons-nous pourvu à une suite nécessaire du Congrès par l'établissement d'un Comité permanent qui va le continuer, recueillir ses voeux, les convertir en actes et prendre toutes les initiatives nouvelles que suggérera l'actualité.

Un tel organisme s'impose.

L'heure n'est plus où, sur les champs de l'action nationale, l'on peut s'isoler sans risquer de s'affaiblir ou de périr. Un Comité qui représentera les forces vives des différents groupes de la race française au Canada et aux Etats-Unis, qui sera tout à la fois un poste d'écoute, un poste d'observation et un centre d'action: voilà ce dont nous avons besoin pour qu'il y ait chez nous coopération efficace des esprits et union indispensable des volontés.

Le congrès de l'esprit

Le Congrès qui s'achève aura donc été celui de l'Esprit.

C'est l'esprit français, dispersé sur ce continent par tant de migrations successives, qui s'est ici replié, qui a répondu à l'appel de l'Esprit.

Permettez que je vous le dise ce soir: Compatriotes, ayons confiance en cet esprit; croyons en l'esprit! En l'Esprit de Dieu de qui émane tout esprit; mais aussi en l'esprit dont nous sommes, en l'esprit de notre race, en l'esprit qui depuis trois siècles plane sur les tumultes de notre histoire et y a porté tout à tour l'ordre et la lumière.

Au moment où se terminait le congrès de 1912, ce fut un serment de fidélité à la langue française qui exprima toute la conscience des congressistes et résuma tout le congrès.

Ce soir, c'est un acte de foi en l'esprit français, en notre esprit, qui doit jaillir lui aussi de nos consciences et porter vers tous nos frères de ce continent l'affirmation d'une indéfectible fidélité à l'héritage qu'il faut conserver.

Il faut qu'au Canada, aux Etats-Unis, en Haïti, survive, règne l'esprit français. Le sang de la race ne peut, lui, se perdre tout à fait. Il coulera toujours pur ou mêlé, abondant ou pauvre, dans les veines des hommes. L'esprit, lui, peut s'éteindre dans une âme qui s'est ouverte à l'infidélité. Je sais bien qu'il peut arriver que l'esprit d'une race se retrouve toujours avec quelques gouttes de son sang, dans les assimilations les plus profondes, dans les formation nationales les plus cosmopolites. Et il reparaît souvent en soudaines clartés. Mais nous voulons plus pour notre esprit. Pour lui, et dans la vie canadienne et américaine, nous voulons plus que d'obscures reviviscences ou de latentes énergies; nous voulons pour cet esprit la primauté: la primauté spirituelle qui est attachée à sa vocation; la primauté qui lui revient de droit partout où le premier, en Canada et en Amérique, il a apporté le message de l'Evangile et de la civilisation.

Acte de confiance

Proclamons donc, avant de nous disperser, l'acte de foi en l'esprit qui nous a réunis. Ne soyons ni des sceptiques, ni des pessimistes: soyons des croyants et des confiants. Ne soyons pas des défaitistes: soyons par la foi de gagneurs de victoire.

Croyons donc en l'esprit français. Croyons en notre esprit, baptisé dans la grâce du Christ, porteur du Verbe de Dieu et du Verbe de France, apôtre d'Evangile, semeur de vérité, missionnaire providentiel de sa vocation au Canada et en Amérique.

Croyons en l'esprit français qui depuis trois siècles construit la patrie canadienne, la décore de sa force et de sa beauté et porte jusque par delà nos frontières le rayonnement de sa vertu.

Croyons en l'esprit français, menacé souvent chez nous dans sa vie et dans son verbe, redouté par ceux-là seuls qui ignorent son bienfait, combattu mais jamais conquis, négligé souvent par ceux-là mêmes qui en vivent, mais supérieur à toutes les infidélités et toutes les épreuves, soutenu par la force de ses droits, et qui demain, toujours, par tous les sacrifices d'une fidélité nouvelle, accomplira, au Canada et en Amérique, son invincible destinée!

M. LOUIS BERTRAND FAIT SON DERNIER DISCOURS À MONTRÉAL

Pas d'excès de crainte pour la langue et pas d'excès de purisme! — Pourquoi pas une académie canadienne? —Le Canada grand pays de civilisation française par delà les océans.

MONTREAL — A la réception que lui ont offerte, au "Cercle Universitaire," le "Comité France-Amérique" et le "Cercle Universitaire," M. Louis Bertrand, de l'Académie française, a prononcé l'allocution suivante:

Messieurs,

Me voici arrivé au terme de mon voyage. Avec les remerciements qui s'imposent pour l'accueil si cordial et si flatteur que je reçois de vous, permettez-moi de vous exprimer mes félicitations tant pour l'oeuvre si belle du Comité France-Amérique que pour les manifestations et les résolutions du congrès auquel je viens d'assister.

Comment ne pas s'émerveiller de la persévérance d'un sentiment national si fort, d'un patriotisme si ardent au milieu de circonstances et dans des conditions qui sembleraient y être si contraires! On voit tout de suite que ce patriotisme-là est autre chose que celui des nations paisibles que rien ne menace et qui est devenu une habitude traditionnelle et de tout repos. Le vôtre se confond en quelque sorte avec votre sens vital, et comme l'instinct de conservation, il est sans cesse en alerte. Laissez-moi vous le dire: parmi mes compatriotes de France, seul un Lorrain comme moi pouvait sentir et comprendre la qualité de votre patriotisme, c'est-à-dire un homme venu d'une terre longtemps disputée entre deux peuples rivaux, et qui, même dans une paix complète, ne pourrait jamais croire à une sécurité définitive.

La Lorraine bilingue

Et ainsi je comprends vos susceptibilités, vos craintes perpétuelles au sujet de votre langue. Peut-être ces craintes sont-elles exagérées. Ma Lorraine natale est, plus que le vôtre un pays bilingue, où les deux langues sont à peu près également parlées. Jamais je n'y ai entendu la moindre plainte à l'égard de la langue rivale du français, tous les Lorrains sachant parfaitement concilier leur attachement à la langue maternelle avec l'amour de la patrie commune.

Les excès du purisme

Et je me permettrai aussi de vous mettre en garde contre les excès d'un purisme, qui pourrait être dangereux pour l'expression et pour l'expansion de la pensée et de la sensibilité canadiennes. N'exigez pas que la langue parlée s'identifie avec la langue écrite. Un peuple a toujours deux langues, celle des lettrés et celle de l'usage courant. Notre Académie française se borne à enregistrer l'usage, sans le violenter, et à discerner le bon du mauvais usage. Pourquoi n'auriez-vous pas votre académie canadienne, qui, d'accord avec la nôtre, assumerait une tâche parallèle? La langue des lettrés admettrait parfaitement, chez vous comme chez nous, tous les idiotismes, toutes les expressions populaires qui donnent son bouquet local à un idiome. Nos romanciers ne se privent pas, dans leurs livres, de faire parler nos provinces avec leurs expressions locales, voire avec leurs patois ou leurs dialectes distinctifs. Et si vous vous affligez de mal comprendre le français de tels de vos paysans, dites-vous bien qu'il en est de même chez nous! Pour un Français de France, il est souvent plus difficile de comprendre un paysan breton qu'un paysan canadien.

L'histoire de la conquête

Mais ce que je loue sans réserve dans les résolutions adoptées par le récent congrès, c'est celle de populariser, de répandre de plus en plus dans les écoles, l'histoire de la conquête et de la colonisation canadiennes. Il y a là un véritable trésor d'héroïsme et de beaux exemples qu'il faut conserver pieusement. Je souhaite même que les hauts faits de l'épopée canadienne soient aussi connus en France qu'ils doivent l'être chez vous. Déjà, dans nos écoles d'Algérie, on enseigne aux enfants l'histoire de la conquête. Je ne cesserai de demander que cette histoire-là soit enseignée aussi aux petits Français de France, avec celle du Canada et de nos autres anciennes colonies.

Le "miracle canadien"

Au cours des dernières journées j'ai beaucoup entendu parler du "miracle canadien". Votre histoire, en effet, et la survivance de votre langue, de vos traditions et de votre caractère, sont un véritable miracle. Cette étonnante réussite autorise les plus beaux espoirs. Et c'est pourquoi je m'explique mal que, tout en étant si fiers de votre prodigieuse survivance, vous vous affligiez de ne pas avoir, en même temps que la supériorité de l'esprit, la supériorité du nombre. Il y a deux petits peuples dont la destinée, depuis des millénaires, est, elle aussi, un véritable miracle. A côté d'un miracle juif il y a eu le miracle grec. Vous savez pourtant le rôle capital qu'ils ont joué dans le monde. L'un a conquis l'univers religieux, l'autre l'univers intellectuel.

Peut-être n'est-il pas téméraire de rêver pour le Canada un destin semblable. Nous sommes à la veille, je le crois, des pires bouleversements. Nous ne savons plus très bien dans quel sens la civilisation va s'orienter, si elle ne sombre pas tout à fait. Notre vieille Europe, en tout cas, semble bien malade, et cette contagion paraît gagner aussi les Amériques. Dans un monde, non plus nouveau mais renouvelé, peut-être le Canada français est-il appelé à devenir l'artisan des renaissances futures.

J'aime mieux qu'il reste un grand pays de civilisation française par delà les océans. C'est dans cette pensée que je lève mon verre à ses gloires passées et à son avenir,—et, puisque vous l'aimez toujours d'un amour si fort et si fidèle, à notre commune patrie,—à la France!...

Le Dr J.-L. Petitclerc parle de nous à Québec

QUEBEC — M. le Dr J.-L. Petitclerc, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Québec et ancien président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, a été l'hôte d'honneur au diner hebdomadaire du club Rotary de Québec, au Château Frontenac. Il a profité de l'occasion pour parler du récent voyage qu'il a fait à travers les provinces de l'Ouest afin d'organiser le Congrès de la Langue française. La moitié environ des membres du club sont de langue anglaise.

M. le Dr Petitclerc a déclaré que tous nos groupements sont bien vivaces et fermement résolus à conserver leur héritage français. Les groupes français des provinces anglaises considèrent le Québec, la "douce province," comme leur mère-patrie, et les propos de sécession les affligent.

M. le Dr Petitclerc a insisté sur le bilinguisme et les droits de la langue française.

Un signe certain du retour à la prospérité

Pendant les premiers six mois de 1937, il s'est célébré à Winnipeg 1,237 mariages. Il faut remonter jusqu'à 1921 pour trouver un chiffre plus élevé dans la période correspondante. La prospérité est en route, sans aucun doute possible.

WASHINGTON — Le département de l'Agriculture annonce que la production totale du blé pour 1937 sera de 882,287,000 boisseaux et celle du blé d'Inde de 2,571,851,000 boisseaux.

Saint-Boniface

A la cathédrale

Camp Morton

M. l'abbé Lévêque demande de communiquer avec le Gérant du local de la Jeunesse Catholique à ce sujet. Tous ceux que la chose intéresse pourront s'entendre avec le Gérant du local, avant le 19 juillet. M. l'abbé Lévêque conduira encore cette année un groupe de jeunes dans le site bien connu des habitués des années passées.

Oeuvres des vacances

Encore cette année M. l'abbé Lévêque a organisé au profit des enfants de notre ville, une série d'amusements et de sains divertissements, auxquels se mêlent des éléments plus sérieux — tel que communion, prières, etc. — Le tout a pour but de protéger nos petits, de les enlever de la rue et les mettre à l'abri des influences pernicieuses qui les guettent. M. l'abbé a plus de 350 enfants qui fréquentent sa ligue des vacances. Les paroissiens sont invités à soutenir cette oeuvre si méritoire de leurs deniers et de leur appui moral.

La chorale

Dimanche dernier, la chorale de la cathédrale a fait son voyage annuel. Cette année, les membres sont allés se récréer à Saint-Georges, où ils ont été les hôtes de M. l'abbé McDougall, dans ce site enchanteur de la rivière Winnipeg. M. l'abbé Décosse, vieil ami de la chorale, accompagnait le groupe.

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr Yelle est en tournée de confirmation. Son Excellence a visité la paroisse de Ste-Geneviève et s'est rendue, dimanche, à la mission de Hadashville. De là, Son Excellence visitera les centres polonais d'Elma et de Whitemouth. A Elma, on aura sous peu un prêtre résident, comme à Tolstoi. Ce prêtre aura charge de ce district: Elma, Hadashville, Whitemouth, Rennie, etc. Le missionnaire qui visite actuellement ces postes est le R. P. Slusarz, missionnaire de la Salette, qui réside à Beauséjour.

* * *

La retraite ecclésiastique a eu lieu la semaine dernière. La retraite a été prêchée par Son Excellence Mgr Yelle. Au cours de la retraite, Son Excellence a annoncé la préparation d'un synode diocésain qui sera tenu dès que l'on pourra s'organiser; la nomination d'un directeur des oeuvres d'Action catholique pour le diocèse; la continuation des Journées sacerdotales; la tenue d'un Congrès eucharistique à Saint-Pierre à l'automne (le 19 septembre probablement).

A l'hôtel de ville

La construction au coût total de près de $7,500, d'un certain nombre de trottoirs en ciment pour remplacer des anciens en bois a été soumise à l'approbation des propriétaires intéressés et elle ne peut que recevoir leurs approbation. Ce projet affecte les rues du Collège, Ritchot, Desautels, d'Eschambault, Bourgeault, Traverse, Enfield Crescent, Horace et Kenny.

Décès de M. de Froment

M. Jehan de Froment, de son nom attitré, Jehan, baron de Froment de Champdumont, est décédé le 7 juillet à l'hospice Taché.

M. de Froment est né le 26 février 1866, à Moulins, France, de François-Eugène, baron de Froment de Champdumont et de Pauline de Froment. Il appartenait à une des plus anciennes familles de France et grâce aux diverses alliances de ses ancêtres avec la plus haute noblesse, notamment, celle des Comborn, des Lusignan et des Pompadour, il pouvait se réclamer des plus illustres consanguinités; grâce à une de ses ancêtres, la Princesse de Rohan-Rochefort, il était allié à toutes les maisons souveraines de l'Europe.

En 1894, il vint tenter fortune au Manitoba, imitant en cela plusieurs de ses compatriotes de haute lignée. On sait qu'il en vint deux groupes principaux, celui de Ste-Rose-du-Lac et celui de Fannystelle. M. de Froment se dirigea vers Fannystelle, où il ne séjourna que quelque temps pour aller, de là, prendre un "homestead" à Notre-Dame de Lourdes. Mais le jeune émigrant, bachelier-ès-lettres de la Sorbonne, ne tarda pas à retrouver son goût pour l'étude et quitta bientôt sa terre pour venir faire ses études de droit à Winnipeg. Il les termina en quatre ans, tout en négligeant de prendre sa licence provinciale.

Il alla ouvrir un bureau à Somerset, Man., où il pratiqua le droit pour le compte du bureau légal "Bernier, Bernier et Blackwood"; ses aptitudes légales et sa haute probité professionnelle eurent tôt fait de lui créer une large clientèle. Cependant, vers 1925, M. de Froment commença à connaitre les ennuis que peut causer le manque d'une licence provinciale. Bientôt, cet homme de loi doué d'une forte éloquence, enrichi d'une longue expérience, dut renoncer à la pratique de sa profession à cause des nouvelles lois régissant la licence provinciale devenues plus sévères. Mais, grâce à ses relations de famille, une situation s'ouvrit pour lui à Hypo, Malacca, dans une mine d'étain exploitée par une compagnie française; il ne put tenir plus d'un mois sous ce climat de température équatoriale et dut reprendre le chemin de sa patrie d'adoption. Il devint alors pensionnaire à l'hospice Taché, où les Révérendes Soeurs de cette Institution ne tardèrent pas à deviner quels services il pourrait leur rendre au moyen de ses connaissances légales; elles le prirent dès lors à leur service où il est demeuré jusqu'à sa mort.

M. de Froment laisse dans le deuil une soeur en France, Mme Georges-Charles-Marie de Vallois, et, du côté de son épouse, feu Rose Moreau, un grand nombre de neveux et de nièces auxquels la "Liberté" offre ses sympathies.

La Ligue des vacances

Elle se continue. Une moyenne de 350 de nos enfants a profité de ses avantages. Il y a cependant de la place pour un plus grand nombre. Pourquoi tant d'apathie? A-t-on pensé aux dangers que courent nos enfants pendant les vacances et aux bienfaits que peut rendre aux parents et aux enfants la ligue des vacances? Elle tranquillise les premiers sur l'occupation de leurs enfants pendant ce temps de liberté, les éloigne des dangers de la rue, de l'amusement près des rivières, des fréquentations douteuses, du cinéma sans contrôle. Aux enfants elle procure des amusements et des distractions saines et morales, continuant ainsi leur formation dans une ambiance nationale et religieuse.

Cette semaine, M. l'abbé E. Lévêque a conduit un premier groupe pour une semaine au Camp Morton; un deuxième groupe partira le 19. Les inscriptions doivent être faites au plus tôt au bureau de la Jeunesse étudiante, dans le bloc Dubuc. Une visite de médecin est demandée. Le prix de la pension est de $5.00 pour la semaine, plus $1.10 pour le voyage.

Les jeux sur le terrain du parc Provencher ou à la salle du bloc Dubuc ne seront pas interrompus pour cela et se continueront. Le samedi, à 8 h., a lieu la messe spéciale pour les enfants. Là encore, pourquoi tant d'apathie? La protection divine n'est-elle pas un des plus grands bienfaits de ce monde?

Comme initiative nouvelle, un programme de courtes excursions hebdomadaires est à l'ordre du jour. Il comporte la visite de certains établissements industriels. Cela nécessiterait un faible déboursé pour les frais de transport. Souhaitons que les directeurs de la ligue trouvent toute la sympathie et l'appui voulu pour cette nouvelle initiative qui peut être d'un grand avantage pour nos enfants.

Nouvelle élection dans le quartier No 2

Il y aura une élection municipale dans le quartier No 2 à la suite de l'annulation de l'élection de 1936. M. J.-B.-T. Hébert avait été élu échevin par une majorité de 4 voix. Son élection, confirmée par le juge L.-P. Roy, a été annulée en appel, à la requête de son adversaire M. Paul Marion.

Mariage Gagnon-Tassé

Samedi le 10 juillet, en la cathédrale de Montréal, était célébré dans l'intimité le mariage de M. Louis-Philippe Gagnon, traducteur aux Débats, à Ottawa, et de Mademoiselle Marguerite Tassé, de Montréal.

La mariée entra au bras de son frère, M. Joseph Tassé, et le marié était accompagné de son frère aîné, M. Ernest Gagnon, de Saint-Boniface, Man.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Chanoine Harbour, curé de la cathédrale.

Après la cérémonie religieuse, un déjeuner fut servi à l'hôtel Windsor. Les invités étaient: M. et Mme Joseph Tassé, M. et Mme Ernest Gagnon, de Saint-Boniface, Man.; M. et Mme Amédée Langlois, d'Ottawa; Col. et Mme E. Gagnon, de Vaudreuil; Hon. et Mme L.-A. David; M. et Mme Paul Watel, de Paris, France; M. et Mme Louis Tassé, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme O.-A. Fogarty; M. et Mme G.-W. Dewar, M. et Mme Ant. Labelle; Dr et Mme Nap. Laporte, M. et Mme B. Lahaie, M. et Mme F. Doodie; M. J.-D. Noël, d'Edmonton; Mme W. Raymond, de Saint-Boniface, Man. Mlles Rollande Gélinas, Marie Tremblay, Jacqueline Gagnon, de Saint-Boniface, et Thérèse Noël, d'Edmonton; MM. Pierre de L. Taché, Alphonse Tassé et Hector Allard, d'Ottawa.

Immédiatement après le déjeuner, M. et Mme Gagnon se mirent en route pour les Laurentides où ils passeront plusieurs semaines avant d'aller prendre résidence à Ottawa.

Mariage Boivin-Bataille

Dans la cathédrale de Saint-Boniface, le 12 juillet, a été béni par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, le mariage de Mlle Marie Boivin, fille de M. et Mme Joseph Boivin, avec M. Joseph Parry Bataille, de Maplewood, N. J., fils de M. et Mme Emile C. Bataille.

Mme Marie Dugal touchait l'orgue. Elle joua la "Marche Nuptiale," de Dubois. Mlle Peggy W. Sillery chanta l'"Ave Maria", de Gounod et "I Love Thee" de Beethoven. M. Frank Simon se fit entendre dans un morceau de violon.

Des pivoines et des dauphinelles ornaient le sanctuaire; la table de communion était décorée de palmes et de fougères.

La mariée, accompagnée de son père, portait une toilette de taffetas bleu turquoise sous un manteau trois-quarts de dentelle rose beige; un chapeau sans calotte, bord en dentelle rose beige entouré d'un ruban nuance turquoise. Son bouquet de corsage était de roses Talisman.

Une réception eut lieu au domicile des parents de la mariée. M. et Mme Bataille sont partis pour l'Est en auto. Ils résideront à Maplewood, N. J.

PETITES NOTES

Mlle Simone Marcoux passe la semaine à Grand Forks, N.-D.

* * *

Mlle Cécile Roy, de Meyronne, Sask., est l'invitée de son oncle et de sa tante, le juge et Mme L.-P. Roy, pour les mois d'été.

* * *

M. et Mme Godias Brunet et leur famille passent l'été à Laurentia Beach.

* * *

M. Louis-Laurent Béchard, de Sedley, Sask., est en visite chez ses parents, M. et Mme H. Béchard, rue Masson.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B. — 1. Il n'y aura pas réunion dse Novices ce mois-ci.

2. La Réunion mensuelle était bien fréquentée pour le temps de chaleur qu'il a fait, et la chorale a bien chanté. Le Père Directeur a annoncé un pèlerinage du Tiers-Ordre à la Grotte de Lourdes de Saint-Boniface pour le 1er août. On a choisi ce jour pour ceux qui veulent gagner l'Indulgence de la Portioncule à l'église franciscaine des Pères Capucins. Le groupe partira de la cathédrale à 6 h. 45 p.m., pour assister au salut de 7 h. 30 à la Grotte. On a fait annoncer aussi que la robe complète du Tiers-Ordre avec voile et gros cordon est à la disposition des Tertiaires, moyennant 5 piastres. La retraite du 3, 4, 5, 6 octobre fut également annoncée pour qu'on le sache longtemps avant et qu'on se le dise. L'instruction portait sur l'Evangile du 7e dimanche après la Pentecôte. Les faux prophètes, personnes et livres, qu'on reconnaîtrait à leurs fruits; et les bons prophètes, que doivent être les Tertiaires, pour porter des fruits de foi, d'espérance et de charité vives. L'absolution générale fut donnée.

3. La semaine prochaine on continuera de parler sur les dévotions du Tertiaire, selon le Ch. II, art. 8 de la Règle.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

Pendant la semaine il y a eu assez bien de visites. Samedi matin, 10 juillet, après la tempête de la nuit précédente, il y avait 31 personnes qui assistaient à la messe de 8 h. dite pour les bienfaiteurs de la Grotte. 27 de ces personnes ont communié. La dimanche 11 juillet, il y avait une assistance de 60 personnes au salut de 7 h. 30 du soir; et beaucoup de visites l'après-midi et tard dans la soirée.

Dimanche prochain, 18 juillet, étant le 3e dimanche du mois, il y aura procession aux flambeaux, après le salut du T. S. Sacrement qui commencera à 9 heures.

HISTOIRE DES APPARITIONS

(Suite)

XVII — Douzième apparition, et Bernadette pour la 1ère fois chez le curé Peyramale (lundi 1er mars). (IIe jour de la quinzaine demandée).

1.—L'abbé Dezirat. Le clergé du canton. L'abbé Antoine Dezirat, jeune prêtre du diocèse, ne se croit pas visé par les défenses du curé de Lourdes, interdisant aux prêtres de son canton d'aller à la Grotte. Il y vient donc à l'aube du 1er mars avec quelques paroissiens d'Omex, en la vallée de Batsurguère. Il assiste avec eux à la douzième apparition. Il constate le ravissement et la sérénité de la bergère ignorante, sur le visage de laquelle alternent toujours joie et tristesse. Il s'arrache à regret à ce spectacle captivant, parce qu'un scrupule lui vient: Y aurait-il là, par hasard, ruses diaboliques de l'esprit malin, et ne serait-ce pas à cause de ce mystère qu'aurait été portée la défense de l'abbé Peyramale?

Dans l'après-midi, il raconte sa visite aux professeurs du Petit Séminaire de Saint-Pé, qui le taxent de naïveté. Parmi eux, l'abbé Sempé, qui sera dans la suite supérieur des chapelains de la Grotte. Ces prêtres avaient une excuse. Leur prudent évêque, Mgr Laurence, était jusque-là le premier à rire des prétendues merveilles de la Grotte.

L'abbé Dézirat, découragé par ces railleries, n'ose pas, quelques heures plus tard, raconter ce qu'il a vu au P. Garicoïts, supérieur de Bétharram, que l'Eglise canonisera soixante-quinze ans plus tard. Mais, en son for intérieur, le jeune prêtre a sa conviction faite. Il va le lendemain célébrer la messe au sanctuaire de Notre-Dame de Pietat, pour qu'éclate enfin la lumière de Lourdes.

Sa vie demeure désormais embaumée de ce souvenir. Il disait un jour: "Quand je veux méditer sur le bonheur du ciel, c'est à Bernadette que revient toujours ma pensée. Lors même qu'on ne verrait là-haut que des saints transfigurés par l'extase comme Bernadette, il vaudrait la peine, pour mériter ce bonheur, d'éviter le péché mortel durant toute la vie..." Qu'aurait-il dit, si comme Bernadette, il avait vu Notre-Dame elle-même, en sa grâce, en sa lumière de Paradis!

Pauline Sans, pieuse couturière de Lourdes, a demandé à Bernadette de changer de chapelet à la Grotte ce jour-là. La Voyante accepte. La Vierge l'en reprend. L'enfant obéissante montre donc en l'élevant celui qui demeure véritablement le sien. Mille personnes y voient comme un geste d'offrande et élèvent leur rosaire à mains hautes. Le commissaire veut en faire grief à Bernadette dans son rapport. Ne prétend-elle pas ainsi commander à la prière de tous? à la bénédiction générale des chapelets?

L'abbé Pène interroge l'enfant à ce sujet. Elle explique son rôle avec simplicité. Elle a voulu montrer son vrai chapelet à la Dame qui le lui demandait. Mais présider à un rite de bénédiction... Non pas... Elle riposte finement: "Les femmes ne portent pas l'étole..."

(A suivre

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Qu'en faisons-nous?

Le malheur qui s'acharne sur nos compatriotes de la Saskatchewan et qui les harasse depuis plusieurs années, tantôt sous forme de sauterelles, tantôt sous les aspects du vent et de la sécheresse, les porte à chercher ailleurs le pain quotidien et un avenir plus souriant pour eux et pour leurs familles.

Un grand nombre d'entre eux ont déjà quitté leurs belles paroisses du Sud et se sont dirigés vers les pâturages verdoyants du Nord de leur province. Un certain nombre d'entre eux sont partis presque à l'aventure et tentent fortune dans l'une ou l'autre des provinces du Dominion. C'est ainsi que le Manitoba compte déjà un certain nombre de ces braves gens qui ne demandent à la terre qu'un peu de retour de leur travail.

Cette année, il se dessine un mouvement vers notre province. Tous les jours on rencontre de ces colons de notre province-soeur ou leurs fils qui cherchent "une place" au Manitoba. La plupart veulent faire de la culture mixte.

Partout ils trouvent de la sympathie, en paroles, mais pas le moindre signe d'une organisation active et pratique où ils se renseigneraient, en qui ils auraient confiance et qui les aiderait à se placer dans les centres franco-canadiens, où ils trouveraient l'atmosphère paroissiale du chez-nous, avec les avantages matériels propres aux différents genres de culture qu'ils voudraient pratiquer.

Les bonnes volontés ne manquent pourtant pas chez nous! D'ailleurs, notre gouvernement, par l'entremise de son département d'immigration ou des terres, ne pourrait-il pas diriger ce courant de nouveaux laboureurs? Certes, cela voudrait dire quelques charges de plus au budget, mais les frais à encourir seraient bien minimes, comparés au montant d'impôts que les nouveaux propriétaires verseraient aux trésors des municipalités dès l'année prochaine. Quel soulagement ce serait pour les municipalités qui détiennent un grand nombre de terres qui leur sont tombées sur les bras à l'époque où les "beaux" salaires des villes arrachaient ses enfants à la campagne!

Il est temps que les conseils des municipalités rurales songent à l'avantage qu'il y a dans cet apport de bouches et de bras. En les accueillant, ils rendraient un réel service à ceux qui viennent accroître notre effectif national. Ils aideraient à leurs administrés et du même coup, dans bien des cas, ils amélioreraient les chances de succès de leurs administrations.

N. F.

Mort de M. Théo. Renaud

J.-Théo. Renaud est décédé à Nèche, Nord-Dakota, le 4 juillet, à l'âge de 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu dans cette paroisse.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Virginie Charbonneau, cinq filles: Sr Séraphine, de la communauté des Soeurs Grises de Saint-Boniface; Régina (Mme V. Dease); Louise (Mme P. Miron), de Saint-Boniface; Georgina (Mme C. Hickerson), Saint-Vital, Man.); Rose, à la maison; quatre garçons: Joseph et Jean-Baptiste, de Nèche; Arthur et Elie de Saint-Boniface, une frère Jacques-R. Renaud, et une soeur de Saint-Boniface.

Echos du Congrès de la Langue francaise

Contre une politique d'isolement

La Presse (Montréal):

Dans leur discours au Congrès de Québec, Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, l'hon. M. Michaud, ministre fédéral des pêcheries à Ottawa, enfin l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, se sont fortement prononcés contre une politique de séparatisme et d'isolement pour les Canadiens français. Remarques opportunes et qui donneront à réfléchir à nombre de nos compatriotes plus ou moins gagnés à cette thèse, pas neuve mais remise à la mode depuis quelques mois (...)

Nous formons en effet une famille qui doit comprendre tous les Canadiens sur quelque point du continent, du monde qu'ils se trouvent. Hors de là pas de salut, mais déchéance pour la nationalité.

Puissance trop belle et trop grande pour la limiter à une seule région, déclare l'hon. Maurice Duplessis, en parlant du génie français. Du reste, ne l'oublions pas, la vie, pour les peuples comme pour les individus, est dans les échanges. Eriger des murailles autour de nous serait ni plus ni moins que signer notre arrêt de mort. Si nous devons jamais former un Etat français sur ce continent, que ce soit par le plein rayonnement des vertus et des qualités françaises que nous aurons su incarner, non pas en piétinant les autres, ni en fermant la porte sur nous-mêmes, ni surtout en dissociant notre sort du sort de nos frères en dehors de la province.

Le Congrès de Québec n'aurait-il servi qu'à faire ressortir cette idée qu'il aurait amplement prouvé sa raison d'être.

L'idéalisme de M. Groulx et celui de Mgr Yelle

Le Canada (Montréal):

De tous les discours prononcés au Congrès de la Langue française, celui de l'abbé Groulx sera sans doute le plus chaudement applaudi et le plus violemment discuté.

Il faut dire d'abord que ce fut un discours admirable de conviction, de lyrisme fervent, un discours aussi d'une singulière et remarquable perfection formelle. Notre historien s'y est montré un orateur de haute lignée et qui parle de l'abondance du coeur, mais non moins un esprit clair, ordonné, capable de sacrifier les détails à l'essentiel de sa pensée.

Certaines de ses phrases marqueront longtemps leur influence dans l'esprit des auditeurs: "En résumé, notre suprême tremblement, depuis 1867, n'a pas été de n'être pas assez Canadiens français, mais de l'être trop, quand nous ne sommes pas allés jusqu'à demander pardon de l'être... En vain chercheriez-vous, dans toutes les écoles du Canada français, dans tous les couvents, dans tous les collèges, une carte de l'ancienne Amérique française... Ayant perdu jusqu'au souvenir de notre passé, perdu aussi la ligne de nos aspirations nationales, l'âme vidée de tout stimulant, de toute image de grandeur, nous devons subir comme une fatalité le prestige qui s'étale à côté de nous: l'éblouissante fortune anglo-saxonne...: Ainsi que des enfants dénaturés s'amuseraient à barbouiller le portrait de leur mère, nous avons maculé le visage auguste de la Nouvelle-France.." Et ces lignes qui ont dû faire grande peine à M. Albert Lévesque: "Et quant à savoir si nous sommes ou ne sommes pas une nation, il ne serait pas prudent de plébisciter la question. (...) Un peuple, nous? Une nation Allons donc... Un assemblage de confréries."

Pourtant M. Groulx en tient surtout pour "l'Etat français". Il y croit aveuglément, il l'annonce, il le prédit. C'est son espoir et la partie de son discours qui précise le mieux l'étendue de son **idéalisme**. Il veut l'Etat français avec frénésie. Il mourrait de désespoir s'il n'y croyait point. Il l'attend, dirait-on, comme Moïse la terre promise.

Sentiment et vouloir respectables; mais si peu possibles que M. Groulx semble douter lui-même de leur réalisation au point de dire (sans percevoir la contradiction): "La Confédération **nous en sommes**, mais pourvu qu'elle reste une confédération. **Nous acceptons** de collaborer **au bien commun** de ce grand pays; mais nous prétendons que notre collaboration suppose celle des autres provinces et que nous ne sommes tenus de collaborer que si cette collaboration doit nous profiter autant qu'aux autres."

La contradiction n'est sans doute qu'apparente. On doit comprendre que M. Groulx abandonnera l'idée de l'Etat français du moment que les autres provinces respecteront tous les droits des Canadiens français. Cette condition d'une probabilité en voie de réalisation nous enchante.

Car il serait pénible d'opposer aux désirs fantaisistes des séparatistes et singulièrement à certaines paroles de M. Groulx les considérations réalistes de Son Excellence Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, courageux combattant placé aux avant-postes, et qui s'écrie:

Quand sérieusement, nous entendons parler de séparatisme pour la province de Québec, nous voyons là, non pas des paroles de salut, mais des paroles de découragement et de défaitisme et nous nous disons: si les Canadiens français du Québec ne sont pas capables de rester eux-mêmes et de s'imposer à leurs concitoyens de langue anglaise à l'intérieur d'un même Canada, nous ne voyons pas comment ils pourront résister à l'influence des relations internationales dans une Amérique de langue anglaise et de moeurs américaines. Et d'autres ajoutent, si les Canadiens français du Québec ne peuvent se défendre, quand, organisés, chez eux, ils représentent le quart de la population canadienne, que ferons-nous donc, nous, minorités perdues à raison de un contre 15 ou 20 dans les provinces anglaises? Nous demandons à nos frères du Québec de prendre conscience de ce scandale.

Il faut penser à la suite de ce prélat militant que le rôle des Canadiens français n'est pas de régner égoïstement en une seule province du Canada, mais de faire pénétrer en toutes les parties du pays l'influence de l'esprit français profondément christianisé.

La thèse de l'abbé Groulx offre plus de satisfaction à la vanité individuelle des Québecois. L'oeuvre que défend Mgr Yelle comporte plus de dévouement obscur, plus de grandeur. C'est pourquoi les Canadiens français vraiment imprégnés de l'esprit civilisateur de la France ne pourront s'empêcher de penser que l'idéal proposé par l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface est l'idéal le plus français et le plus digne de leurs efforts.

L'abbé Groulx n'a pas coupé les ponts

Le Droit (Charles Gautier):

Depuis que le mouvement séparatiste a pris plus d'envergure dans la province de Québec, qu'il est mieux organisé ou qu'il fait plus de bruit, de hautes personnalités, ecclésiastiques et laïques, ont tenu à rassurer les groupes français de l'extérieur sur les véritables sentiments de la majorité de la population québécoise. Sans nier la réalité des griefs que nous avons contre la Confédération et des injustices dont nous sommes les victimes, non seulement ne croient-ils pas que l'heure soit venue de l'indépendance complète, mais ils sont convaincus qu'il importe plus que jamais de continuer de collaborer sérieusement à l'édification et à l'orientation de notre jeune pays.

Il était inévitable que le deuxième Congrès de la Langue française fût, de quelque façon, saisi de cette question, si grave de conséquences. (...)

On a voulu voir une flagrante contradiction entre ces paroles (**celles de Mgr Yelle, de M. Michaud et de M. Duplessis**), et celles que M. l'abbé Lionel Groulx a prononcées au cours du même Congrès. M. Groulx n'a pas caché son grand désir de voir surgir dans la province de Québec un Etat catholique et français, "aussi autonome que possible," mais il n'a pas renié la Confédération, il n'a pas coupé les ponts entre elle et sa province.

Réactions de l'élément anglo-canadien devant le Congrès de Québec

Le Devoir (Léopold Richer):

Tout d'abord l'ampleur du Congrès de Québec a surpris tout le monde, sans aucune exception. Certes, on reconnaissait à la race française au Canada une vitalité qu'il eût été absurde de nier. Sa propre existence en était la preuve. Les luttes en faveur du français et du bilinguisme officiel affirmaient un irréductible désir de survivance. Mais on était loin de penser toutefois que la race française pouvait faire preuve d'une telle force. On était sous l'impression qu'il existait peu de liens entre les Canadiens français proprement dits et les Franco-Américains. Quant aux Canadiens français de la dispersion, ceux qui composent les minorités militantes des provinces anglaises, ils étaient considérés comme constituant des groupes plutôt affaiblis.

Mais voici que Québécois de langue française, Canadiens français des provinces anglaises et Franco-Américains s'unissent pour proclamer leur solidarité ethnique, leur attachement à des communes origines et leur fidélité à la langue française. L'importance de la délégation louisianaise — elle est venue à Ottawa la semaine dernière —a vivement frappé l'imagination de nos compatriotes de langue anglaise. Ce qui plus est, les délégués haïtiens, ont eux aussi, proclamé une solidarité culturelle avec notre groupe. Enfin, les journaux ont parlé de foules de 10,000, de 12,000, de 14,000 personnes réunies pour entendre des conférences, des discours, des rapports sur toutes les phases de la vie française en Amérique.

Une telle force nationale a étonné, de même que le sérieux des séances. On a compris qu'on assistait à un vaste examen de conscience nationale. Les plus intelligents parmi les observateurs anglo-canadiens ont saisi que le Congrès n'avait aucun but politique direct. Mais ils ont compris également qu'un congrès comme celui-là devait nécessairement avoir des conséquences pratiques, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine politique. Ainsi, un chroniqueur d'Ottawa se demandait, samedi dernier, quel effet aurait le congrès sur le sentiment **nationaliste** québécois, jamais éteint, disait-il. Il ajoutait que le congrès pourrait accroître les demandes d'un caractère nationaliste dans les affaires publiques. D'où, naturellement, des embarras pour les partis politiques.



FRANKLIN ROOSEVELT

Un résumé des voeux du Congrès de Québec

SECTION DES MOEURS
Rapport de M. l'abbé Paul-E. Gosselin sur "L'EDUCATION NATIONALE"

Que le souci de former non seulement des hommes et des chrétiens, mais encore des Canadiens français, inspire de plus en plus dans nos maisons d'enseignement, la rédaction des programmes scolaires, le labeur des maîtres et des élèves, et crée dans ces maisons une atmosphère qui soit propre au développement de l'esprit national.

Rapport du Rév. Père J.-P. Archambault, S.J., sur "LA VIE PROFESSIONNELLE"

Que les associations professionnelles se multiplient de plus en plus chez nous et se constituent peu à peu, selon les directives pontificales, en corporations adaptées aux besoins et au caractère de notre Province.

Rapports de MM. J.-Edouard de Grace et J.-Edouard Comeau sur "L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS LA NOUVELLE-ECOSSE"

a) Que dans chacune des provinces anglaises du Canada on établisse au moins une école normale bilingue;

b) Que dans ces mêmes provinces on organise pour nos compatriotes le plus grand nombre possible d'écoles bilingues en mettant à la base du système scolaire la connaissance approfondie de la langue maternelle.

Rapport de M. Léon Lorrain sur "LA PAUVRETE ET L'IMPRECISION DU VOCABULAIRE"

a) Que les professeurs et surtout les parents surveillent avec soin leur propre langage et celui des enfants.

b) Que l'on établisse dans toutes les écoles des cercles de bon parler et que les enfants apprennent à estimer davantage la pratique du bon langage.

Rapport de M. Beaudry Leman sur "LA VIE FINANCIERE"

a) Que les jeunes gens qui se destinent aux hautes fonctions du commerce et de l'industrie reçoivent d'abord une solide formation générale;

b) Que les parents aussi bien que les maîtres donnent une attention spéciale, dans l'orientation des jeunes, au commerce et à l'industrie.

Rapports de MM. Arthur Eno et Télesphore Leboeuf sur "LA SITUATION FRANCO-AMERICAINE"

Qu'une collaboration plus étroite s'établisse entre tous ces groupes par le moyen de leurs sociétés nationales.

Rapport de M. l'abbé Georges Dionne sur "LE JAUNISME"

a) Que les journaux aient toujours le plus grand souci de la bonne tenue morale et littéraire qui convient à leur rôle éducateur;

b) Que les journalistes évitent tout particulièrement la vulgarité et le jaunisme et se préoccupent de réagir contre une influence américaine qui est contraire à l'esprit français.

Rapport de Monseigneur J.-A. Laliberté, P.D., sur "L'ECOLE PAROISSIALE AUX ETATS-UNIS"

a) Que les écoles paroissiales soient de plus en plus nombreuses et florissantes dans les groupes français des Etats-Unis.

b) Que dans ces écoles l'on tienne toujours compte de l'origine française et de la citoyenneté américaine des élèves.

c) Que l'on se préoccupe de faire lire davantage de bons livres français par les jeunes franco-américains. Le Congrès souhaite aussi que l'un des nôtres publie bientôt un livre de lecture à base d'Histoire du Canada pour ces mêmes élèves.

Rapport du R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., sur "LE COMMUNISME"

Que l'on organise partout, selon les directives pontificales, une lutte énergique contre cette doctrine et que les Gouvernants prennent les moyens efficaces d'en enrayer la propagande.

Rapport de M. l'abbé R. Limoges sur "LES MARIAGES MIXTES"

a) Que les parents catholiques s'emploient à prévenir les mariages mixtes par tous les moyens possibles:

a) Que dans les milieux mixtes, les prédicateurs rappellent souvent aux fidèles les prescriptions de l'Eglise sur cette question.

Rapports de M. Claude-Henri Grignon et de M. l'abbé Albert Tessier sur "LE DEFAUT D'OBSERVATION

Que les parents s'appliquent davantage à éveiller et à développer chez l'enfant l'esprit d'observation, spécialement en ce qui concerne les choses de l'art et de la nature.

Rapport de M. Henri Renaud sur "LA VIE FRANCAISE DANS NEW-YORK"

Que l'on oppose à la radio et au magazine américains des revues et des émissions radiophoniques bien françaises.

SECTION DES DAMES (Moeurs)
Rapport de M. Alphone Desilets sur les "ARTS DOMESTIQUES"

Que les écoles d'arts domestiques, encore peu nombreuses, dans la Province de Québec, s'y multiplient et que l'on encourage de toutes les manières la vente des produits fabriqués à la maison.

SECTION DE LA LANGUE ECRITE
Rapports de MM. Félix Desrochers et Geo.-Henri Dagneau sur "LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES"

a) Que les bibliothèques se multiplient chez nous et que l'on favorise de toutes façons la lecture des bons ouvrages de langue française;

b) Que dans chaque bibliothèque publique, on tienne à la disposition des travailleurs une bibliographie abondante et efficace;

c) Que dans le choix de bibliothécaires, on donne la préférence à ceux qui possèdent une solide culture générale et qui ont suivi des cours de bibliothécomie.

Rapport de M. l'abbé Etienne Blanchard, P.S.S., et de M. Victor Barbeau sur "LA PUBLICITE"

Que nos hommes d'affaires nos industriels et nos commerçants se servent du français dans leurs annonces, leurs transactions et toutes leurs relations d'affaires.

Rapports sur "LE BILINGUISME"

a) Que, dans toutes les écoles fréquentées par des enfants de langue française, le français soit la seule langue d'enseignement durant les premières années du cours;

b) Qu'on enseigne l'anglais là où la chose est nécessaire, mais sans lui donner la priorité sur le français;

c) Que dans la Province de Québec, on s'applique à mettre le plus de français possible dans l'enseignement des sciences commerciales;

d) Que, tout en cultivant la langue qui lui est étrangère, chacun fasse une étude approfondie et garde toujours l'amour et le culte de sa langue maternelle.

Rapport du Rév. Père A. Lamarche, O.P. sur "LA REVUE"

Que la revue de haute tenue française reçoive du public un encouragement plus efficace et que le magazine étranger et que les revues de qualité inférieure soient bannis de nos foyers.

Rapport de Mme Joseph Dugal sur "LA POESIE CANADIENNE DEPUIS 1912"

a) Que le public lecteur encourage les oeuvres en vers qui méritent sa faveur;

b) Que dans les maisons d'éducation, on cultive chez les élèves, dans toute la mesure qui convient, le goût de la poésie.

Rapport de M. Aegidius Fauteux, sur "L'HISTOIRE"

Que l'on fonde un plus grand nombre de sociétés d'histoire régionale et locale et que l'on invite spécialement les jeunes à en faire partie.

sur "LES SCIENCES"

a) Que se multiplient les cercles de jeunes naturalistes;

b) Que l'on accorde, dans nos écoles, une plus grande attention à l'enseignement des sciences naturelles.

c) Que nos littérateurs fassent preuve d'une plus grande exactitude dans leurs descriptions de la flore et de la faune canadienne.

Rapport de M. Jean-Marie Laurence sur "NOS FAUTES DE PRONONCIATION ET DE SYNTAXE"

a) Que le programme de l'enseignement primaire comporte une épreuve de diction obligatoire pour la promotion des élèves.

b) Que les membres du personnel enseignant suivent les cours de phonétique et de diction et que l'examen éliminatoire des candidats à l'enseignement comporte un examen de langage très sérieux;

c) Que l'on établisse **un office de la langue française au Canada** pour l'examen et la correction des enseignes, des affiches ou des circulaires et que la Société du Parler français au Canada, soit priée d'organiser elle-même cet office.

SECTION DE LA LANGUE PARLEE
Rapports de M. le juge Adj. Rivard et de M. le Chanoine A. Harbour sur la "LANGUE PARLEE"

Que dans les collèges, dans les couvents, dans les petits et grands séminaires, et particulièrement dans les écoles normales, on apporte un soin particulier à l'enseignement méthodique de la phonétique, là, où cet enseignement ne se donnerait pas encore, on s'empresse de l'établir en le confiant à des professeurs compétents; et que même à l'école primaire les professeurs donnent un soin particulier à la diction.

Rapport de M. E.-L. Ham sur "LE PARLER POPULAIRE FRANCO-AMERICAIN"

Qu'un programme d'enquête sur place soit mis en oeuvre dans tous les centres de la Nouvelle-Angleterre où l'on parle la langue française, que soit constitué un comité de linguistique composé de franco-américains, que ce comité cherche à resserrer les liens qui existent entre la Société du Parler Français au Canada et les Universités canadiennes-françaises d'une part et la Société Historique franco-américaine, l'Association des professeurs franco-américains et le Collège de l'Assomption d'autre part, que ce comité prépare un atlas linguistique de la Nouvelle-Angleterre, qu'il recueille sur des disques phonographiques le plus de spécimens possible du parler populaire.

Rapport de M. Georges-Henri Dagneau sur "LA BIBLIOTHEQUE"

Que l'on établisse dans toutes les écoles primaires des bibliothèques de livres et de lectures adaptées à l'âge et au niveau intellectuel des enfants.

SECTION DES ARTS
Rapport de M. Rosaire Dion-Lévesque sur "LES ARTS ET LA LITTERATURE DES FRANCO-AMERICAINS"

Que, sans exclure les oeuvres littéraires de l'étranger, l'on encourage plus spécialement les écrivains de chez nous.

a) Qu'en ce qui concerne les arts appliqués comme la céramique, la serrurerie, l'ébénisterie, l'ameublement, la décoration, la fabrication de multiples objets utiles ou de fantaisie, on s'applique davantage à former le goût des ouvriers et des clients, que l'on achète les produits d'art et par la conférence, la projection, on fasse sur ce point l'éducation du public.

b) Que dans tous les domaines de l'art, on encourage de façon pratique les études des jeunes qui sont aptes à fournir une carrière artistique et que l'on se préoccupe davantage d'utiliser leurs talents.

VOEUX ADOPTES PAR LES SEANCES PUBLIQUES DU CONGRES
Voeux suggérés par la section des lois

Qu'il soit fait une révision de nos Codes pour y restaurer partout l'esprit français, tout en les complétant et en retranchant les dispositions désuètes.

Que dans l'interprétation de nos lois, les décisions de nos tribunaux reconnaissent le système juridique français à base de doctrine et refusent aux arrêts l'importance prépondérante.

Qu'une Commission soit chargée de reviser toutes nos lois dans une rédaction concise, logique, méthodique et surtout nettement française.

Que les droits de la langue française soient reconnus dans toute l'étendue du Canada et que ce droit des minorités de langue française à la conservation de leur langue par l'enseignement soit reconnu et respecté dans toute l'Amérique du Nord.

Pas d'accord possible entre le catholicisme et le naziste

PARIS — L'archevêque de Salzbourg en Autriche, S. E. Mgr Sigismond Waitz, a déclaré dans une entrevue au "Figaro" qu'il n'y a pas d'accord possible entre le catholicisme et le nazisme. Il a rappelé que les prêtres chassés d'Allemagne en 1870 par le Kulturkampf ont stimulé la vie catholique en Amérique du Nord et il a déclaré que la persécution d'aujourd'hui a forcé des prêtres et des religieux à chercher refuge dans les pays de l'Amérique du Sud auxquels ils apporteront les bénédictions de Dieu. Il a conclu que l'Eglise sortirait victorieuse de cette persécution comme ce fut toujours le cas depuis sa fondation.

Premier établissement de la foi

(8)

A l'arrivée dans la Nouvelle-France, après les fatigues de la traversée, ou bien au retour de missions lointaines, harassantes et pénibles, les Récollets viennent, après 1620, se reposer à Notre-Dame des Anges. Et les délicieuses impressions qu'ils éprouvent alors donnent à leur style une grâce et une douceur à nulle autre pareilles. Sagard s'écrie que l'on ne "pourrait rencontrer un meilleur et plus agréable séjour", que la maison ressemble "plutôt à une maison de noblesse des champs, que non pas à un monastère de frères Mineurs". De son côté, le père Chrestien le Clerq parle avec ferveur de cette "petite solitude défrichée avec de petites cabanes dévotes dans les bois, où l'on conduisait nos sauvages par manière de stations, et dont on voit encore les places, et les vestiges dans le terrain que nous y avons". Il n'y a pas jusqu'au sévère Denys Jamet, supérieur et homme grave, qui ne parle avec poésie des ruisseaux qui coulent de la haute montagne, passent à l'orient et à l'occident de la maison, canalisés dans des fossés, et se réunissent au midi avant de mêler leurs eaux claires à celles de la rivière. En un mot, aucune autre maison religieuse au Canada n'a été décrite avec autant d'amour et de ferveur naïve.

C'est le père Le Caron qui s'occupe de la construction et dirige les travaux quelques semaines après le retour du père Paul Huet. Douze artisans embauchés avec le produit des aumônes, quelques artisans de l'Habitation prêtés par Pont-Gravé, des sauvages même, commencent à préparer les matériaux le 7 septembre 1619. Ils exécutent les premiers défrichements sur l'emplacement précis où s'élève aujourd'hui l'Hôpital-général de Québec; ils percent des allées dans la forêt vive; ils arrangent un jardin potager et l'enclosent de palissades; ils scient des planches, ils construisent un excellent four à chaux tout près; ils accumulent tous le bois de construction et bientôt le squelette de la charpente s'élève dans la clairière.

Au printemps "on s'y cabanna"; le 3 juin 1620, on pose la première pierre. Lorsqu'il arrive un peu plus tard, le même été, le père Denys Jamet y emploie de nouveaux ouvriers "en sorte que la maison fut bientôt en état d'y loger les Religieux et même des petits Sauvages". Durant l'hiver 1620-21, on parachève l'intérieur de l'église de pierre qui est bénite le 25 mai 1621.

Ce couvent ne possède pas les dimensions de nos grands édifices modernes. "Le corps de logis donc est fait de bonne et forte charpente, et entre les grosses pièces une muraille de 8 et 9 pouces jusques à la couverture"; à peine trente-quatre pieds de longueur et vingt-deux de largeur, deux étages, trois guérites pour la défense du logis et une demi-lune devant la porte d'entrée, pour la défense de la place: voilà les principaux aspects de cet édifice historique. Les Récollets ont construit à cet endroit parce que Champlain veut en ce moment aménager la ville dans cette direction.

C'est ainsi que prennent naissance la première maison religieuse, le premier séminaire, le premier noviciat, la première église solide de la Nouvelle-France.

Mais comment soutenir cette oeuvre importante? Le syndic, Charles des Boves, comprend la fécondité du grand dessein des Récollets. Au père Denys Jamet qui lui expose la situation, il répond qu'il a "baillé à Monsieur Houel 200 écus pour commencer un Séminaire de six petits Sauvages dès cette année présente, lequel s'appellera le Séminaire de S. Charles". Ses générosités prévoient l'avenir: il promet mille écus pour l'année 1622; il annonce que Monsieur Houel envoie pour 1.200 livres de vivres et de commodités.

Vers le même temps, les Récollets tentent d'obtenir des subsides de Sa Majesté. En effet, parmi les voeux principaux qu'adopte l'Assemblée de 1621, et que le père Georges le Baillif doit soumettre au Roi, on relève le suivant: "Qu'il plaise à Votre Majesté fonder un séminaire de cinquante enfants des Sauvages, pour six ans seulement, à raison de cinquante écus pour chacun qui feront par an 2.500 écus, après lequel temps de six ans, ils pourront être entretenus, voir un plus grand nombre, du revenu des terres qui seront cultivées pendant ledit temps, lesquels enfants sont tous les jours offerts aux suppliants par leurs parents". A cette fin, Sa Majesté pourrait peut-être "donner une abbaye pour le revenu y être employé".

Toutes ces générosités actuelles ou espérées donnent aux Récollets "l'apparence belle de faire grands fruits". Avec le temps, ils en espèrent même, pour ainsi dire, leur émancipation économique; ils prévoient le jour où le revenu de leurs cultures fournira la subsistance à une vingtaine de personnes. Alors, ils seraient plus à l'aise dans leur travail d'évangélisation et d'enseignement.

Mais les déboires se produisent coup sur coup. En janvier 1623 meurt Charles des Boves, le syndic à l'âme généreuse; la plus abondante source d'aumônes tarit soudainement. Le Roi n'accorde rien, si ce n'est en 1622-23 la terre de deux cents arpents du monastère. C'est le père Georges le Baillif qui arrache cette concession "afin de favoriser l'éducation des enfants des Sauvages dans le séminaire et former leurs parents, qui résidaient à la portée du couvent, à la culture des terres". Mais ce fonds agricole n'est pas productif; il faudrait d'autres aumônes pour embaucher des "déserteurs", construire de nouvelles dépendances, abattre la forêt. Et ces secours ne viennent pas. En 1629, l'étendue des terres en culture appartenant aux Récollets, ne dépassera pas six arpents. Après 1625, les pères cèdent aux Jésuites des charpentes préparées au temps des grands espoirs.

Mais dans ce monastère ainsi arrêté dans son développement, quelles scènes charmantes racontées ou par Sagard ou par d'autres Historiens: l'hospitalité donnée aux Jésuites pendant deux ans et demi, les aumônes aux Indiens, les conversions, les prières, les retraites, tout une existence enfin pleine de cette suavité, de cette humble poésie franciscaines que le fondateur de l'ordre avait créées.

Léo-Paul DESROSIERS.

A travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Lorette

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel de la paroisse à Sainte-Anne, aura lieu dimanche le 18 juillet. Le départ de Lorette aura lieu à 10 h. du matin. La grand'messe pour les pèlerins sera à 10 h. 30, et l'exercice du pèlerinage dans l'après-midi, commencera à 2 h. 30.

Un autobus sera à la disposition des personnes qui n'ont pas de moyens de transport. Le passage aller retour par autobus sera de 35 sous.

La paroisse de Saint-Malo fera son pèlerinage le même jour, et les exercices religieux se feront en commun pour les deux paroisses.

Les dames Congréganistes de Ste-Anne sont priées de ne pas oublier de porter leurs insignes et, autant que possible, de se grouper pour la procession.

Colonisation

Il ne manque pas de visiteurs désirant s'établir dans nos paroisses. Dans la dernière semaine de juin, cinq au moins sont venus voir M. le Curé à ce sujet. Ceux qui ont ou connaissent des terres à vendre ou à louer devraient donner tous les renseignements voulus, soit au secrétaire municipal, soit à M. le Curé ou M. le Vicaire, afin qu'ils soient toujours au courant du terrain disponible. De même, les propriétaires et surtout les intermédiaires ne doivent pas procéder avec l'idée qu'il y a fortune à faire, mais plutôt avec la pensée de renforcir nos centres catholiques: c'est en cela surtout que consistera, avec le temps, la principale fortune, la solidité de nos centres catholiques et français.

Letellier

Funérailles

Quoiqu'en retard, nous tenons à souligner le décès et les funérailles d'une vieille paroissienne de Letellier: Mlle Sophie Beaupré, qui expira après une maladie prolongée le 15 juin. Son service eut lieu le 17 à Letellier et l'inhumation dans le cimetière de Saint-Joseph. La défunte était âgée de 77 ans. Elle laisse pour la pleurer sa soeur, Emma, ainsi qu'un bon nombre de neveux et nièces.

M. le Curé chanta le service; la quête fut faite par Mme Xavier Jubinville accompagnée par Mme Albert Damphousse. M. Fred Jubinville portait la croix; les porteurs étaient ses neveux: Xavier, Elphège, Joseph, Norbert et Wilfrid Jubinville et Henri Proulx.

Une foule nombreuse assistait au service pour rendre hommage à cette pionnière, qui n'a pas fait de bruit pendant sa vie, mais qui, par ses prières constantes, a dû attirer des bénédictions sur notre paroisse.

Nos sympathies à sa soeur et à ses autres parents.

Remerciements

Mlle Emma Beaupré, ainsi que les familles Jubinville et Damphousse, remercient tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies durant leur récent deuil.

* * *

Le R. P. Paul Gauthier, S.J., de l'Immaculée-Conception de Montréal, prêche la retraite annuelle des RR. SS. de Notre-Dame des Missions réunies dans notre couvent.

Le Rév. Père a prononcé un éloquent sermon à la grand'messe dimanche. Prenant pour texte: "Paix aux hommes de bonne volonté," il démontra comme la paix est difficile à trouver dans le monde, à cause du manque de charité qui existe; le grand moyen d'atteindre, d'établir la paix de façon durable, c'est l'observance des commandements de Dieu.

* * *

Mme Jessie Fraser, d'Edmonton, Alta, ainsi que Mlle Mary Fraser, de Morris, visitaient M. Peter Fraser la semaine dernière avant leur départ pour Montréal.

* * *

Une pluie bienfaisante a réjoui nos cultivateurs. Les conditions ont été idéales jusqu'à présent pour la récolte; il y a une magnifique moisson en perspective. Espérons que la Providence nous protégera contre les dangers qui la menacent jusqu'à sa maturité.

* * *

M. Roland Graveline et la famille Camille Barnabé offrent leur reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil. Un cordial merci à Mmes Fraser et Empson pour leur beau témoignage de sympathique charité.

Dunrea

Samedi le 3 juillet, M. et Mme Jules Deschênes sont passés par une rude épreuve, heureusement acceptée bien généreusement en parents chrétiens. En effet, leur jeune fils Gabriel mourait presque subitement à Brandon, à l'âge de trois ans. Les funérailles ont eu lieu dimanche soir en présence de nombreux paroissiens et d'amis de la famille.

* * *

Etaient de passage à Dunrea ces semaines dernières, le R. P. A. Paradis, de Saint-Philippe, Sask., en visite dans sa famille; notre ancien curé M. l'abbé D. Beauregard, chapelain à l'Orphélinat Saint-Joseph, de Winnipeg; Mme Normandin et Mlle Royal, chez Mlle Virginie Boulet; M. et Mme A. Fradette et Mlle Délia Fradette, de Laurier.

Elie

Funérailles

Mercredi 7 juillet, une assistance nombreuse et aussi profondément recueillie que sympathique, accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de la regrettée Mme Donat Désilets, décédée à Saint-Luc, P.Q., loin des chers siens qu'elle avait quittés tant à regret. C'était le jour où l'Eglise fête la Visitation de Notre-Dame que cette âme si bien préparée a pris son essor vers le ciel.

Le corps ramené de l'Est par M. Maurice Rhéault, beau-frère de la défunte, arrivait à Elie le 5 juillet. Il fut gardé jusqu'au 7 afin de donner à tous, parents et amis, la consolation de contempler encore une fois ces traits qui, jusque dans la mort, ne respiraient que calme et douce sérénité, reflets d'une âme d'élite.

Le corbillard, accompagné d'au moins une trentaine d'automobiles, était attendu à l'entrée de l'église par les Dames de Sainte-Anne, bannière en tête. Le convoi funèbre, sous la direction de M. Albert Gauvin, s'organisa dans un ordre parfait: dix fillettes, vêtues de blanc avec voile et couronne, portant les fleurs, offertes par M. et Mme H. Désilets, Mme Rock Désilets, M. et Mme R. Carrière, de Transcona, parents de la chère disparue; Mlle Ayotte, institutrice; la famille Ayotte-Tessier de Saint-Jean-Baptiste; le "Wheat Pool," et Mme G. Marsolais.

Le cercueil était porté par MM. Hector Désilets, Maurice Rhéault, Jos. Barrette, E. Lussier, H. Despins et Alex. Dufresne.

Suivaient, la famille en deuil et un grand nombre de familles d'Elie et paroisses environnantes et une foule compacte de personnes toutes très désireuses de donner ce témoignage de sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

La chère défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois garçons: Emile, Marcel et Léon; 6 filles: Fleurette, Alice, Cécile, Gilberte, Pauline et Stella.

A la famille de M. D. Désilets, si péniblement éprouvée, et cependant acceptant si chrétiennement la volonté de Dieu, nous renouvelons nos cordiales et sincères condoléances, et y joignons l'assurance d'une large part de nos prières pur l'âme de la regrettée défunte et pour l'adoucissement de son immense douleur.

Sainte-Anne-des-Chenes

Baptêmes

Le 25 juin — Joseph-Edgar-Robert Duguay, enfant d'Adrien Duguay et de Victoria Dumaine. Parrain et marraine, M. et Mme Mastaï Duguay.

Le 7 juillet — Marie-Hortense-Elméria Hupé, enfant d'Arthur Hupé et de Flora Leclerc. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Hupé.

Bénédiction de la fromagerie

Une cérémonie peu banale se déroulait à Sainte-Anne, dimanche le 4; c'était la bénédiction de la fromagerie. "Il convient de mettre le bon Dieu en tête de tout, disait le R. P. Curé à la foule réunie, c'est pourquoi nous tenons à faire bénir notre fromagerie."

M. le curé Saint-Amant, de Lorette, assisté du R. P. Laplante, C.SS.R., curé de Saint-Anne et de M. l'abbé A. Couture, desservant de La Broquerie, récita les prières adaptées, pendant que les autres chantaient un cantique à l'Esprit-Saint.

Les abbés Sabourin, curé de Saint-Pierre, Moquin, curé de Mariapolis, Chamberland, vicaire de Lorette, les Pères Harvey et Paré, C.SS.R., l'abbé A. Maurice, de Gravelbourg, et plusieurs centaines de personnes prirent part à la cérémonie.

Les orateurs de circonstance furent: le R. P. Laplante, C.SS.R., curé de Sainte-Anne, M. I. Villeneuve, inspecteur des fromageries, M. S. Marcoux, ministre, et M. E. Préfontaine, député.

Le chant de "O Canada" finit la cérémonie.

Cette fromagerie est sous le contrôle de la "Coopérative de Sainte-Anne-des-Chênes." Les directeurs élus à terme samedi le 3, furent MM. S. Prairie, F. Tougas, Ph. Maurice, J. Charrière, H. Bohémier, N. Toews et A. Sainte-Marie. Le fabricant en chef du fromage est M. Fréchette, de Saint-Pierre.

De passage

Les RR. PP. J. Magnan et A. Girard, O.M.I., ont passé quelques jours par ici la semaine dernière.

Pèlerinage

Le premier de la saison sera celui de Lorette, Saint-Pierre, Saint-Malo, Otterburne, dimanche prochain.

Sainte-Agathe

Remerciements

La famille Gauthier remercie sincèrement le clergé et tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de M. l'abbé Eugène Gauthier, curé de Lewiston, Maine. Un merci spécial à M. l'abbé E. Rocan, curé de Sainte-Agathe, et à M. Alexandre Larivière, de Saint-Boniface, tous deux amis intimes et confrères de classe du défunt.

Le Pas

L'été est très sec dans le district du Pas; les jardins, les blés, les prairies de foin souffrent de la sécheresse. Nombre d'incendies sont signalés dans les forêts du Nord manitobain.

Naissance

A M. et Mme Alphonse Dupas, deux garçons jumeaux, nés samedi soir 3 juillet.

* * *

Le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb du Pas aura lieu le dimanche 18 juillet à environ 10 milles en amont de la rivière Saskatchewan. Le transport se fera en bateau quittant le quai à onze heures précises de la matinée; le retour se fera vers les sept heures du soir. Une journée de plaisir est assurée à tous ceux qui voudront y prendre part.

* * *

M. Théo. Dupas, qui fait la traite des fourrures à Moose Lake, est arrivé en bateau à moteur, lundi matin; il est retourné à son poste mercredi après-midi. Mme Dupas, les enfants, l'accompagnent, ils passeront les vacances à cet endroit.

* * *

Les examens annuels par le Collège de Musique de Londres, ont eu lieu jeudi le 8 juillet; 23 élèves furent présentés par le couvent des Soeurs de la Présentation de Marie; Mme Jankow et Mme Manez passèrent avec succès. Le professeur Shinn, de Winnipeg, a passé la journée à examiner les différents candidats. Mlle Lydia Doroshanko, élève du grade le plus élevé, gagna son A.T.C.M. C'est la première jeune pianiste locale qui obtient cet honneur.

* * *

Tonneau sans fond

Lorsque vous voyagez sur le train allant du Pas à Flin-Flon ou à Sherridon, vous passez un endroit où un incendie dévasta une belle forêt en 1929, à environ 6 milles au sud de Cranberry Portage. Naturellement cet incendie a détruit tous les pins, sapins et autres arbres de la forêt; quelques années plus tard, ils étaient encore debout, témoins muets de la négligence de quelqu'un qui avait sans doute oublié d'éteindre un feu de campement.

Cet état de choses, lequel se répète en maints endroits du pays, déplorable en lui-même, méritait toute l'attention de nos gouvernants et on s'imaginerait que ceux-ci veilleraient à ce que rien de plus grave ne survienne. Ainsi, ils auraient pu mettre les sans-travail à enlever les arbres morts tombés à terre, car ces arbres ne restent pas debout bien longtemps; les vents, en les renversant, causent de ce fait un danger d'incendie pendant une période de sécheresse. Mais au lieu de prévenir un désastre, le Gouvernement, avec le premier ministre représentant la division électorale, a décidé de placer un impôt de 50 sous par corde de bois sec ramassée, que les bois fussent debout ou couchés. Alors il arrive que les bois tombés restent, car ils ne sont pas aussi bon combustible et le danger d'incendie reste aussi.

Ce serait demi-mal si l'argent ainsi perçu était employé à améliorer le pays, mais si le gouvernement sait percevoir, c'est une autre chose de le faire débourser, même pour l'amélioration du pays; le gouvernement est "le tonneau sans fond." Peut-être que le représentant-premier-ministre s'intéresse plus particulièrement aux fermiers... Ceux d'ici disent autrement.

Saint-Malo

Trois de nos jeunes filles de Saint-Malo sont de retour d'une retraite de trois jours à l'étranger, avec la résolution de faire encore mieux l'an prochain.

* * *

Mlle Lucile Fréchette, de Saint-Malo, parle de nous quitter pour quelque temps.

* * *

M. Romain Toupin est retourné à son verger de fraises à Craig Siding, Man., après avoir passé une quinzaine de jours à Saint-Boniface.

Saint-Francois-Xavier

M. Clovis Regnier est décédé samedi à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 66 ans.

Il était né à Pointe-aux-Trembles, P.Q., et vint au Manitoba avec son père en 1872. Un frère, Wilfrid, lui survit.

Le service et la sépulture ont eu lieu mardi.

Oak Lake

Nous avons le bonheur d'avoir deux Révérendes Soeurs de N.-D. des Missions, pour enseigner le catéchisme à nos enfants. Elles ont une classe de 28 enfants et font un bien immense. Nous désirons remercier bien sincèrement les Révérendes Soeurs et prions le bon Dieu de les bénir et de leur rendre au centuple tout ce qu'elles font pour nous.

EN MISSIONNANT...

Manigotagan—Lac Winnipeg—Première Communion

Quelque part dans le Nord, sur le lac Winnipeg, sur les bords verdoyants de la rivière Bad Throat, se trouve le joli village de Manigotagan. Ici les hommes sont pêcheurs, mineurs ou encore bûcherons.

Vendredi dernier, à quatre heures de l'après-midi, je suis monté sur le bateau Lu-Berg, et je me suis rendu dans ce village heureux.

Le but de ma visite était de donner la première communion à vingt-cinq petits enfants qui avaient été préparés à cette grande action par Mlle J. Prucyk, leur institutrice.

J'arrivais à Manigotagan à six heures du matin. Le petit village était déjà en mouvement. Sur le quai attendaient une vingtaine d'hommes, prêts à décharger la grosse cargaison de marchandises que le "Lu-Berg" apportait pour les mines d'or de Saint-Antoine. Autour du moulin à scie, les hommes commencèrent également à se remuer; ils attendaient le signal du sifflet, pour se mettre au travail. La scierie à bois appartient aujourd'hui à Brown-Rutherford, de Winnipeg, mais elle est opérée par les frères Boulette. Henry, l'aîné des cinq frères, est le directeur du moulin.

Sur le quai, à mon arrivée, se trouvaient aussi des autos, des autobus, et des camions: tous prêts à transporter les voyageurs et le fret.

Quant à moi j'embarquais immédiatement dans le char d'Arthur Quesnel pour me rendre à l'église, qui se trouve bâtie sur une colline, au milieu du village. Je tintais la cloche pour annoncer mon arrivée et pour appeler les gens à la messe.

Toute la journée du samedi se passa à finir la préparation des enfants à la première communion.

Pendant deux longs mois Mlle J. Prucyk, l'institutrice de la place, a enseigné le catéchisme après la classe à ses enfants. Le dimanche et le samedi elle les assemblait à l'église, et à ces enfants des bois, elle a réussi à faire apprendre et les prières ordinaires et les choses nécessaires que tout bon catholique doit connaître.

Mais ses activités ne se sont pas arrêtées là. Mlle Prucyk s'est aussi occupée de la préparation matérielle de ses élèves. Le jour de leur première communion, elle voulut les voir tous bien habillés. Or, parmi ces enfants, plusieurs étaient bien pauvres. Leurs parents auraient été incapables de leur fournir des habits convenables pour faire la première communion. Alors Mlle Prucyk, qui vient de Selkirk, et qui a de l'expérience dans les affaires d'église, surtout pour ramasser des fonds pour les oeuvres de charité, s'est mise en tête d'organiser un "Pie-Social", au profit de ses enfants pauvres. Elle réussit dans son entreprise, et réalisa une somme nette de cinquante-deux dollars. Avec cet argent en main elle acheta pour les garçons des souliers, des chemises blanches et des rubans bleus; pour les petites filles, au nombre de douze, elle acheta une belle étoffe blanche, avec laquelle elle fit une jolie robe blanche pour chaque fille, et il lui resta encore assez d'argent pour donner à chaque petite un beau voile blanc.

Jamais à Manigotagan, les jeunes filles n'avaient été si bien habillées. Dans toute la ville de Winnipeg, on n'aurait pas pu faire d'aussi jolies robes blanches! Tous ces habits attendaient les enfants dans la maison du missionnaire, où Mlle J. Prucyk les avait placés.

A huit heures juste, la première cloche sonna pour appeler les enfants à la maison du missionnaire. Ici, tous, sous la direction de l'institutrice, s'habillèrent et allèrent ensuite deux à deux prendre leurs places à l'église.

Dans l'entretemps, le dernier coup de cloche avait jeté ses ondes sonores par-dessus la tête des arbres de la forêt, et avait appelé à l'église, pour la messe de neuf heures, tous les gens de la place. L'église en ce jour fut complètement remplie: c'étaient d'abord les parents des enfants, puis les ouvriers de toutes description. Les grandes filles de la mission montèrent à la tribune et dirigèrent l'ensemble du chant auquel toute la foule prit une part active. Mme Ruth Kirton touchait l'harmonium. Hymnes après hymnes furent enlevés avec enthousiasme et chantés avec un brio sans pareil.

Le moment de la communion était enfin arrivé. Une dernière fois je m'adressais aux enfants en leur expliquant clairement et simplement ce qu'ils allaient recevoir dans la sainte communion; les différents actes comme préparation immédiate à la communion furent faits ensemble, puis comme une série d'anges, nos enfants s'approchèrent pieusement de la sainte table et reçurent Jésus dévotement dans leurs coeurs si purs. Jamais encore, dans l'histoire de Manigotagan, les gens n'avaient été témoins d'une scène si touchante: vingt-cinq âmes candides, vingt-cinq anges de la terre, s'approcher ensemble de la sainte table.

C'est un fait qui, pour longtemps, laissera dans la mémoire des gens des visions célestes et des souvenirs réconfortants!

Seuls, l'érection de notre nouvelle église à Manigotagan et le zèle infatigable de Mlle Prucyk, nous ont procurer l'occasion d'avoir cette cérémonie si belle de la première communion. Autrefois le missionnaire, en passant, disait la messe dans les maisons privées et était très content quand il pouvait réunir deux ou trois enfants pour leur faire faire la première communion....

Après la messe, aujourd'hui, toute la foule se joignit aux nouveaux communiants pour faire ensemble avec eux l'action de grâces. C'était un spectacle touchant, la prière de toute cette assemblée d'hommes et de femmes s'unissant aux prières des enfants, et quand, pour terminer la cérémonie, tout le monde chanta ensemble le cantique de la Sainte Vierge, ce fut du délire, comme si le ciel était descendu sur la terre!...

A trois heures, dans l'après-midi, à l'église, eut lieu le renouvellement des promesses du baptême. A cette cérémonie, de nouveau, tout le village prit part. Pour les hommes et les femmes de quarante ans, cet acte fut une révélation... Bien que nés dans le même village et sur les bords enchanteurs de la même rivière, c'était la première fois, cette après-midi, qu'ils apprenaient et entendaient ce que voulait dire cette cérémonie du renouvellement des promesses du baptême.

Aux enfants, et plus encore à leurs parents, le missionnaire expliqua la signification de ces sacrés engagements. Après cette explication, deux à deux, comme le matin pour la communion, les enfants approchèrent de nouveau de la sainte table, et la main sur l'Evangile, ils promirent solennellement de renoncer à Satan, à ses oeuvres et à ses pompes. Et tout était fini!

Comme souvenir de cette belle fête je remis à chaque enfant la médaille-scapulaire, un chapelet blanc et un petit livre de messe.

Devant tous les fidèles réunis à l'église je remerciai publiquement Mlle Prucyk, la si dévouée institutrice de Manigotagan, pour les services précieux qu'elle a rendus à la nouvelle chrétienté de Manigotagan.

Le soir, à onze heures, j'embarquai de nouveau sur le "Lu-Berg" pour rentrer à Winnipeg. Assis tout seul sur le pont, alors que la lune jetait sa lumière blafarde sur les vagues endormies du grand lac Winnipeg, je rêvais et je me disais, en me rappelant le souvenir de cette jeune institutrice polonaise, si dévouée et si catholique: voilà un exemple vivant pour toutes les institutrices catholiques du Manitoba!

Ce que cette jeune institutrice catholique a fait ici à Manigotagan, dans la sauvagerie, à cent milles de Winnipeg, d'autres peuvent le faire ailleurs et encore plus aisément... Et si je ne me trompe, ce serait bien là de l'Action catholique la plus pure!

M. KALMES, O.M.I.

Natalité dirigée

Il est des expressions qui sont à la mode. Aujourd'hui on parle beaucoup de "natalité dirigée." Que faut-il entendre par là? Qui nous a valu cette grande et redoutable nouveauté? Comment l'apprécier? Ce sont autant de questions auxquelles M. Edouard Jordan, dans les ETUDES (1), répond d'un façon très précise et très claire.

Tout d'abord, le problème est moins nouveau que certains l'imaginent. Le moyen-âge n'a pas ignoré complètement les discussions sur l'optimum de population et les dangers du trop ou du trop peu d'hommes. Mais la création de la statistique a permis de suivre de façon précise le mouvement démographique. On en est arrivé à cette constatation "que le mouvement de la population dépend beaucoup moins qu'autrefois de l'instinct et du hasard, et beaucoup plus de la volonté et du calcul de l'homme." Alors on peut et on croit pouvoir agir sur la volonté réfléchie de l'homme. D'où l'ambition de diriger la natalité.

M. Jordan s'attache à définir ce que l'on entend par "natalité dirigée" dans différents pays et indique le programme appliqué déjà ou seulement proposé suivant le sens dans lequel on veut aller. Les natalistes, en France, s'efforcent par une propagande appropriée de rappeler le devoir de fécondité. Ils comptent surtout pour enrayer la dénatalité sur les secours financiers de l'Etat et sur une législation qui consolide la famille, réprime l'immoralité et punisse l'avortement. "Comme il faut bien faire appel à un sentiment, à une idéologie, c'est l'intérêt national qu'à bon escient on met en avant, du moins en France."

En terminant, M. Jordan signale les dangers de la natalité dirigée quand l'Etat entend mettre la main sur l'enfant, "enlevé à ses parents, coulé dans un moule et nourri d'une idéologie imposée."

A tous ceux qui s'intéressent au mouvement nataliste, l'exposé de M. Jordan apporte de précieuses données.

(1) ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris VIIe — No du 20 juin 1937.

LE CHANGE

à Montréal

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

12 juillet

Angleterre	4.97 63/64
France	3.89
Etats-Unis	1.00 3/16
Suisse	.2296
Allemagne	.4027

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

12 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$7.00—$7.50
Moyens	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$7.00—$7.75
Moyens	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Génisses—	
De choix	$6.50—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.25
Moyennes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$5.50—$6.50
Vaches—	
Bonnes	$4.25—$4.75
Moyennes	$2.75—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.75—$4.75
Ordinaires	$2.50—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches alitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.50—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.75
Très pesants	$7.50
Légers et maigres	$7.00—$9.00
Truies No 1	$7.00—$7.25
Truies No 2	$7.00—$7.25
Inférieurs	$6.00—$6.50
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons de printemps	$8.50—$9.00
Ordinaires	$5.00—$6.50
Béliers	$6.00—$6.50
Moutons—	
Bons pesants	$2.50—$2.75
Bons moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.00

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg. Gros	.23¼—.23½
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.16
Grade A, moyens, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.13
Grades C.	.11
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills; Manitoba, Saskatchewan et Alberta.	
Le sac de 98 livres	$4.45
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$29.00
Moulée. La tonne	$33.00
Pommes de terre	
F.O.B. Winnipeg—	
C.-A. sac de 10 liv.	$3.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$4.10

Autour de la Ferme

Médecine Vétérinaire

Q.—J'ai une jument qui a une démangeaison sur le corps, surtout sur les pattes de derrière. Le poil tombe et il se forme des petites bosses entre la peau et la chair. Que me conseillez-vous?

R.—Il se peut que cette jument souffre de la gale. Cette maladie est contagieuse et est causée par un petit parasite logé dans la peau et il conviendrait qu'un médecin vétérinaire prépare un diagnostic après un examen et la traite aussitôt que possible.

◆ ◆ ◆

Q.—Pouvez-vous me dire s'il y a des remèdes pour un cheval qui a des cors aux pattes de devant?

R.—Corrigez la cause, laquelle peut être des fers ne convenant pas. Appliquez des cataplasmes un ou deux jours et taillez ensuite avec soin le tissu décoloré pour ne pas nuire aux parties vivantes. Appliquez un antiseptique et placez ensuite une pièce de cuir entre le fer et le pied pour éviter la contusion.

◆ ◆ ◆

Q.—J'ai une pouliche qui a eu la diarrhée tout l'hiver et ce printemps ça ne va pas mieux, elle paraît très vaillante, mange bien. Dites-moi ce qu'elle peut avoir et quel remède dois-je lui donner?

R.—Puisque la diarrhée persiste il se peut que votre pouliche souffre de parasites. Opérez quelque changement dans sa ration et donnez-lui une dose de ½ chopine d'huile de ricin. Si ce traitement ne réussit pas à arrêter la diarrhée faites-la traiter pour les strongyles (vers) par un médecin vétérinaire.

◆ ◆ ◆

Q.—J'ai une vache qui a eu de la misère au vêlage, et est restée faible, ne s'est pas levée depuis. Elle mange bien et a l'oeil bon. Elle ne se lève sur ses genoux que pour boire, ne se porte pas du tout sur ses pattes de derrière. Que me conseillez-vous?

R.—Appliquez une mouche noire sur la région lombaire. Faites dissoudre 2 cuil. à thé d'iodure de potasse dans un peu d'eau que vous ajouterez à la ration une fois par jour.

◆ ◆ ◆

Q.—J'ai un chien policier allemand de 8 ans qui a toujours été gras. Depuis février il écrase. Lorsqu'il est couché ses pattes remuent et peut se gratter la tête, ne ressent aucun mal. Avant sa maladie il mangeait beaucoup, un peu de viande mais surtout du pain et du lait. Il ne mange plus qu'un peu de pain et du lait, il est maigre. On me dit qu'il fait de la paralysie ou qu'il souffre des vers. Nous ne lui donnons pas de remède. Que devons-nous faire?

R.—Lavez-lui le petit intestin avec une clysopompe en employant une eau savonneuse à température du corps à laquelle vous ajouterez une cuillerée à thé de bicarbonate de soude. Si nécessaire répétez à tous les deux jours. Donnez-lui quelque viande crue tous les jours, un peu de foie si possible. Un chien de 8 ans souffre rarement de vers à moins qu'il n'ait consommé des lapins, dans ce cas, faites-le traiter pour les vers plats.

◆ ◆ ◆

Q.—J'ai acheté un cochon pour engraisser il y a deux mois, depuis 2 semaines il a mal aux pattes, ne peut presque plus se lever, il a des bosses aux pattes d'en arrière, celles d'en avant sont un peu croches. Au début de sa maladie il était sur un plancher alors je l'ai mis sur la terre. Je lui donne du gru et du lait. Est-ce bien et que dois-je faire?

R.—Faites-le marcher au dehors et laissez-lui manger de l'herbe. Préparez un mélange minéral de farine d'os calcinés, de pierre à chaud moulue et sel iodé. Ajoutez un peu de farine de poisson à la ration et continuez de lui donner du lait.

◆ ◆ ◆

Q.—J'ai une jument qui a l'artère arrêtée depuis 2 mois, quand elle marche ça désenfle, aussitôt qu'elle arrête elle vient la patte enflée. Que faire?

R.—Donnez une once de soda à pâte dans l'eau, matin et soir. Massez-lu la patte chaque jour avec du liniment de térébenthine.

◆ ◆ ◆

Q.—J'ai des porcs de 2 mois ½, d'une excellente apparence auxquels je sers du gru et du lait écrémé deux fois par jour. L'un vient de mourir sans que je connaisse la cause. Il tombe tout à coup, devient bleu, enflé et très dur et se roule. Depuis trois ans j'en perds un de cette façon tous les étés. Que faut-il faire?

R.—Envoyez les porcs au pâturage le plus tôt possible et construisez leur un abri dans ce champ. S'il vous arrive d'en perdre un autre, examinez les poumons pour voir s'il souffre de quelque forme de pneumonie. Désinfectez parfaitement le parquet et les ustensiles et gardez tout dans un endroit bien sec. Il faut améliorer la diète, et ajoutez un mélange minéral. Rappelez-vous que les jeunes porcs qui ne jouissent pas de la lumière du soleil devraient recevoir de l'huile de foie de morue pour leur infuser de la résistance à la maladie.

—(Le Bulletin des Agriculteurs.

L es sociétés de producteurs d'oeufs font de grosses affaires

Le rapport des ventes effectuées par les Sociétés des producteurs d'oeufs et de volailles de l'Est de l'Ontario, depuis que la première de ces sociétés a commencé à fonctionner, le 19 décembre 1934, jusqu'au 31 mai 1937, montre que ces sociétés combinées constituent un important facteur commercial.

A la fin de mai de cette année, il y avait 22 sociétés en fonctionnement; la plus ancienne fonctionnait depuis 27 mois, la plus récente depuis 2 semaines.

Les expéditions totales d'oeufs expédiées sur le marché pendant la période en revue se chiffraient par 1,281,960 douzaines, soit 42,732 caisses, et la somme totale versée en paiement aux cultivateurs était de $257,616.84. On évalue à 2.5 sous par douzaine les frais de transport des oeufs au marché, les commissions des gérants et autres frais fixes.

Sauf à cinq des 22 points dans la vallée de l'Outaouais, les sociétés se servent de gares de chemins de fer comme centres de réception et d'expédition.

Sur les 1,281,960 douzaines d'oeufs reçues et vendues, on estime que les membres de ces sociétés ont reçu un surplus de recettes se chiffrant par $38,458.80.

Avant l'organisation de ces sociétés, presque tous les cultivateurs de la vallée de l'Outaouais vendaient leurs oeufs à des magasins ou à des acheteurs ambulants; souvent on vendait ces oeufs sans tenir compte de la catégorie, contrairement aux règlements du ministère fédéral de l'Agriculture, mais à un prix moyen et sans égard au prix courant du marché de Montréal, qui règle les prix des oeufs dans l'Est de l'Ontario.

A chacun des points de réception des sociétés, les producteurs reçoivent le paiement de leurs oeufs sur la base de la catégorie et du prix moyen de la semaine sur le marché de Montréal, déduction faite des frais de transport, de la commission du gérant et d'autres déboursés secondaires.

Tout indique que ce mouvement coopératif prendra de l'essor dans l'Est de l'Ontario, car le Service des volailles de la Division de l'industrie animale du ministère fédéral de l'Agriculture, sous l'égide duquel cette initiative a, jusqu'à un certain point, été inaugurée et développée, reçoit constamment de la part de groupes de cultivateurs dans d'autres districts des demandes de renseignements touchant la façon dont ces sociétés doivent être organisées et dirigées.

Etude élaborée sur l'utilisation de la terre

De concert avec les universités de la Saskatchewan et de l'Alberta, la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture a entrepris une étude approfondie des problèmes se rattachant aux sols, principalement dans les régions sèches de la Saskatchekan et de l'Alberta. Les fonds nécessaires à cette étude ont été puisés principalement sur les crédits pourvus par la loi du rétablissement agricole des Prairies, et l'on compte qu'au cours de cette année, 14 municipalités seront étudiées dans la Saskatchewan et probablement 12 dans l'Alberta.

Le but de cette étude est de rassembler des données sur lesquelles on puisse baser un régime d'utilisation de la terre dans ces provinces. La terre sera, en premier lieu, classée comme "non arable" ou "arable" classification qui comporte plusieurs catégories. Il est essentiel d'avoir un inventaire de ce genre pour adopter une attitude en ce qui concerne la production des récoltes, la production du bétail, la répartition des impôts, les systèmes de location, l'extension du crédit, les régimes scolaires, la colonisation ou la recolonisation et l'organisation des fermes sur une base qui permette aux cultivateurs d'obtenir de meilleurs résultats.

A la fin de 1937, 28 municipalités dans la région sèche de la Saskatchewan et une étendue presque aussi considérable dans l'Alberta auront été étudiées.

Ces études font partie du programme de recherches du Gouvernement fédéral en ce qui concerne les problèmes de la sécheresse dans l'Ouest. Les cultivateurs fournissent une partie de ces données et le reste est puisé dans les archives des municipalités et des ministères provinciaux.

Des comités consultatifs ont été institués dans chaque province; ces comités se composent d'agents des ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture et des universités.

Vache Ayrshire de grand mérite

OTTAWA — Joseph-P. Beauchemin, de Verchères, Qué., est le premier Canadien français, propriétaire d'une vache Ayrshire qui ait gagné la double récompense de l'Association Canadienne des Eleveurs de Ayrshires consistant en un certificat de production de grand mérite portant le sceau d'or et en un certificat de membre du Club des Cent Mille Livres de l'Association Américaine des Eleveurs de Ayrshire.

La vache qui a valu ce double honneur à M. Beauchemin porte le nom de "Saint-Blain Printanière" et est âgée de 14 ans. Elle est la 19e Ayrshire canadienne à se classer à pareil rang. Elle a produit 100,198 livres de lait, 4,515 livres de gras de beurre, tirant 4.46 pour cent, pendant une période de lactation de de 2,589 jours.

Comment combattre les maladies des plantes d'ornement

Les plantes d'ornement qui ajoutent tant d'agrément au jardin, sont souvent défigurées par des maladies, causées par toutes sortes d'organismes différents, les uns microscopiques, d'autres très visibles à l'oeil nu. Ces organismes peuvent être des bactéries ou des champignons ou des agents d'une forme inconnue appelée 'virus.'

Pour réussir la culture des plantes d'ornement, il faut tout d'abord leur fournir les conditions qu'elles exigent en ce qui concerne la lumière, le sol et l'humidité. Celles qui sont plantées dans des endroits qui ne conviennent pas à leur nature ne fleurissent jamais et généralement succombent tôt ou tard aux maladies.

Les asters de Chine, les roses trémières, les roses et les pivoines sont quelques-unes des plantes que l'on trouve souvent endommagées par les maladies dans les jardins, dit M. J. L. Howatt, du laboratoire fédéral de phytopathologie, Fredericton, N.-B. A ce laboratoire, on a fait des études spéciales sur les maladies qui attaquent ces plantes, et voici les mesures répressives préconisées.

Deux maladies très répandues attaquent généralement les asters: la brûlure et le jaunissement. On peut éviter la brûlure en plantant les excellentes variétés résistantes que l'on trouve maintenant chez beaucoup de grainetiers. Le jaunissement est une maladie à virus qui fait jaunir le feuillage et tomber beaucoup de boutons florifères. Les fleurs ont une couleur plus ou moins anormale. Cette maladie se rencontre souvent chez un grand nombre de mauvaises herbes indigènes canadiennes, comme le pisseulit et les marguerites, d'où elle est transmise aux asters par l'intermédiaire d'un petit insecte appelé cicadelle. Le seul remède à appliquer contre cette maladie est de cultiver les jeunes plantes d'asters jusqu'à ce qu'elles soient entièrement développées sous des cages spéciales, à couverture de coton.

Les roses trémières sont partout exposées aux ravages d'une rouille qui se manifeste sur les surfaces des feuilles sous forme de boutons brun rougeâtre. Les plantes gravement affectées perdent généralement leur feuillage. On peut maîtriser cette maladie en pulvérisant parfaitement les plantes avec de la bouillie bordelaise 4-4-40, en commençant au commencement de juin et en répétant la pulvérisation à deux semaines d'intervalle.

Les rosiers sont souvent défigurés par la maladie de la tache noire qui produit des taches noires circulaires, caractéristiques, sur le feuillage. Dans les cas graves, les plantes sont défeuillées et les bourgeons rabougris. Un excellent moyen de répression est de pulvériser les plantes parfaitement, toutes les deux semaines, avec un mélange composé d'une demi-cuillerée à thé d'oxyde de cuivre rouge dans trois gallons d'eau.

Le mildiou cause beaucoup de dégâts tous les ans au feuillage et aux fleurs des pivoines. Des taches brunes caractéristiques se voient sur les feuilles; les bourgeons florifères sont souvent tellement affectés par la pourriture qu'ils ne s'épanouissent jamais. Cette maladie est très facile à maîtriser; il suffit de pulvériser les plantes avec de la bouillie bordelaise 4-4-40 à laquelle on ajoute une substance collante. Appliquez la première pulvérisation lorsque les boutons font leur apparition et répétez à intervalles de dix jours jusqu'à ce que les boutons s'ouvrent. On doit faire au moins deux applications après la floraison afin de protéger le feuillage.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Botaniste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou aux laboratoires phytopathologiques à Charlottetown, I. P.-E., Fredericton, N.-B., Kentville, N.-E., Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q., St. Catherines, Ont., Winnipeg, Man., Saskatoon, Sask., Edmonton, Alberta, Summerland, C.-B., et Saanichton, C.-B., Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le Canada est en proéminence à l'exposition

On sait que le Canada prend une part active à l'Exposition internationale de Paris, France; les lignes suivantes que nous empruntons de la grande revue agricole "Vie à la Campagne," donnent une idée du rôle particulier qu'il tient dans le groupement des bâtiments des différents pays:

Le pavillon du Canada, situé à l'entrée du Champ-de-Mars, à proximité du pont d'Iéna, reconstitue par sa forme et ses proportions un entrepôt à grains.

La hauteur de ce bâtiment est de 15 m. et la superficie du seul grand hall qui le compose, de 40 m2. Sa façade en béton armé, d'un ton gris-pierre, reproduit les silos si caractéristiques. L'aération qu'ils procurent, évitant la dilatation des millions de boisseaux de froment contenus dans ces immenses entrepôts, est due à la forme intérieurement concave qui leur est donnée. Cette forme a servi de prétexte décoratif à de très harmonieuses façades, principale et latérales, qui semblent ainsi faites de demi-colonnes assemblées les unes aux autres et que des projecteurs, dissimulés à la base de leur cavité, éclairent le soir en accentuant leur forme arrondie et leur élancement.

Sur la façade principale, quatre bas-reliefs en aluminium, illuminés aussi le soir à leur base indirectement, représentent: les Pêcheries, les Fourrures, les Mines, les Bois. Sur chacune des façades latérales, deux autres bas-reliefs en même matière symbolisent, l'un l'Agriculture et le Froment, l'autre les Fruits. Au-dessus de ces façades latérales, deux grandes peintures colorées et prenant toute leur intensité de tons la nuit par le même éclairage indirect, sont consacrées aux Champs de Froment, grande richesse naturelle canadienne. Un haut "totem" personnifie, à l'extrémité d'une des façades latérales, une ancienne divinité des Peaux-Rouges, et l'extrémité de l'autre est précédée d'un énorme bison. Sur les demi-colonnes de la façade principale, le mot "Canada" se détache en lettres d'aluminium d'un mètre de hauteur.

En entrant dans le grand hall, vous remarquez un bas-relief représentant le premier ministre du Canada. L'intérieur du Pavillon contient 30 stands qui l'entourent et dont le sol est recouvert d'un linoléum bleu clair pour ces stands et bleu foncé au milieu. Les murs sont revêtus de bois naturel ciré du Canada, en bandes claires et foncées alternées. Une section est réservée aux anciens arts et métiers canadiens: tissage au rouet de la laine, étoffes telles que les fabriquaient les anciens Canadiens français.

Une seconde section est réservée aux différentes provinces canadiennes: Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Alberta, Colombie-Britannique, etc., et où sont montrés les produits du sol et autres. Dans une section d'information par la littérature, des livres et revues sont exposés, traitant de tout ce qui a rapport à la nation canadienne.

La quantité de lait utilisée pour la fabrication du beurre au Danemark se monte à environ 80 pour cent de la production totale du pays.

La science fait ressortir la valeur des herbages

Aux yeux de la génération actuelle, le blé a toujours été la récolte la plus importante de toutes, mais il existe une récolte beaucoup plus ancienne et sur laquelle les fondements de l'agriculture ont été posés à l'aube même de la civilisation: c'est l'herbe des prés ou des pâturages. Pendant bien des années, elle a été reléguée à l'arrière-plan jusqu'à ce que la science agronomique fût venue à son aide en accroissant les connaissances humaines (et les bénéfices réalisés par les cultivateurs) en ce qui concerne les pâturages, leur établissement, leur exploitation et leur fertilisation.

Jamais les problèmes se rapportant aux pâturages n'ont suscité autant d'intérêt sur tous les points du globe qu'ils ne le font actuellement, et jamais on n'a donné autant d'attention qu'aujourd'hui à la sélection améliorante des plantes afin d'améliorer les différentes graminées et légumineuses fourragères, la valeur alimentaire des différentes plantes fourragères employées pour l'alimentation du bétail, l'amélioration des pâturages par l'emploi d'engrais chimiques, l'exploitation des pâturages et l'étude des meilleurs mélanges de semence pour la production du foin et de l'herbe.

Tout dernièrement, des savants des ministères de l'Agriculture fédéral, de l'Ontario et du Québec, ainsi que des différents collèges d'agriculture, ont assisté à la conférence fédérale-provinciale sur les pâturages, qui a eu lieu à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et où l'on a discuté les principales phases de la culture et de l'utilisation des pâturages. Le 12 juillet, des représentants des associations agronomiques se sont réunis pour assister à la quatrième Conférence mondiale sur les pâturages, qui a eu lieu à la Station galloise de sélection améliorante des plantes, à Aberyswyth, Galles, qui a été choisie en raison de la renommée internationale des travaux qui y sont accomplis. On compte que de grands avantages résulteront pour tous les pays des discussions qui ont eu lieu au cours de ces réunions. Le Canada était représenté par le Dr L. E. Kirk, l'agrostogiste du Dominion, qui présenta la communication plénière du Dominion intitulée "La valeur de certaines espèces de graminées et de légumineuses pour l'établissement des pâturages, dans les conditions qui règnent au Canada." Le seul autre représentant canadien, le Dr MacConkay, du Conseil Canadien des Recherches, a présenté une communication intitulée "La valeur alimentaire de la production de récoltes fourragères dans l'Est du Canada."

NOTES AGRICOLES

La piastre gourde (environ 20 sous) est l'unité monétaire commune de la République de Haïti, et l'année fiscale de Haïti commence en octobre et se termine en septembre de l'année civile suivante. Pendant l'année fiscale allant d'octobre 1935 à septembre 1936, les exportations canadiennes sur Haïti étaient évaluées à 890,681 "gourdes", soit environ $178,136, ce qui représente une augmentation sur les douze mois précédents. Les produits exportés se décomposaient ainsi: farine de blé, pommes de terre, beurre, conserves de viandes, poisson salé, séché et fumé, et pneus et tubes de caoutchouc.

Pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1937, les importations de pommes au Canada ont été à peu près les mêmes que l'année précédente, savoir 55,160 barils. Il y a eu une diminution dans les quantités reçues des Etats-Unis, mais une augmentation correspondante dans celles venant de la Nouvelle-Zélande. En ces quatre dernières années les importations de pommes néo-zélandaises au Canada n'ont cessé d'augmenter.

Conserves faites au Canada —Une marque de qualité

L'industrie des conserves de fruits et de légumes a fait de grands progrès dans notre pays. Le rapport préliminaire couvrant l'année fiscale finissant le 31 mars 1937, nous apprend que la fabrication des conserves en 1936 a été plus considérable qu'en tout année précédente; le nombre de caisses de conserves de fruits était de 1,855,146 et celui de légumes, de 9,544,864. On compte que les confitures, les cornichons, le catsup accuseront également une très forte augmentation lorsque les chiffres exacts seront connus.

Il y a 505 conserveries actives de fruits et de légumes et 57 non actives, ayant un permis du gouvernement du Canada. Plusieurs nouvelles fabriques sont en cours de construction pour 1937 et si le temps le permet, on prévoit que la fabrication dépassera tous les records. Les 505 conserveries actives se trouvent aux endroits suivants: Ile du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 23; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 85; Ontario, 303; Manitoba, 11; Saskatchewan, 1; Alberta, 2, et Colombie-Britannique, 66. Il y a également 143 conserveries à domicile, sous permis.

L'augmentation enregistrée dans les exportations fournit une preuve éclatante du développement de l'industrie des conserves de fruits et de légumes. Pendant l'année finissant le 31 mars 1937 il s'est exporté 3,217,343 caisses, 11,954 barils, 15,621 sacs et 317 barillets de différents produits contre 2,571,290 caisses en 1936, et il s'est délivré 10,076 certificats d'exportation contre un total de 7,740 l'année précédente.

Les exportations de conserves de fruits et de légumes canadiens sont dirigées sur presque tous les pays du monde. Les exportations principales se décomposaient ainsi: 222,078 caisses de conserves de pommes; 36,385 caisses de pommes évaporées; 14,319 caisses d'asperges; 2,439 caisses de fèves; 32,276 caisses de cerises; 51,100 caisses de maïs; 33,938 caisses de mûres logan; 154,588 caisses de poires; 4,944 caisses de prunes; 283,349 caisses de tomates; 875,632 caisses de catsup aux tomates; 245,121 caisses de pâte, de pulpe et de purée de tomates; 16,779 caisses de produits de tomates; 921,400 caisses de soupes aux tomates, et 68,836 caisses de jus de tomates.

Toutes les conserves industrielles ou ménagères ayant un permis sont sous la surveillance du Service des conserves de la Division des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Intérêt croissant dans les travaux des cercles agricoles

Le rôle important que joue la jeunesse dans toutes les branches de l'industrie agricole est un des caractères distinctifs de l'agriculture moderne canadienne. Il n'en a pas toujours été ainsi. Autrefois il n'y avait guère que l'amour du travail qui pût attirer les jeunes gens sur la ferme, mais leur intérêt s'est réveillé depuis, et le désir de réussir dans cette industrie, la plus ancienne et la plus grande de toutes, a mis le jeune cultivateur dans une position dirigeante.

Cette position est en réalité le résultat de l'une des initiatives les plus progressives et les plus encourageantes des temps modernes; nous voulons parler de l'organisation des cercles agricoles de garçons et de filles, désignés officiellement "Cercles de la jeunesse agricole au Canada." Ce mouvement a pour but de développer l'intérêt dans la vie de la ferme, de pourvoir une instruction pratique en agriculture et en économie ménagère, d'améliorer les pratiques de la ferme, d'encourager l'emploi de meilleurs bestiaux et de meilleure semence, et de préparer les gens à devenir de meilleurs citoyens dans leurs districts respectifs.

L'organisation de la jeunesse agricole est encouragée par les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, les Services d'extension des universités et des collèges d'agriculture, et elle est consolidée et coordonnée par l'intermédiaire du "Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole." Ce mouvement a une portée nationale et l'augmentation continuelle dans le nombre des jeunes gens qui s'y enrôlent est fort encourageante. En 1931 il y avait 1,215 cercles ayant 21,142 membres contre 2,098 cercles ayant 34,457 membres en 1936.

Au nombre des membres du Conseil canadien de la jeunesse agricole se trouvent le Ministère fédéral de l'Agriculture, les Ministères provinciaux de l'Agriculture, à l'exception de la Saskatchewan qui est représentée par le Service d'extension de l'Université, et plusieurs institutions et sociétés d'affaires. Le bureau central du conseil est à l'Edifice de la Confédération, Ottawa, et le Secrétaire général est M. A.-E. MacLaurin.

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Juillet	5	6	7	8	9	10
BLE						
Nord No 1	150⅛	148	143⅝	145¼	144¼	144⅛
Nord No 2	147⅝	145½	141⅝	143	142	142⅝
Nord No 3	143⅝	141½	137⅛	139	138½	138⅝
No 4	139⅝	137½	132⅛	134	133	132⅝
No 5	129⅝	128	124⅛	126	125	124⅝
No 6	123⅝	122	118⅛	120	119	118⅝
Fourrage	107⅝	106	102⅛	104	103	102⅝
Sur voie net	147⅝	146	142⅛	144	143	143⅝
No 1 Durum	134⅝	134⅜	129⅜	131	129¼	129⅝
No 2 Durum	129½	129⅜	124⅜	126	124¼	124⅝
No 3 Durum	126⅝	126⅜	121⅜	123	121¼	121⅝
Inférieur Nord 1	148⅝	146½	141⅞	143¾	142⅝	142⅝
Inférieur Nord 2	145⅞	144	139⅞	141½	140½	140⅝
Inférieur Nord 3	142⅛	140	135⅝	137½	137	136⅞
Charbonneux 1	143⅝	142	138⅛	140	139	138⅞
Charbonneux 2	140⅝	139	135⅛	137	136	135⅞
Charbonneux 3	138⅝	137	133⅛	135	134	133⅞
Rej. Nord 1	142⅛	140½	136⅝	138½	137½	137⅝
Rej. Nord 2	139⅝	138	134⅛	136	135	134⅝
Rej. Nord 3	137⅝	136	132⅛	134	133	132⅝
Printemps 1	141⅝	140	136⅛	138	137	[illegible]
Printemps 2	139⅝	138	134⅛	136	135	134⅝
Printemps 3	136⅝	135	131⅛	133	132	131⅞
AVOINE						
C.W. No 2	65	66	65½	65⅛	63⅞	65⅝
C.W. No 3	64	65	64½	64⅛	62⅞	62⅝
Fourrage No 1	62½	63½	60¼	59⅞	58⅝	60⅛
Fourrage No 2	57½	58½	56	55⅝	54⅝	55⅝
Fourrage No 3	52½	53½	51	50⅝	49⅝	50⅝
Sur voie net	63⅞	64⅛	64⅜	64	62⅝	64⅛
ORGE						
C.W. Na 3	74⅞	74	72⅞	76⅛	72	72½
C.W. No 4	70⅞	70	68⅞	71⅛	67	67½
C.W. No 5	69⅞	68	67⅞	70⅛	66	66½
C.W. No 6	68⅞	68	66⅞	69⅛	65	65½
Sur voie net	72⅞	72	70⅞	74⅛	71	71½
LIN						
C.W. No 1	183	182¼	179½	180⅝	180	178
C.W. No 2	179	178¼	175½	176⅝	176	174
C.W. No 3	163	162¼	159½	160⅝	160	158
C.W. No 4	158	157¼	154½	155⅝	155	153
Sur voie net	182	181¼	178½	179⅝	179	177
SEIGLE						
C.W. o 2	146⅜	146	145⅜	144	144	143⅝
C.W. No 3	141⅜	141	140⅜	139	139	138⅝
C.W. 2 rej.	136⅜	136	130⅜	124	119	[illegible]
C.W. No 4	133⅜	133	127⅜	121	116	110⅝
Ergot rej. X	131⅜	131	125⅜	119	114	[illegible]
Sur voie net	145⅜	145	144⅜	143	143	142⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Juillet	148⅝	147	143⅛	145	144	143⅞
Oct.	139⅝a⅜	139⅜a⅞	137⅜a⅝	139	137¼a⅝	137⅝
Déc	136⅝a⅛	136⅛a⅝	135	135⅜	133⅞	134
AVOINE						
Juillet	64½	65½	65	64⅝	63⅜	64⅞
Oct.	56½	56⅝a1	55⅛a⅜	55⅞	54⅛a⅜	54⅝
Déc	53⅜	53	52⅜	52⅜	51	51⅞
ORGE						
Juillet	73⅞	73	71⅞	75⅛	72	72½
Oct.	70⅞	69⅞	69⅜	69⅝	66⅝a⅜	68
Déc	68⅝	67½	66⅜	67½	65⅛	66⅝
LIN						
Juillet	183	182¼	179½	180⅝	180	178
Oct.	183⅜	183	181	182⅞	181½	180½
Déc	182	182⅝	180½	181½	180½	178
SEIGLE						
Juillet	146⅝	146	145⅜	144	144	143⅝
Oct.	107⅛	105⅛	103⅜	102¼	98⅜	97⅞
Déc	104⅜	102⅝	101⅞	100	96⅛	95⅛

WINNIPEG

M. le Dr F. Decosse, Mme Decosse et leur famille, de Saint-Paul, Alta, sont en visite chez Mmes P. L'Heureux, E. Bélair et L. Bénard.

• • •

Mlle Hélène Provost est en visite chez Mme Paul L'Heureux, de Lorette.

• • •

Le Café Waldorf est de plus en plus le rendez-vous des personnes de langue française désireuses de prendre un bon repas. Son propriétaire, M. L.-H. Gauthier, y a fait récemment des améliorations importantes qui donnent à l'établissement une très belle apparence et un cachet d'art moderne très réussi.

• • •

Mme Georges-M. Laflèche et sa famille passent l'été à Laurentia Beach.

• • •

M. et Mme Paul Comeau sont en voyage à Duluth et Port Arthur.

• • •

M. Paul Sala, Mlle Yvette Sala et M. Louis Sala sont partis pour Saint-Laurent, où ils passeront deux semaines à leur chalet.

Airs gays, airs tendres

irradié par CKY et le réseau de l'ouest de Radio-Canada
jeudi le 15 juillet à 11 heures
sous la direction de Marius Benoist

1—Chanson de la Grand'Maman .... Pierné
l'orchestre

2—Air d'Iphigénie en Tauride .... Campra
Thérèse Deniset, soprano et l'orchestre

3—Gavotte .... Kirnberger
l'orchestre

4—La Fille aux Cheveux de Lin .... Debussy
Frank Simons, violoniste et l'orchestre

5—Divertimento en trois mouvements .... Mozart
l'orchestre

6—Il neige! .... Bemberg
Thérèse Deniset

7—Rondo de "Rose et Colas" .... Monsigny
l'orchestre

Petites Annonces

MAISON entièrement moderne, 135, rue Masson. Finie en stucco, huit pièces et salle de bain. Très chaude, très bien finie. Bonne occasion, $3,500. S'adresser à Henri d'Eschambault, 186, rue Provencher.

ON DEMANDE une jeune fille pour ouvrage de maison. S'adresser à M. J.-B. Lauzon, 339, avenue William, Winnipeg. 10



NOUVELLES DE PARTOUT

La sécheresse est alarmante dans l'Alberta

CALGARY — La sécheresse a fait des ravages si considérables dans les récoltes de la province de l'Alberta que le ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner, a décidé d'écourter ses vacances et de retourner à Ottawa immédiatement, afin de voir à ce que les octrois aux cultivateurs affectés soient continués.

"J'étais venu à Calgary, a déclaré M. Gardiner, dans l'intention de prendre quelques jours de repos. Mais, voyageant aujourd'hui dans la campagne, je me suis rendu compte que la situation est grave. Il est urgent que je retourne à Ottawa pour m'assurer que les secours seront payés aux cultivateurs affectés."

La première traversée aérienne par étapes

MONTREAL—Le puissant hydravion "Caledonia" qui a traversé heureusement l'Atlantique de Foynes à Botwood (Terre-Neuve) et franchi ensuite la distance de Botwood à Boucherville, s'est posé sur les eaux du Saint-Laurent jeudi après-midi. Il était commandé par le capitaine anglais A.-S. Wilcockson.

L'hydravion a filé à belle allure, gardant une moyenne de 150 milles à l'heure. Au-dessus du golfe, il a signalé une altitude de vol de 2,400 pieds, mais aux approches des centres principaux il a bien voulu voler à plus faible altitude pour se faire bien voir.

Après des réceptions officielles sur le quai et à l'hôtel de ville de Montréal, le "Caledonia" est reparti le lendemain pour Washington.

Exécution du meurtrier d'un détective

QUEBEC — Honorat Bernard, 26 ans, a expié, vendredi matin, sur l'échafaud dressé dans la cour de la prison de Québec, le meurtre du détective Léopold Châteauneuf, de la Sûreté provinciale.

On se souvient de l'évasion dramatique d'Honorat Bernard et Henri Fontaine de la prison de Québec, en janvier dernier. C'est au cours d'un engagement tragique entre des membres de la police et les deux évadés, que l'un de ceux-ci, Fontaine, fut abattu par la police alors que le détective Châteauneuf tombait lui-même sous trois balles, victime de son devoir. Ce n'est que deux jours plus tard, après un siège mémorable, que la police réussit à capturer Honorat Bernard.

Trois as français à Montréal

MONTREAL — Trois as français, Michel Detroyat, Marcel Doret et René Drouillet, prendront part au pageant aérien franco-canadien qui se déroulera à Saint-Hubert le 28 et le 29 août prochain.

Detroyat s'est classé premier l'an dernier à Cleveland avec son avion de $500,000; Doret détient quinze records d'altitude et de vitesse, et Drouillet était, pendant la campagne d'Ethiopie, le pilote de l'ancien empereur Hailé Selassié.

A l'occasion du passage à Montréal de ces trois célèbres aviateurs français, plusieurs avions nouveaux types, tant français qu'américains, seront en montre. Plusieurs pilotes dont la réputation n'est plus à faire sont attendus à Saint-Hubert où ils donneront libre cours à leur audace en exécutant des tours d'acrobatie qui leur ont déjà valu leur renommée.

Emissions radiophoniques de France et livres français

PARIS — Des émissions françaises à destination du Canada; le développement de l'oeuvre du livre français en Amérique du Nord, grâce au concours des familles françaises: telles sont les deux idées essentielles soumises par M. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal, au Congrès des nations américaines dans sa communication très applaudie.

"J'appelle de tous mes voeux, a notamment déclaré M. Vanier, le jour où la France voudra, par radio, maintenir ces contacts d'une façon permanente par des séries d'émissions destinées à faire rayonner sa culture dans le monde et en particulier dans le Canada français.

Quelles splendides moissons ne verrions-nous pas se lever, si grâce à votre énergique intervention, nous pouvions distribuer en votre nom, chaque année, des milliers et milliers de livres qui encombrent vos greniers, vos demeures et les caves de vos maisons d'éditions?"

L'Espagne blanche défend la civilisation en luttant contre le communisme

LONDRES — Le généralissime Franco a fait tenir une note à des puissances européennes, pour revendiquer la reconnaissance des droits de la belligérance à l'Espagne blanche. Il annonce, dans cette note, qu'il se peut que l'Espagne blanche ferme ses marchés aux pays qui lui nieront ces droits. (D'après une dépêche spéciale que le "Times" de New-York et la "Gazette" de Montréal ont reçu de Salamanque, la note du généralissime ajoute que les sacrifices qu'elle a faits donnent à l'Espagne blanche le droit d'exiger le respect de tous et de parler directement au monde, surtout aux pays qui, "comme l'Angleterre et la France", soit en agissant, soit en s'abstenant d'agir, sont intervenus en faveur de ceux qui aspirent à bolcheviser et à détruire l'Espagne).

La reprise économique en France

PARIS — La reprise économique s'accélère rapidement en France depuis le début de l'Exposition universelle. A la date du 26 juin, le nombre des chômeurs est tombé à 320,000, soit 5,800 de moins que la semaine précédente et près de 100,000 de moins que l'an dernier à pareille époque. Paris et ses environs immédiats comptent encore 157,000 sans-travail. Dans le reste du territoire, le chômage a pratiquement disparu. D'autre part, les recettes brutes des chemins de fer pendant la vingt-quatrième semaine de 1937 sont supérieures de 23.45 pour cent à celles de la semaine correspondante de 1936. L'augmentation porte en proportions sensiblement égales sur les recettes de marchandises et recettes de voyageurs. Le nombre de wagons chargés du 11 au 17 juin—c'est-à-dire pendant la dernière semaine dont les résultats soient connus — est en augmentation de 12 pour cent.

A propos d'eau bénite et de M. de Vaudreuil

Citons un cas de préséance qui montrera dans quel embarras se trouvait parfois l'évêque de la Nouvelle-France. D'après l'ordre du roi le gouverneur devait être encensé et recevoir l'eau bénite immédiatement après l'évêque. Dans la cathédrale de Québec, cet honneur avait toujours été accordé au gouverneur. L'officiant s'acquittait de ce devoir par aspersion. En 1717, M. de Vaudreuil ayant assisté à la messe dans l'église paroissiale de Montréal, l'officiant au lieu de lui donner l'eau bénite par aspersion lui présenta le goupillon, de manière que le gouverneur prit l'eau avec son doigt. Aujourd'hui, personne ne s'occuperait de pareille vétille. Mais, aux temps anciens, les questions de préséance primaient tout. M. de Vaudreuil, de retour à Québec, demanda à Mgr de Saint-Vallier, que l'eau bénite lui fut présentée dans sa cathédrale de la même manière qu'elle lui avait été donnée à Montréal. L'évêque refusa, prétendant qu'il ne le devait pas, laissant néanmoins la liberté aux prêtres de Montréal de faire comme ils avaient commencé.

Mgr de Saint-Vallier en écrivit aussitôt au Conseil de Marine, pour lui faire part de la prétention du gouverneur de Vaudreuil. Celui-ci, de son côté, fit part à madame de Vaudreuil, alors à la cour, du refus qu'il venait d'essuyer. Il l'informait en même temps que le supérieur du Séminaire de Montréal et un curé des environs de Québec l'avaient assuré que, d'après le **Traité des droits honorifiques**, plusieurs arrêts avaient été rendus en faveur des seigneurs haut-justiciers, par lesquels il était ordonné aux curés de leurs paroisses de leur donner l'eau bénite par présentation du goupillon, et non par aspersion. Mme de Vaudreuil était toute puissante auprès du Conseil de Marine et celui-ci donna raison au gouverneur. Le prêtre officiant, lorsque M. de Vaudreuil assistait à la messe à la cathédrale de Québec, fut donc obligé de lui présenter le goupillon au lieu de l'asperger comme on avait fait jusque-là. Cette décision du Conseil de Marine dut être fort sensible à Mgr de Saint-Vallier puisque c'est lui-même qui lui avait soumis le cas.

(Le Bulletin des Recherches historiques).

Lune rousse

—Je me demande où j'avais la tête, vraiment, quand j'ai consenti à vous épouser.

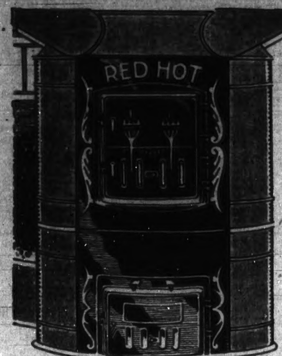
—Mais sur mon épaule, ma chérie, sur mon épaule.

• • •

Interview

Le reporter — Et quel est le regret de votre vie?

—C'est d'avoir été le plus grand prestidigitateur du siècle et de n'avoir jamais osé faire disparaître ma femme...



Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

La Femme au Congrès de la Langue française

Résumé de travaux présentés aux séances de la Journée des Dames.

L'esprit français dans la famille
Michelle Le Normand

Atmosphère de 1912, et pittoresque effet du premier Congrès de la Langue française sur quelques jeunesses du temps. En 1912, l'esprit français ne subissait pas dans nos familles cet assaut de forces étrangères déchaîné depuis par la radio, le cinéma.

Aujourd'hui que penseront du second Congrès, d'autres jeunesses? Une autre femme de lettre le dira peut-être dans vingt-cinq autres années. Mais rien ne semble désespéré; l'esprit français, malgré les apparences parfois inquiétantes, reste vivace. Quelques exemples choisis le prouvent. Ces exemples ne peuvent pas n'être que des exceptions.

Une des raisons profondes d'espoir, est celle-ci: la génération d'aujourd'hui a plus d'occasions de s'américaniser, d'opter pour une vie matérielle, mais cette génération est mieux guidée que ne l'étaient les précédentes. Les parents sont plus instruits, plus cultivés. Le sens patriotique est éveillé, ordinairement. La vie intellectuelle a acquis plus d'importance. Les parents étaient autrefois assez sages pour tenir avant tout à l'instruction, même s'ils n'étaient pas très riches, mais pouvaient-ils souvent guider leurs enfants dans le monde de l'esprit? La littérature était un luxe ignoré. En plus, le mur s'était élevé entre une génération et l'autre.

Le guide intellectuel, notre génération le trouvait rarement dans sa propre famille; beaucoup d'enfants le trouvent aujourd'hui en leur père et mère. Les parents ont plus souvent le souci d'orienter leurs enfants, de développer leur goût; des couples fortunés ou non, organisent des promenades et des voyages instructifs, forment une bibliothèque, constituent au foyer, une école de culture française.

Les arts domestiques
M. Alphonse Désilets

Nos industries domestiques remontent à l'École des Arts et Métiers fondée par Mgr de Laval et à celle qu'établit madame de Répentigny à Montréal au 17e siècle. Les mères Ursulines et les Dames de la Congrégation initièrent de bonne heure leurs élèves au tissage et à la couture. En 1712, la majorité des habitants du pays s'habillaient d'étoffes, de flanelles, de droguet, de toile de lin produits et fabriqués en terre canadienne.

Après la conquête, les tissus et les lainages anglais firent une rude concurrence aux produits du pays. La révolte de 1837 remit ces derniers en honneur, mais ce fut pour peu de temps. En 1818 le gouvernement provoqua un renouveau de l'industrie de la laine et de la toile chez nous. Des initiatives privées, celles de Mgr Allard, de Messieurs les chanoines Cloutier et Girard, de plusieurs écoles ménagères vinrent seconder l'action du gouvernement.

Québec compte actuellement 8 grandes écoles ménagères, d'industrie domestique. Des démonstratrices parcourent les campagnes pour enseigner l'art du tapis, de la couverture, de la toile, des étoffes. Grâce à divers organismes: comptoirs, coopératives ou ligues des arts domestiques, l'industrie domestique contribue à équilibrer le budget de la ferme. De plus, des centaines de jeunes campagnardes se livrent au foyer à ces travaux de filage ou de tissage au lieu de gagner à bonne heure les villes. Tout fait présager un avenir prometteur sur ce terrain de l'artisanat domestique.

La cuisine
Dr Arthur Vallée

Après une définition de l'art culinaire qui contribue au développement du goût et "l'éducation du goût tout comme celle de nos autres sens témoigne de l'affinement d'un peuple," a dit André Lichtenberger, le rapporteur rappelle en deux mots l'histoire de la cuisine.

Puis il préconise l'idée classique de la cuisine française en signalant à côté les cuisines nationales. Parmi celles-ci la cuisine canadienne avait sa place. Associée à la cuisine française d'où elle venait elle conservait son caractère.

On savait manger chez nous et c'était un des caractères de nos foyers et de la table familiale.

A ces coutumes qui avaient leur importance se sont substituées d'une part le système de manger au comptoir, sur la rue, partout, à la hâte, en cherchant sa pitance dans le fracas d'une vie sans arrêt. A ces modes nouvelles se sont jointes les formules du "cocktail party" et des "progressive dinners" qui ont pénétré dans certains milieux et cette hâte intensive qui caractérise la vie du jour.

Pour aller vite encore on a recours à la conserve alimentaire à laquelle on a joint des recettes américaines invraisemblables au point de vue culinaire par les produits qu'on y mélange.

Le "quick lunch" fait la lutte au restaurant de premier ordre et à la bonne auberge.

Nos dirigeants comprenant l'importance de la chose au point de vue touristique se sont occupés de la question. On doit concéder qu'il y a eu partout amélioration sensible au point de vue du logement et de la tenue. Il n'en est pas de même au point de vue culinaire. Si nos auberges et nos petits hôtels servaient des repas très simples composés de quelques plats, parfois spécialisés et toujours à point, il n'en serait que mieux et les menus peu coûteux mais de premier ordre se substitueraient au long énoncé des "places" souvent médiocres.

Il ne faut pas oublier non plus que si nos écoles ménagères ont fait dans ce sens un noble effort on ne peut s'attendre à ce que la cuisine soit une science scolaire ou gouvernementale. Comme plusieurs autres parties de l'éducation c'est surtout dans la famille que les saines connaissances culinaires pourront s'apprendre.

Pour revenir à une cuisine qui en soit une et qui par son caractère attire le touriste au même titre que nos paysages et nos habitudes, il importe de voir intervenir en même temps et le consommateur qui proteste contre nos méthodes gastronomiques et nos ménagères qui reprennent leur rôle dans la famille, et même ces associations gastronomiques d'amateurs qui comme au Club des Cents en France pourraient aider nos auberges à refaire leur réputation culinaire.

L'art culinaire en fait doit faire partie de notre patrimoine et être une manifestation de l'esprit français chez nous.

L'école du foyer
Mlle Georgina Lefebvre

La femme canadienne-française a une grande responsabilité dans le maintien de l'esprit français au foyer. De nos jours, ce foyer est menacé par les infiltrations étrangères, surtout américaines. La femme doit lutter contre ces infiltrations. Elle doit se préparer à sa vocation de femme, y associer un époux digne d'elle, de sa religion et de sa race. Une fois mariée, il lui revient de veiller à l'éducation première de ses enfants, éducation religieuse, éducation nationale.

Sur ce terrain en particulier, elle doit commencer et compléter le travail de l'institutrice, respecter celle-ci et la faire respecter de ses enfants. Il lui revient d'initier ces derniers, les filles surtout, à leur vocation sociale, aux tâches qui les attendent dans la famille et dans l'Eglise.

L'heure est à l'action catholique. Il faut entraîner la jeune fille à l'apostolat sur un terrain plus vaste que le foyer: la société elle-même. C'est le désir de Sa Sainteté Pie XI. Ce désir se réalise chez nous par divers mouvements d'action catholique féminine. Il est à souhaiter que les femmes de chez nous se vouent de plus en plus à cette action catholique tout en demeurant les gardiennes de l'esprit français dans nos foyers canadiens.

L'influence de la femme
Mme Charles Frémont

Madame Charles Frémont dit son intention de faire un examen consciencieux de ce que sont les Canadiennes françaises. Après avoir défini l'idéal de l'esprit français basé sur notre foi catholique et la famille, elle considère quelle part la femme a eue dans ce développement.

Analysant le rendement social que donne la femme dans ses activités diverses, Madame Frémont demande: "N'est-on pas parfois trop porté à ne pas estimer à sa juste valeur le travail gratuit? La vie des femmes, dans une forte proportion, est basée sur ce dévouement constant qu'elles prodiguent à leur famille et aux déshérités de ce monde." Après avoir décrit les activités d'oeuvres sociales solidement établies, elle souligne "l'esprit moderne qui préside à la formation de tous ces comités mixtes qui sollicitent la collaboration des deux grandes divisions de l'humanité, hommes et femmes, dans un but d'intérêt commun.

Notre esprit français est traditionnaliste, mais il n'est pas réfractaire à la marche en avant des idées, et nous aurons aussi chez nous une transformation qui donnera à nos mouvements sociaux une impulsion nouvelle basée sur la collaboration des groupes. La femme canadienne-française est appelée à faire sa part dans cet ordre nouveau; lorsqu'elle aura une éducation sociale, elle en saisira la portée et s'efforcera généreusement d'être à la hauteur de la situation pour l'avantage de la famille et de la société toute entière.

Mme Frémont traite de l'influence que la femme de notre race pourrait avoir pour propager l'esprit français dans notre pays, alors que nos concitoyennes de langue anglaise ont de si larges et utiles activités publiques. "A cause de la situation existante, reprend-elle, nous ne pouvons pas exprimer notre pensée française et catholique avec autorité, et, par conséquent, notre influence, dans notre pays entier, est à peu près nulle; est-ce véritablement une avance pour notre esprit français?"

Elle forme des voeux pour que l'on vulgarise l'éducation civique qui est l'hygiène du système démocratique. La femme canadienne-française a fait sa part dans la conservation de l'esprit français suivant l'éducation qu'elle a reçue; elle fera davantage lorsqu'elle connaîtra la force du groupement et qu'elle étudiera les magnifiques développements sociaux des temps extraordinaires dans lesquels nous vivons.

La lettre au Canada-français
Mlle Marguerite Taschereau

A l'idée de faire l'histoire de la lettre, l'esprit se flatte de retrouver cette correspondance dans quelque grenier poussiéreux où l'on aurait le plaisir de la réveiller de son long sommeil, mais c'est là un rêve, car, qui de nos jours possède encore un grenier? Aussi est-ce des cartons de nos archives provinciales, que l'on peut extraire les plus remarquables, pour en préciser la valeur historique et littéraire, et prévoir l'avenir de celles d'aujourd'hui.

Valeur historique et littéraire

La correspondance canadienne forme un immense tableau où se détache dans un relief saisissant, l'histoire de nos luttes pour la conservation de notre héritage français.

Nous y retrouvons les temps héroïques avec Marie de l'Incarnation et les Pères Jésuites.

Nos gloires militaires avec de Salaberry et Chaussegros de Léry.

Notre épopée politique sous la plume des proscrits de 37 et de 38; des journalistes Parent et Viger, de Papineau, des hommes d'Etat comme Lafontaine et Laurier.

L'histoire religieuse prend figure vivante avec la Mère Duplessis de Sainte-Hélène et des évêques canadiens; tandis que notre mentalité française et catholique est fortement accentuée par un Mgr Eugène Roy et Alex Taché.

Enfin, nos essais littéraires et artistiques sont admirablement illustrés par Crémazie et Napoléon Bourassa.

Cependant, si la vie de société a été décrite par Madame Bégon, un fait reste étonnant, l'absence de toute correspondance amoureuse.

Si vous feuilletez les collections de nos revues, vous serez surpris du nombre et souvent de la valeur des lettres éparses qui y sont publiées — mais vous serez surtout fiers de constater qu'un même esprit anime tous ces écrivains: le souci de garder intact un héritage sacré.

L'avenir de la lettre

Le XVIIe et le XVIIIe siècles furent l'âge d'or de la lettre car elle était alors pour les absents, le seul moyen de communication. Mais à partir de 1800, la lettre cède le pas devant la diffusion de la presse. Tout ce qu'il y avait d'impersonnel dans la correspondance est transposé dans le journal. Les nombreux moyens de locomotion suppriment la distance. Un appel téléphonique, un télégramme remplacent trop souvent la lettre, qui devient de plus en plus concise et négligée, et n'a parfois d'autre intérêt que sa signature et son adresse.

Il semble donc que l'art épistolaire est en train de se perdre chez nous. Les influences que j'ai décrites en sont sans doute la cause. Cependant, il faut bien reconnaître que rien n'est moins français que de ne pas savoir écrire une lettre, ou de ne pas savoir causer. Aussi, à l'occasion de ce congrès, souhaitons plus que jamais la refrancisation de notre Province et nous verrons peut-être revivre ces deux fines fleurs du génie français: l'art épistolaire et l'art de la conversation.

La jeune fille et l'esprit français
Mlle Marie-Paule Bédard

Remerciements au Comité d'organisation pour la confiance qu'il accorde à la femme canadienne-française, en l'invitant à participer au Congrès de la Langue française.

Nous devons conserver, comme peuple et comme individu cet esprit français fait de sagesse et de mesure; source de vertus et de qualités; grand inspirateur des héros et des saints. Car, sans lui, il manquerait quelque chose d'insaisissable presque mais qui, depuis trois siècles, inspire nos actes."

Nos "Héroïnes Canadiennes" depuis Marie-de-l'Incarnation jusqu'à la plus humble mère de famille, ont apporté au pays le meilleur des esprits français, résumé en ces deux mots: France et Chrétienté.

La jeune fille d'aujourd'hui, malgré les influences contraires et peut-être même à son insu, a gardé l'empreinte de la France du XVIIe siècle. "Sa démarche, son allure, son physique en général rappellent beaucoup l'ancêtre de Normandie. Son âme pieuse est restée soumise à l'autorité religieuse. Ses affections sont simples, sincères, sans coquetterie. Elle préfère les réunions intimes aux grandes démonstrations sociales. L'Amour fidèle domine toute sa vie intérieure. Elle est rangée, bonne ménagère, soucieuse d'ordre et de propreté. Le bon sens règle toutes ses actions. Sa culture intellectuelle, malheureusement, n'est pas aussi étendue qu'elle devrait l'être, mais le nombre des femmes instruites grossit d'année en année; "et son goût de beau, son amour des arts la porte à se développer davantage. "Bref, la Canadienne française atteint une belle moyenne dans l'échelle des valeurs féminines. Et c'est surtout par sa valeur morale qu'elle sort de la banalité et s'élève au-dessus de la médiocrité."

Jeune fille et l'esprit français sont donc deux termes qui s'appellent et se complètent. Puisse la Canadienne française, à l'occasion de ce Congrès, réaliser son immense avantage et s'efforcer d'étendre autour d'elle le rayonnement de cet esprit et le conserver comme son trésor et sa plus belle parure.

Ne portez pas en été le même visage qu'en hiver

La peau subit comme tout l'organisme les réactions des différents "climats." Les femmes ne se méfient pas assez en général, dans les soins qu'elles donnent à leur beauté, des changements de saison, de lieux ou de température. Elles ont adopté une méthode de soins qui paraissent leur convenir, et s'y tiennent... imperturbablement.

N'ayez point cette maladresse, si vous ne voulez pas, selon le cas, voir votre peau se dessécher ou, au contraire, se détendre et les pores se dilater, si vous ne voulez pas risquer un maquillage qui coule et qui ne tient pas, parce qu'il est fait sur un épiderme en mauvais état. En été, il importe de faire un maquillage plus léger, employez des crèmes moins grasses comme fonds de teint. Tonifiez votre peau d'une manière plus énergique en augmentant la dose de tonique ou d'astringent que vous mêlez généralement avec de l'eau en parties égales pour vous lotionner le visage.

Je ne vois aucun inconvénient si vous le supposez à ce que vous fassiez votre toilette une fois par jour avec un bon savon. L'huile, en été, est excellente pour la peau, faites-en de légers massages en n'oubliant pas les paupières que le grand soleil fait plisser et rider.

Si vous avez une peau grasse — et, en été, cet inconvénient est plus fâcheusement visible, car le maquillage alors forme des plaques sur le visage — ayez soin de vous poudrer avec deux poudres, l'une très claire et très légère, que vous passerez en première couche sur le visage, la deuxième plus foncée, pour unifier le teint.

Enfin, veillez aussi à votre régime alimentaire. Supprimez en été les aliments gras, les pâtisseries, dont la digestion parfois difficile occasionne des rougeurs sur le visage. Beaucoup de fruits, de légumes verts surtout. A jeun, avant le petit déjeuner, pour lequel je vous conseille de préférer du thé léger à un café au lait ou à un chocolat trop substantiel, buvez un jus de fruits: pamplemousse, ananas, oranges, vous en vérifierez immédiatement les bienfaits sur votre teint.

La beauté est question de soins, mais aussi d'adaptation constante aux conditions dans lesquelles vous vivez.

RECETTES

Le lait nourrit tout en désaltérant; c'est une boisson et une nourriture. Pendant les journées chaudes de l'été, lorsque l'appétit fait défaut et que l'on ressent un vif désir de boire quelque chose de frais et de rafraîchissant, les boissons au lait sont les plus satisfaisantes. Elles étanchent la soif, tout en fournissant le lait dont on doit absorber tous les jours une certaine quantité pour bien se porter.

Lait au sirop

2 à 3 cuillerées à soupe de sirop; 1 tasse de lait.

Mélangez le sirop avec le lait. Battez parfaitement. Servez bien refroidi. Une cuillerée à soupe de crème à la glace ajoutée au breuvage rend ce dernier plus riche.

On trouve maintenant sur le marché des sirops préparés dans le commerce dans des contenants qui conviennent pour l'emploi à la maison. Toutefois, si l'on préfère, on peut facilement préparer les sirops suivants à la maison:

Sirop au chocolat

½ tasse de sucre; ½ tasse de cacao; 2 tasses d'eau; pincée de sel.

Mélangez le sucre et le cacao avec une quantité suffisante d'eau pour former une pâte claire. Ajoutez le reste de l'eau et faites cuire 5 minutes. Refroidissez et conservez dans un bocal fermé.

Sirop à l'orange

1 tasse de jus d'orange; 1 tasse de sucre; 1 cuillerée à soupe de jus de citron.

Faites bouillir le jus et le sucre ensemble pendant 5 minutes. Refroidissez.

Sirop aux fruits

Mélangez le jus de conserves de cerises, d'ananas, de fraises ou de framboises avec une quantité suffisante de sucre ou de miel pour faire un sirop aussi sucré que vous le désirez. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange ait une consistance assez épaisse. Refroidissez. Si vous vous servez de petits fruits frais, écrasez-les et faites-les bouilir 5 minutes dans une quantité suffisante d'eau pour les recouvrir. Passez et ajoutez le sucre. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange ait une consistance sirupeuse.

Sirop à la vanille

1 tasse de sucre; ½ tasse d'eau; 3 à 4 cuillerées à soupe de vanille.

Faites cuire le sucre et l'eau ensemble pour faire un sirop moyennement épais. Enlevez du feu et ajoutez la vanille.

Juleps au lait

Mélangez 1 tasse de lait avec 2 ou 3 cuillerées à soupe de l'un des sirops recommandés pour les breuvages au lait. Ajoutez un oeuf entier au lait et battez parfaitement. Si on le désire, on peut ajouter de l'eau gazeuse au julep juste avant de servir.

Présentations

Faites faire connaissance à vos invités qui ne se sont pas encore rencontrés. Quelques mots sur leurs activités, sur ce dont ils sont le plus fiers dans la vie...

Faites-les parler sur eux si ce sont des spécialistes. Et chacun de nous est un spécialiste à sa manière. La définition du spécialiste? Un homme qui connaît de plus en plus de choses sur moins en moins de choses.

Ne faites jamais votre éloge ou votre critique, bien entendu. Vous devez être en dehors du jeu.

Contre les piqûres de moustiques

Voici un remède dont l'efficacité ne le cède qu'à la grande simplicité. Lorsque vous avez été piqué, prenez un peu de cendre de cigare ou de cigarette, posez-la à l'endroit douloureux et, à l'aide d'une goutte d'eau, délayez-la en frictionnant. La douleur ne tardera pas à disparaître.

Nos Jolis Patrons

Vous pouvez résoudre le problème de vos robes en les faisant vous-même

Que la question financière ne limite pas votre garde-robe! Faites vos propres robes, costumes, manteaux et voyez ce que vous pouvez épargner! Vous pourrez ainsi vous procurer de meilleurs tissus et des styles non seulement élégants, mais convenant parfaitement à votre figure.



Les petits "peplums" donnent l'illusion d'être grande!

Ces robes avec volant sont très flatteuses pour la fillette qui grandit. Ce patron vous offre un choix de deux cols, deux genres de manches et peut être fait avec ou sans volant.

Grandeurs: 6, 8, 10, 12, 14 ans.

Robe à manches courtes, grandeurs 8 ans, 2 verges ⅝ de tissu de 35 pouces et 4 verges ¼ de liséré.

Chatelaine, No 5-C797.

Prix franco .... .15



LA ROBE MIRACLE

Ce style représente à lui seul une garde-robe et les différentes manières dont il peut être modifié intrigueront sérieusement vos amis. Il y a robe, boléro et jupe "tie-on". Portez la robe seule ou avec le boléro ou la jupe—c'est très chic!

Grandeurs: 32, 34, 36, 38, 40.

Pour robe séparée, grandeur 34, 3 verges ⅝ de tissu de 39 pouces.

3 verges de tissu de 39 pouces sont requises pour le boléro à manches courtes et la jupe "tie-on".

Chatelaine No 5-C768.

Prix franco .... .15

Ces patrons ont été choisis spécialement pour la Liberté, par Mlle Jane Dee, "Styliste", de la COMPAGNIE T. EATON, de Winnipeg. On peut se les procurer en adressant ainsi: THE T. EATON CO., MAIL ORDER DEPARTMENT, WINNIPEG. Ils sont maliés directement par la maison de publication des Patrons.

CONSEILS UTILES

Si vos aiguilles à coudre sont un peu rouillées et non glissantes. — Passez-les à plusieurs reprises dans une petite pelote d'émeri fin, ou frictionnez-les avec du papier à l'émeri.

Pour remédier aux taches humides que laissent sur nos tables ou nos fenêtres les jardinières qui contiennent nos plantes d'appartement, il est bon de plonger les pattes du vase ou le fond dans la paraffine.

* * *

Pour faire fonctionner les serrures rouillées

Quand une serrure est rouillée un peu, il faut la badigeonner partout avec de l'huile chaude. Frotter surface et clef avec du papier de verre moyen; essuyer. Avec un petit pinceau, entrer dans le trou de la serrure et huiler l'intérieur. Tremper la tête de la clef dans l'huile pour qu'elle graisse, par contact, tous les organes.

Les meilleures huiles sont celles vendues pour bicyclettes et machines à coudre.

* * *

Pour empêcher les poêles d'attacher

Si votre poêle brûle au milieu, faites bouillir dedans un peu de vinaigre pendant un quart d'heure, puis une fois lavée et essuyée, graissez-la. En prenant cette petite précaution chaque fois que vous en aurez fait usage, vous éviterez ainsi l'ennui de laisser brûler ce que vous y faites cuire.

* * *

N'usez pas d'un pochon pour remplir les pots de gelée de groseille et autres, une saucière est plus pratique et plus active.

Pour passer la dite gelée, mettez un bon morceau de mousseline à beurre contre un tambour à broderie après usage, on jette la mousseline, cela évite un lavage.

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 6458 — NAPPE A DINER

Superbe modèle en richelieu, point de boutonnière Patron à tracer, 35 sous; perforé 75 sous; au fer chaud, $1.00. Etampée sur coton blanc fini toile, 2 qualités, 2x2½ verges, $2.35 ou $4.10; 2x3 verges, $2.75 ou $4.75. Sur toile huître spéciales, 2x2½ vgs, $3.50; 2x3 vgs, $4.00. Sur superbe toile blanche ou huître, 2x2½ verges, $5.50; 2x3 verges, $6.75. Coton français pour la broderie, environ, $1.65. Serviette assortie à tracer, 15 sous; perforée, 30 sous; au fer chaud, 6 pour 25 sous. Une douzaine de 17 pouces sur coton fini toile, $1.50 ou $1.98. Sur toile huître, $1.98; sur superbe toile blanche ou huître, $3.50. Coton à broder, 30 sous.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous par an. Circulaire religieuse, 5 sous; circulaire de nappes, 5 sous; circulaire de baptême, 5 sous.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

Vous êtes notre espoir

Pour vous encourager, vous apporter quelque stimulant, créer aussi chez vous un sens plus aigu des responsabilités qui sont vôtres, on ne vous dira jamais assez, il me semble, chers enfants: Vous êtes notre espoir; nous comptons sur vous!...

Notre espoir: oui, car vous avez le ressort d'une vie neuve, capable de jouer un rôle important, unique, dans la cité à venir; car demain sera fait de ce que vous ambitionnez d'être aujourd'hui, c'est-à-dire d'une religion mieux vécue, d'un patriotisme plus clairvoyant, d'une fierté plus rayonnante, d'une énergie plus tenace, plus persévérante.

Nous comptons sur vous: oui, et grandement, car les tâches seront dures, et il faudra des hommes et des femmes de caractère en ces temps difficiles; à l'Église, des chrétiens et des chrétiennes sans peur et sans reproche, prêts à tenir jusqu'au bout dans la lutte contre les forces du mal; à la patrie, de fidèles défenseurs de la langue et de l'esprit français; à la société, des frères entraînés à la collaboration dans la justice, la charité et tout ce qui peut garantir l'harmonie et la concorde.

Petits amis, que nous aimons regarder comme une aurore, l'aurore d'un jour plus paisible, plus lumineux, plus prospère pour la vie de demain, de grâce, n'allez pas gaspiller vos jeunes années, car celles qui viendront seront meilleures ou pires selon que vous serez préparés ou non à leur imposer un destin conforme à l'idéal de votre race.

Vous êtes notre espoir: nous comptons sur vous!

Histoire d'un petit moineau

Il y avait une fois un petit moineau qui avait une fée pour marraine. A sa naissance, elle lui avait mis autour du cou quatre petites plumes jaunes qui lui faisaient comme un collier d'or, et elle avait dit à la "moinelle": "Ces plumes sont des plumes merveilleuses; chaque fois que mon filleul désirera quelque chose, son souhait s'accomplira, s'il en arrache une."

Au commencement le petit moineau ne pensa guère à ses plumes d'or: il piaillait comme tous les moineaux; ses parents allaient lui chercher sa nourriture; il était parfaitement content.

Mais un jour, le père moineau rentra avec un superbe ver de hanneton, en disant qu'il serait pour la mère qui allait revenir bien lasse de sa journée; il le posa dans un coin du nid et se percha sur le bord pour voir venir sa femme; mais tout à coup un "cloc" le fit retourner, et que vit-il? le petit moineau qui avalait à grand'peine le gros ver! Le père fut très fâché; il donna un coup de bec au petit en lui disant qu'il était un vilain gourmand, et il le renvoya au fond du nid. Quand la mère entra, il lui raconta ce qui s'était passé.

Le petit moineau, tout honteux, et de très mauvaise humeur, d'avoir été grondé, boudait toujours; aussi, ne vint-il pas sautiller avec ses parents comme il le faisait d'habitude.

"Oh! pensait-il, si j'étais grand, on ne me gronderait plus, je chercherais moi-même ma nourriture et je mangerais ce qui me plait."

Tout à coup il se rappela son collier d'or: "pic", voilà une des petites plumes qui s'envole. Le petit oiseau est grand, tout à fait grand, il n'a plus de père ni de mère, ni personne qui le gronde, mais aussi personne qui aille aux provisions pour lui; heureusement, c'est l'été, il trouve abondamment de chenilles et des grains de blé.

Mais l'été avance, les moissons sont rentrées, beaucoup de chenilles sont devenus papillons, et il y a tellement d'oiseaux de toutes espèces qu'il faut venir faire la chasse de très bonne heure pour trouver quelque petite friandise. Le moineau commence à être mécontent, et un jour qu'il s'était levé tard, et n'avait pu attraper qu'une maigre sauterelle, il s'écria: "Oh! ces oiseaux, qu'ils partent tous et qu'on n'en voie plus!" et en même temps, il arrachait la seconde plume jaune.

C'était l'automne, le vent soufflait fort et faisait tomber les feuilles des arbres; presque tous les oiseaux étaient partis pour des pays plus chauds; il ne restait que quelques moineaux. Mais les oiseaux n'étaient pas partis seuls, les insectes aussi s'étaient cachés dans leurs gîtes, et les moineaux, si peu qu'ils fussent, avaient bien de la peine à trouver ce qu'il leur fallait pour ne pas mourir de faim. Plus de chauds rayons de soleil, plus de jolies chansons d'oiseaux, le petit moineau n'était pas gai du tout.

Le vent continuait à souffler et devenait toujours plus froid; une nuit même, il fut si fort que le moineau fut presque emporté de son nid. Il se blottit vite tout au fond; mais le lendemain, en faisant sa toilette, il s'aperçut qu'une des plumes jaunes avait disparu, et maintenant il ne lui restait plus qu'une plume d'or.

L'hiver était venu. Il faisait plus mauvais que jamais: le vent s'était calmé, mais la terre était toute blanche: plus de grains, plus rien du tout à manger, et les miettes de pain que les enfants jetaient parfois se perdaient dans la neige.

Pourtant le petit moineau hésitait à tirer sa dernière plume; il les avait si sottement arrachées, les autres! cela ne l'avait pas rendu heureux, tout au contraire.

Un soir qu'il allait rentrer dans son trou, il entendit un petit "piou-piou," qui avait l'air de venir d'en bas, il y vola et trouva un petit rouge-gorge étendu dans la neige: le pauvret avait reçu une motte sur la tête, et il était tout étourdi; il avait grand froid, il y avait longtemps qu'il était là. Le moineau ne pouvait pas l'emporter à son nid; c'était trop haut, et il n'était pas assez fort. Comment faire? Aller chercher d'autres moineaux, mais la nuit tombait, les oiseaux étaient couchés, puis il aurait fallu laisser le rouge-gorge seul; qui sait s'il ne serait pas mort pendant ce temps? Tout à coup le petit moineau eut une idée et il s'écria: "Qu'il vienne quelque chose de chaud, de bon pour sauver le rouge-gorge!" Et, en même temps, il arrachait sa dernière plume d'or.

Et voilà le jour qui revient; un chaud rayon de soleil parait et fond la neige juste à l'endroit où sont les deux oiseaux, puis bientôt la neige disparait, la terre devient verte, les petites fleurs s'ouvrent, les oiseaux chantent, les abeilles sortent des ruches, tout est content: c'est le printemps.

Savez-vous

—Quels sont les trois principaux thermomètres en usage? —Farhenheit, Centigrade, Réaumur.

—D'où vient le nom de maroquin- —Du Maroc, où ce cuir fut d'abord fabriqué.

—L'origine du mot pasteurisation? — De Pasteur, chimiste français, qui découvrit le vaccin antirabique.

—Quelle est la base de mesure du pied de roi? —Le pied du roi Charlemagne.

—Nommez l'entaille de la lame d'un couteau où l'on place l'ongle —L'onglet.

Tête à tête

—Une fois, raconte Marius, alors que je me baignais près des côtes sénégaliennes, je me suis trouvé nez à nez avec un requin.

—Et comment as-tu fait pour te sauver? s'informe un ami.

—Je lui ai tenu la tête sous l'eau jusqu'au moment où il a été noyé.

Perte de temps

—Marie, avez-vous lavé les poissons avant de les mettre dans la friture?

—Non, Madame, c'était pas la peine.

—Pourquoi?

—Dame... ils avaient déjà passé toute leur vie dans l'eau.

Le travail du soleil

Par un beau jeudi soir d'été, petit Pierre, donnant la main à sa maman, revenait des champs avec elle. La maman tirait une chèvre par le licol et Pierre portait un modeste fagot de bois mort. Il parlait à sa maman de ses travaux de la journée et son babil faisait la joie de sa mère. Tout à coup, levant les yeux vers le ciel et regardant la lune qui se levait à l'horizon, il se tut.

Maman, surprise de ce silence, l'interroge.

—Alors, dit-elle, tu n'as plus rien à me raconter?

Et petit Pierre, oubliant le récit de sa journée dans son absorption, répondit à sa mère:

—Dis, maman, n'est-ce pas que le soleil n'est pas l'ami de la lune?

—Oh! répliqua maman, je n'ai jamais rien su des relations du soleil avec la lune. Qui donc t'a instruit là-dessus?

—Eh bien! oui, poursuivit Pierre, il pourrait bien rester le soleil et il s'en va tous les soirs. Dès qu'il est parti, voilà la lune qui arrive. Ils ne sont jamais ensemble, ils ne sont pas amis. Il s'en va et voilà la nuit, alors la lune arrive vite et essaye de refaire le jour. Mais elle ne peut pas. Puis, lorsqu'elle s'est bien fatiguée, le soleil revient, il refait le jour et la lune s'en va. Ils ne sont pas amis, ils ne s'amusent jamais ensemble.

La maman répondit à Pierre:

—Le soleil n'est pas l'ennemi de la lune. Lorsque le soir il va se coucher, ce n'est pas pour faire une niche à la lune, c'est parce qu'il a bien travaillé. Il va se reposer. Car le soleil travaille. La lune aussi travaille, mais elle est moins forte que le soleil, voilà tout.

"Ainsi, la preuve en est que le soleil fait le jour tandis que la lune ne peut pas le faire. Le matin, dès qu'il arrive, il trouve l'herbe mouillée par la rosée. Tu te souviens de cette herbe couverte de gouttes d'eau qui, ce matin, mouillaient nos chaussures. La lune n'avait pas pu empêcher la rosée d'arroser les herbes. Après son passage, nos chaussures n'étaient plus mouillées et notre chèvre pouvait manger l'herbe sèche.

"Dès qu'il parait, les oiseaux qui dorment sur les branches d'arbre, ouvrent les yeux, étendent leurs ailes et partent à la recherche des provisions pour la journée. Si les petits sont au nid, le soleil les réchauffe tandis que les parents sont absents.

"C'est à lui que nous devons de pouvoir manger les bons fruits qui pendent aux arbres. Il fait mûrir les cerises, les poires, les pêches. Il fait rougir les fraises et jaunir les blés qui nous donnent du pain.

"Le soleil éveille les paysans après avoir éveillé les oiseaux. Dès que ses rayons éclairent le sommet des montagnes, les paysans se préparent à partir pour les champs. Et lorsque ses rayons arrivent dans la chambre des malades, près du lit des vieillards, tous se mettent à sourire. Il leur plait de se faire caresser par la douce chaleur du soleil.

"Il n'en reste point là. Après avoir fait mûrir les fruits aux arbres, pousser les légumes au jardin et permis à tout le monde de faire cuire ainsi de la bonne soupe, le soleil songe aux enfants comme toi. Il leur dit: "Debout, quittez le lit. Vous avez suffisamment dormi. Il faut partir pour l'école." Heureux de le voir briller, vous obéissez à ses ordres. Vite dans la rue, plus heureux que des princes, réchauffés par sa venue, vous gagnez l'école en riant.

"Oh! le soir venu, il est bien fatigué. Il a tant travaillé tout le jour pour tout le monde qu'il peut se coucher tranquille. Faisons comme lui, travaillons bien le jour et, le soir, allons nous coucher pour demander au sommeil de nouvelles forces. Pendant notre repos, la lune, qui est une amie du soleil et non son ennemie, viendra tenir un peu sa place. Elle ne fera pas autant de travail que lui, mais elle éclairera la route pour le voyageur et les champs pour les bêtes qui doivent manger la nuit. Elle fera comme la lampe de la maison, elle donnera un peu de lumière à ceux qui n'ont pu aller se reposer."

Un maître d'école anglais donne une leçon de musique et demande aux élèves s'il n'ont pas une chanson préférée qu'ils aimeraient à chanter.

—"God Save the King," monsieur, dit un des élèves.

—Très bien, et qu'est-ce qui vous fait penser à l'hymne national?

—L'heure de la sortie, monsieur.

Joyeuse Fête

15 juillet
Germaine Philippe, Saint-Claude.
16 juillet
Adrei Bourrier, Saint-Lupicin.
Eveline Boily, La Broquerie.
21 juillet
Raymond Comte, N.-D. de Lourdes, 11 ans.
Donat Lesage, N.-D. de Lourdes, 11 ans.

La Reine des Ormeaux

Il y avait une fois un brave homme qui était pauvre et père d'une nichée d'enfants, si bien que, pour leur procurer à chacun un parrain, il avait dû épuiser la liste de ses connaissances. Il était donc sans recours lorsqu'arriva en ce monde un petit être chétif qui, plus que tous les autres, réclamait protection.

Après avoir vainement fait la chasse au parrain dans tous les chaumes du bourg, le père de famille, en dernier ressort, s'avisa de faire le planton à la fourche du chemin et de prendre d'assaut le consentement du premier étranger qui viendrait à passer.

A peine était-il à son poste, qu'il vit venir un grand cavalier sur une monture alerte. La bête élancée était noire comme le coursier arabe qui garde l'entrée du palais du Roi, à Londres.

Le mystérieux seigneur descendit à terre et, considérant la mine penaude du pauvre gueux, il s'enquit de la cause de son embarras.

Le père, lui ayant fait part de ses soucis à l'endroit du nouveau-né sans tutelle pour affronter la vie, le cavalier lui dit, un éclair dans les yeux:

—Qu'à cela ne tienne! Ne te tourmente pas. L'enfant qui a vu le jour dans ta mansarde y apportera lumière et joie. Je veillerai moi-même sur le mioche.

Béat d'admiration, l'homme allait se confondre en remerciements, quand le noir cavalier leva les sabots et l'apparition s'évanouit dans un nuage de poussière.

Intrigué de sa rencontre et plus encore de la prédiction qu'il venait d'entendre, le père de famille rentra chez lui, confier l'incident à sa femme.

Le garçon que le diable venait d'adopter s'appela Jean, car c'était bien le diable, en mal de maraude, qui battait la campagne ce jour-là. L'oeil vif, le teint clair, Jean grandit et se développa parmi ses frères et soeurs, de sales marmots en guenilles, heureux comme des coqs-en-pâte.

Jamais n'était revenu l'étranger qui avait éclairé de ses promesses le berceau de Jean et l'auteur de ses jours se perdait en conjectures sur le cavalier ganté de noir entrevu au matin du baptême de l'enfant. Avait-il donc été dupe d'une hallucination, la vision tenait-elle du rêve ou de la réalité?

De son côté, l'enfant, comme tous les gamins de son âge, désireux de connaître son parrain, prit la détermination d'aller se poster au tournant du chemin, là où, selon le récit de son père, était apparu celui qu'il appelait de ses voeux.

Son attente ne fut ni longue ni vaine, car l'enfant aperçut bientôt, dans un nuage de poussière, un cavalier qui venait vers lui, sur une monture noire. Faisant mine de le connaître, le nouveau venu lui adressa la parole en ces termes:

—Mon filleul! ta curiosité est satisfaite. Te voilà gaillard et grandet. Je te prends à mon service. Je confie à tes soins Griffon, ce misérable cheval gris. Nourris-le de paille, c'est tout ce qu'il mérite. Tu verras surtout à ce qu'il ne m'échappe pas.

Dès que le diable eut disparu, (car c'était bien lui, le Prince des Ténèbres, qui s'engouffrait au galop de sa bête dans la forêt épaisse), le cheval gris parla à son tour:

—Enlève ma bride, commanda-t-il au garçon. Saute sur mon dos. Le diable est déjà loin. Arrête à la première maison que nous rencontrerons. Tu y trouveras deux paires de bottes; une paire de trois cents lieues au pas et l'autre, de cent lieues. Tu chausseras celles de trois cents lieues et tu mettras dans ta poche une éponge, un clou de trois pouces et un rasoir. Ces choses ont des vertus diverses dont je t'instruirai au besoin.

Ainsi fit l'enfant. S'étant muni des objets désignés, il enfila prestement les bottes et s'enfuit, suivi du cheval gris. Mais le malheureux, par mégarde, avait chaussé les moins rapides. Bien mal l'en prit, car le diable, qui connait tout, avec l'agilité de la pensée, fit son compte de la méprise. Il s'empara des bottes de trois cents lieues et, avec une vélocité stupéfiante, se mit à les pourchasser.

Jean était pâmé, hors d'haleine, quand, au moment où, de ses longs bras, le diable allait le toucher à l'épaule, le cheval gris s'écria:

—Jette vitement l'éponge derrière toi.

Le petit garçon lança l'éponge et immédiatement, se dressa devant lui une montagne d'éponges. Le diable enfonça dans l'élévation poreuse. Il ahana, souffla, ragea, maudissant la ruse de Griffon, tandis que Jean se hâtait de prendre une avance sur lui.

Notre compère le diable triompha enfin de l'embûche. Redoublant de diligence, il repartit au galop et allait de nouveau rejoindre son devancier, quand Griffon enjoignit au gamin:

—Jette le clou derrière toi.

Comme sous la ruade d'un porc-épic, surgit une montagne hérissée de pointes. Le Prince des Enfers dut s'arrêter pour mesurer à l'oeil cette palissade barbelée et décidé d'en sortir mort ou vif, il n'en fit pas à deux fois: à longues enjambées, il grimpa la pente rugueuse. Une fois encore, il parvint à atteindre sa proie. Ce que voyant, Griffon vociféra:

—Jean, lance ton rasoir derrière toi.

Par enchantement, le rasoir se multiplia à l'infini et des milliers de taillants sortirent de terre, offrant leur lame aux pas précipités de l'Ange Maudit. Comment escalada-t-il la montée de rasoirs saillants comme des baïonnettes? Bien péniblement, car il en descendit les yeux injectés de sang et sa longue queue couverte d'entailles.

Vaincu, il alla se terrer dans une garenne qui se referma sur lui, vomissant du feu comme un cratère.

Ainsi délivrés du malin esprit, Griffon et son protégé marchèrent lestement jusqu'à l'heure du couchant. Ils arrivèrent à destination. Une avenue luxuriante les conduisit au palais d'un roi veuf et opulent.

Le cheval gris suggéra au gosse:

—Va chez le roi qui t'embauchera comme jardinier. Apporte-moi à manger et à boire le même breuvage et la même nourriture qu'on te servira. Mais auparavant, tu rencontreras une fontaine cachée sous les fleurs. C'est une fontaine d'or liquide. Plonges-y trois fois la tête.

Jean se dirigea vers le centre du parterre. Il aperçut la fontaine annoncée par Griffon. Il y plongea d'abord l'index de sa main droite et son doigt se couvrit d'or solide. Puis il immergea sa tête et oh! prodige! ses cheveux devinrent des filigrammes d'or.

—Cheveux d'or te causeront grand tort, prophétisa Griffon. Enfonce-les sous ton chapeau.

Mais le chapeau de Jean était devenu trop petit pour sa volumineuse tête. Griffon lui ordonna alors de tuer avec un canif tranchant un bélier noir, qui, pour s'être attardé à le contempler, était resté pris dans les ronces.

Jean tua le bélier. Dans la peau de l'animal, il se tailla une perruque et se présenta chez le roi.

A quelques jours de là, tandis qu'il émondait les haies du parc royal, Jean vit dans les appartements du palais une fille belle comme l'aurore.

La princesse l'avait également observée. Sous la toison de bélier, elle avait vu briller la masse de filigrammes d'or. Piquée de curiosité, elle manda au roi, son père, de lui faire porter dans son boudoir, par le nouveau jardinier, un bouquet de roses de Bengale.

Jean cueillit le bouquet désiré et vint le déposer à la porte de l'appartement de la princesse. Elle l'en remercia gracieusement et le combla de paroles fort tendres.

Glorieux de la bienveillance de la princesse, Jean s'en vint ingénument confier sa bonne fortune au cheval gris.

—La fille du roi m'adore.

—N'écoute pas cette enjoleuse, l'avertit Griffon avec humeur. Les femmes sont volages. Surtout, ne lui laisse jamais voir ta chevelure. Et il répéta sentencieusement: — Cheveux d'or te causeront grand tort.

Les beaux discours de Griffon étonnèrent grandement le jardinier, mais n'empêchèrent pas la princesse de languir tout le jour pour lui.

A pareille heure, le lendemain, elle communiqua de nouveau à son père son désir de renouveler les fleurs de son boudoir.

Ses ordres furent exécutés. Cette fois, elle invita le jeune homme à pénétrer chez elle.

Confus de cette intimité et se rappelant le conseil du cheval gris, Jean se montra fort aimable, mais s'esquiva habilement, sentant peser sur lui l'oeil scrutateur de la princesse.

Griffon, affectant toujours la même sagesse suspecte, ne manqua pas de le mettre de nouveau en garde contre les appâts mensongers de cette femme.

Le troisième jour, quand retourna Jean chez la princesse, celle-ci, usant de stratagème, referma sur lui sa porte à double tour. Le roi, prévenu, entra dans le cabinet de sa fille et força son domestique à enlever sa perruque.

Au grand ébahissement des deux, Jean découvrit sa tête, nimbée d'or comme celle des saints du paradis.

Ebloui d'une telle merveille, le roi somma son jardinier d'aller demander pour lui la main de la Reine des Ormeaux, la plus belle et la plus fière souveraine des environs, convaincu qu'elle ne saurait résister à un tel ambassadeur.

—Si tu aimes ma fille, va dans la ville des Ormeaux me chercher une femme, dont les cheveux d'or sont aussi beaux que les tiens.

Le jeune homme communiqua au cheval gris l'ordre du roi. Griffon le réprimanda:

—Imprudent! Ne t'avais-je pas averti de soustraire tes cheveux d'or aux regards de tous? Te voilà lancé dans une périlleuse aventure. Sais-tu que pour atteindre le royaume de la Reine des Ormeaux, il faut longer des contrées habitées par des cannibales. Mets immédiatement ton équipage sur pied. Tu approvisionneras trois vaisseaux, dont l'un portera une cargaison de pain, le second du gibier de tous poils et de toutes plumes et enfin, tu rempliras le troisième de fleurs rares dont, à l'occasion, tu apprendras l'utilité.

Jean fut consterné des risques que comportait sa mission; mais l'ordre du roi obligeait sous peine de mort. Tel que prescrit par Griffon, il fit charger trois "bâtiments de mer" et se prépara au départ.

Au moment où les marins allaient mettre voiles au vol, accourut la princesse, effarée des hasards qu'allait affronter son jardinier. Furieuse de ne pouvoir retenir le navire en partance, la fille du roi lança à la mer les clefs du château, signifiant à Jean de les lui rapporter comme gage de son amour.

Depuis de longues semaines voguait le navire, quand il fut arrêté au passage par trois pirates. Le premier aborda Jean:

—J'ai flairé la viande fraiche, rugit le cannibale!

Jean pâlit. La femme de l'anthropophage, touchée de la jeunesse de l'envoyé du roi, implora vainement la clémence de son féroce mari:

—Epargne-le, plaida-t-elle, tu vois bien qu'il est tout blême.

Le pirate allait avoir raison des résistances de Jean, quand un éclair traversa le cerveau de l'adolescent. Il dit au géant:

—J'ai une lourde cargaison de pain blanc pour apaiser votre faim. Rassassiez-vous à ma santé.

La proposition parut plaire au pirate qui, en retour, lui offrit de venir à son allégeance. Le jeune homme lui raconta ses embarras:

—Je dois rapporter à la fille du Roi, mon maître, les clefs du château perdus en mer.

Je suis le Maître de la Terre, clama le géant. Je convoquerai, s'il le faut, tous les habitants de cette planette à tes intentions.

(A suivre)
Marie-Rose TURCOT.
—(Au Pays des Géants et des Fées).

Comme papa

Un jeune homme de 16 ans se rasait pour la première fois; son père, intéressé, assistait à l'opération. Installé devant la glace, le novice, après s'être savonné, prit le rasoir de sûreté de son père, se râcla la peau, puis s'étant débarbouillé, se caressa le menton comme il l'avait vu faire à son paternel, déclarant: "Maintenant, cela va mieux."

Le père tendit alors à son fils un objet brillant, en lui disant: "Vous avez oublié la lame, fiston."

On ne peut penser à tout.

Affection intéressée

Lui — Oui, Lélie, vous ne m'embrassez que quand vous désirez de l'argent.

Elle — Dieu vous bénisse John, mon chéri, n'est-ce pas assez souvent?

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières. Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal. Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)



Le dégel mit fin à cette randonnée. Durant trois semaines, les Cris restèrent campés, fabriquant des canots pour le retour, à la baie Verte. Pendant ce temps, Groseilliers avait poussé activement les préparatifs du grand départ vers Montréal.

Tout était prêt, on allait s'embarquer, lorsque des coureurs apportèrent une lugubre nouvelle. Plus de mille Iroquois venaient de se lancer sur le pied de guerre, se flattant d'exterminer cette fois tous les Français. Que faire? On tint conseil.

"Frères, s'écria un vieux chef, pourquoi être assez fous pour aller vous jeter dans les bras de ceux qui vous attendent? Allez-vous faire massacrer vos frères qui vous aiment? Qui baptisera nos enfants? Attendez à l'année prochaine." La panique. La défaite?



Que suis-je, demanda Groseilliers? Suis-je un ennemi ou un ami? Si je suis un ennemi, pourquoi m'avez-vous laissé la vie? Si je suis un ami, écoutez ce que je vous dis! Vous savez que nous avons risqué nos vies pour vous!

Fous que vous êtes! clama Radisson, en frappant un sauvage à travers les épaules avec des peaux de castor. Les Iroquois vous cerneront ici jusqu'à épuisement de votre poudre, puis ils vous massacreront sans effort. Pour moi, j'aime mieux mourrir en homme que de vivre en mendiant.

Là-dessus, les deux Français se retirèrent brusquement, laissant le conseil en pleine stupeur. Finalement, les chefs signifièrent que les cinq cents Indiens accompagneraient les blancs à Québec. Le départ fut ordonné.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Résultats du Concours de Français de 1937

TABLEAU D'HONNEUR

Ont bien mérité de la cause catholique et nationale, en présentant leurs élèves au concours de l'Association:

Aubigny. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole Bourret, Y. Desnuiniers.

St-Adolphe. — Couvent, les RR. SS. de St-André.

Ste-Agathe. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Ecole St-Antoine, Mlle Cécile Bonin.

Ste-Amélie. — Ecole St-Vincent, L. M. Landry; Ecole Lecoq, Louis Moignt.

Ste-Anne-des-Chênes. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Centre, Simone Perron; Ecole Calédonia, Louise Noiseux; Ecole Talbot, Hélène Nell.

St-Boniface. — Académie St-Joseph, les RR. SS. de Jésus-Marie et institutrices laïques; Académie Provencher, instituteurs laïques.

La Broquerie. — Couvent des RR. SS. Grises; Ecole St-Joseph, Th. Désautels; Ecole St-Roch, Antoinette Rondeau; Ecole St-Alexandre, Bibiane Lemoine.

St-Charles. — Couvent, les RR. SS. Oblates.

St-Claude. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole St-Benoit, E. André; Ecole Parthenay, Elise Comte.

Dunrea. — Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole St-Félix, Mathilda Parent.

Elie. — Couvent, les RR. SS. des Missions.

St-Eustache. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Chabot, Rita Robert; Ecole Baie St-Paul Est, R. Coulombe.

Ste-Elisabeth. — Ecole Lévis, Denise Gratton; Ecole St-Martin, Jeanne Baril.

Fannystelle. — Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole Syrenne, Annette Savoie.

St-François-Xavier. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Morgan, S. Préfontaine.

St-Georges. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph.

Ste-Geneviève. — Ecole Dugas, Adrienne Legal; Ecole Gauthier, M. Masson.

Haywood. — Ecole Dandurand, Mme D. Hébert; Ecole St-Jean, Blanche Perras; Ecole Seaforth, Marie Pachet; Ecole Haywood, E. Rondeau.

Ile-des-Chênes. — Ecole Coquart, Mme St-Amant; Ecole Ile-des-Chênes, Mlle L. Bonin.

St-Jean-Baptiste. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, les RR. FF. de Marie; Ecole Nord, Berthe Granger; Ecole Fillion, D. Clément; Ecole Youville, Gertrude Touzin; Ecole Est, W. Gratton; Ecole Sud, Lucia Touzin; Ecole Ouest, Maria Lapointe.

St-Joseph. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Taché, M. L. Vermette.

Laurier. — Couvent, les RR. SS. de la Présentation; Ecole Champlain, Albina Bonin; Ecole Pennarun, Marie Pennarun.

La Salle. — Couvent, les RR. SS. de St-André.

Letellier. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole St-Pie, A. Désautels; Ecole Deux Pointes, Antoinette Robert.

Lorette. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Ouest, Irène Sicotte; Ecole St-Cuthbert, A. McDougall; Ecole Est, G. Bissonnette.

St-Labre. — Ecole Grenier, Berthe Cuilbert.

St-Lazare. — Couvent, les RR. SS. de la Présentation.

St-Léon. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Cléophas, M. Payette; Ecole Théobald, Bernadette Perron.

St-Lupicin. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses.

St-Laurent. — Couvent, les RR. SS. Franciscaines; Ecole Simonet, R. Jutras.

Notre-Dame-de-Lourdes. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Cardinal, Mme Château; Ecole St-Louis, Alice Moret; Ecole Jeanne d'Arc, Julienne Préjet; Ecole St-Adélard, Angèle Pantel; Ecole Carnot, Annie Fraser; Ecole Montcalm, F. Delaquis; Ecole Lee, Victorine Vigier.

Mariapolis. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Pike-Lake, A. Guilbert.

St-Malo. — Couvent, les RR. SS. de St-André; Ecole Larocheile, Claire Lafrance; Ecole St-Isidore, Renée Cateilier; Ecole Frontenac, M. Royal.

St-Norbert. — Couvent, les RR. SS. Grises; Collège, Mme Houde, N. Finnigan, Sylva Landry; Ecole St-Avila, Yolande Gendron; Ecole Vermette, G. Sicotte.

St-Pierre-Jolys. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, E. Girouard, Y. Péru, Jeanne Galliot, Gertrude Lambert; Ecole Carey, A. Lafrenière; Ecole Ste-Geneviève, Laura Pelletier; Ecole Sud, Gabrielle Gagné.

Otterburne. — Village, Alice Lemoine; Ecole Nord, Cécile Lapointe.

Ste-Rose-du-Lac. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Verdun, C. Bonin.

Somerset. — Collège, Aug. Dansereau, Miles Brunet, Girouard, Boyer.

Thibautville. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph.

Transcona. — Couvent, les RR. SS. Oblates.

South-Junction. — Ecole du Village, L. Bourbonnais.

Vassar. — Ecole du Village, Claire Gauthier.

Marchand. — Ecole St-Etienne, Irène Heim.

Winnipeg. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Orphelinat St-Joseph, les RR. SS. Grises.

Woodridge. — Ecole Lafortune, A. Baccaert.

Sandilands. — Ecole Freynet, Marie-Josephe Gagné.

REMERCIEMENTS

A tous les dévoués bienfaiteurs dont les noms paraissent en tête de chaque grade, qui nous ont si généreusement fait don de bourses, médailles et de volumes à offrir en récompenses aux élèves de nos écoles, ainsi qu'au Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, à la Société des Artisans Canadiens-français de Montréal qui ont souscrit, chacun, la somme de $25.00, et à M. le Docteur B. Bord, de Paris, France, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba désire exprimer ici ses profonds remerciements. La spontanéité de ces nombreuses offrandes marque d'une manière bien sensible l'intérêt que l'on porte à l'oeuvre de défense nationale que poursuit l'Association. L'Exécutif et notre jeunesse méritante qu'il représente en sont profondément touchés.

NOTA. — La croix indique les prix provinciaux, l'astérisque les prix paroissiaux.

GRADE XII (Classe A) — Bourse de $100.00
Don de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

†1. Jeanne Chavanne, Académie St-Joseph 92%
*2. Blanche Kenny, Couvent de St-Adolphe 91
3. Marie Frémont, Couvent de St-Adolphe 90
*4. Pauline Simon, Académie St-Joseph 90
5. Gabrielle Bruyère, Académie St-Joseph 88
*6. Jeanne D'Heilly, Couvent de St-Norbert 88
7. Marcelle Lemaire, Couvent de St-Norbert 85
8. Simonne Beckstead, Couvent de St-Adolphe 85
*9. Denise Ayotte, Couvent de Dunrea 84
10. Simone Barnabé, Couvent de Dunrea 83
11. Yvette Croteau, Académie St-Joseph 82
12. Marie-Irène Richard, Couvent de St-Norbert 76
13. Madeleine Pachet, Couvent de St-Adolphe 75
*14. Solange Barnabé, Couvent de St-Jean-Baptiste 75
15. Lucille Desautels, Couvent de St-Jean-Baptiste 71
16. Rosaria Lamothe, Académie St-Joseph 70
17. Colette Rocan, Académie St-Joseph 69
18. Yvette De Caire, Académie St-Joseph 66
19. Cécile Gagnon, Couvent de St-Norbert 66
20. Carmel Baril, Académie St-Joseph 62
21. Rose Gauthier, Académie St-Joseph 61
22. Jacques Ayotte, Couvent de St-Jean-Baptiste 60
23. Alice Rousseau, Couvent de St-Norbert 60
24. Marie-Ange Chartier, Couvent de Dunrea 58
25. Juliette Patenaude, Académie St-Joseph 57
26. Florence Champagne, Couvent de St-Norbert 56
27. Florence Brodeur, Académie St-Joseph 51
28. Eveline Phaneuf, Académie St-Joseph 50

Rédaction. — Marie Frémont, Couvent de St-Adolphe 90%
Prix: Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE XI (Classe A) — Bourse de $50.00
Don de la Banque Canadienne Nationale

†1. Blandine Chaput, Couvent de St-Adolphe 92%
*2. Marcelle Mamerey, Académie St-Joseph 89
3. Madeleine Bernier, Académie St-Joseph 86
4. Françoise Carignan, Académie St-Joseph 86
5. Marie Perron, Académie St-Joseph 82
6. Odile Desautels, Académie St-Joseph 82
*7. Irène Bilodeau, Couvent de Ste-Anne 82
8. Henriette Trudeau, Couvent de Ste-Anne 81
9. Amandine Fiola, Couvent de Ste-Anne 81
10. Yvette Descôteaux, Académie St-Joseph 81
11. Irène Prince, Académie St-Joseph 80
12. Marie-Paule Aubert, Académie St-Joseph 80
13. Gratia Tougas, Couvent de Ste-Anne 80
*14. Berthe Delisle, Couvent de St-Norbert 80
*15. Marita La Flèche, Couvent de St-Adolphe 79
16. Mathilde Clément, Académie St-Joseph 78
17. Juliette Lemay, Académie St-Joseph 78
18. Thérèse Mercier, Couvent de St-Adolphe 78
19. Jeanne Hébert, Couvent de St-Norbert 77
20. Anita Lamoureux, Couvent de St-Norbert 77
21. Georgette Kenny, Couvent de St-Norbert 77
22. Lucie Deshaie, Couvent de St-Adolphe 76
23. Alice Thorimbert, Académie St-Joseph 76
24. Léontine Landry, Académie St-Joseph 75
25. Alice Martel, Académie St-Joseph 75
26. Lucile Rioux, Couvent de Ste-Anne 75
27. Priscilla Champagne, Couvent de St-Norbert 75
28. Rolande Courchaine, Couvent de St-Norbert 71
29. Yvonne Ruel, Académie St-Joseph 70
30. Jeannette Brunette, Académie St-Joseph 68
31. Elisabeth Roy, Académie St-Joseph 67
32. Rhéa Boucher, Académie St-Joseph 67
33. Jeanne Bérubé, Académie St-Joseph 67
34. Henriette Marcoux, Académie St-Joseph 66
35. Marguerite Toupin, Académie St-Joseph 66
36. Jeanne Giguère, Académie St-Joseph 65
37. Dora Laferrière, Académie St-Joseph 65
38. Lucienne Campeau, Couvent de St-Norbert 63
39. Thérèse Guay, Couvent de St-Norbert 60
40. Georgeline Gagnon, Académie St-Joseph 52
41. Antoinette Blézy, Académie St-Joseph 51
42. Rita Gallant, Académie St-Joseph
43. Madeleine Ozanam, Académie St-Joseph
44. Lucille Guilbault, Académie St-Joseph
45. Sans nom, Académie St-Joseph

Rédaction. — Blandine Chaput, Couvent de St-Adolphe 72%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE XI (Classe B) — Bourse de $50.00
Don de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

†1. Hélène Joyal, Couvent de Ste-Agathe 93%
*2. Pierre Gautron, Couvent de St-Claude 87
*3. Laurette Tétrault, Couvent de La Broquerie 87
*4. Jeanne Joubert, Couvent de Ste-Agathe 86
5. Cécile Vandal, Couvent de St-Claude 85
*6. Yvonne Lapointe, Couvent de Laurier 83
*7. Francine Philo, Couvent de St-Charles 83
*8. Claire Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste 83
9. Irène Joubert, Couvent de St-Jean-Baptiste 82
10. Isabelle Rochon, Couvent de Ste-Agathe 79
*11. Andréa Champagne, Couvent de Lorette 78
12. François de Rocquigny, Couvent de St-Claude 78
*13. Simone Ayotte, Couvent de Letellier 77
14. Lucille Arpin, Couvent de Lorette 77
15. Thérèse Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 76
16. Lucille Boyer, Couvent de St-Jean-Baptiste 75
17. Clémence Bohémier, Couvent de La Broquerie 75
18. Antoine Loiselle, Couvent de Letellier 75
*19. Antoinette Angers, Couvent de N.-D. de Lourdes 75
20. Léonie Brunet, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 73
21. Yvette Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 73
22. Jeanne Emond, Couvent de La Broquerie 72
23. Marguerite Olivier, Couvent de Lorette 70
24. Laurette Gallant, Couvent de Letellier 68
25. Ernest Parent, Couvent de Letellier 66
26. Marie-L. Gaborieau, Couvent de N.-D. de Lourdes 66
27. Antoinette Parent, Couvent de Letellier 66
28. Hubert Lafortune, Couvent de La Broquerie 63
29. Melba Girouard, Ecole Richard, Somerset
30. Roger Cadoreth, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Hélène Joyal, Couvent de Ste-Agathe 75%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE X (Classe A) — Prix de France

†1. Jacqueline Gagnon, Académie St-Joseph 95%
*2. Marguerite Masson, Académie St-Joseph 94
3. Françoise Trudeau, Académie St-Joseph 91
4. Irène Léonard, Académie St-Joseph 91
5. Agnès Dufault, Académie St-Joseph 91
6. Françoise Blain, Académie St-Joseph 90
7. Marguerite Prud'homme, Académie St-Joseph 90
8. Rita Toupin, Académie St-Joseph 88
9. Stella Parent, Académie St-Joseph 88
10. Jeanne Thomas, Académie St-Joseph 88
*11. Renée Lemire, Couvent de St-Norbert 87
12. Antoinette Boivin, Couvent de St-Norbert 86
13. Yvette Audet, Académie St-Joseph 85
14. Lina Gaudette, Académie St-Joseph 85
15. Rosianne Desrosiers, Académie St-Joseph 84
16. Hélène Dauphinais, Académie St-Joseph 84
17. Cécile Dussault, Académie St-Joseph 84
18. Annette Boisselle, Académie St-Joseph 84
19. Fabiola Desrosiers, Académie St-Joseph 84
20. Denise Turenne, Académie St-Joseph 83
21. Marguerite Goebel, Académie St-Joseph 81
22. Aurore Landry, Couvent de St-Norbert 81
23. Thérèse Moreau, Couvent de St-Norbert 81
*24. Rosalie Guillou, Couvent de St-Adolphe 80
25. Irène Toupin, Académie St-Joseph 80
26. Louise Adam, Académie St-Joseph 79
27. Marie-Ange Phaneuf, Académie St-Joseph 79
28. Marie-Ange Perreault, Couvent de St-Norbert 78
29. Jeanne d'Arc de Moissac, Couvent de St-Norbert 78
30. Alice Jodoin, Académie St-Joseph 77
31. Yvette L'Abbé, Académie St-Joseph 75
32. Marie-Anne Noiseux, Couvent de St-Norbert 75
33. Célina Laplante, Académie St-Joseph 74
34. Thérèse Thibault, Académie St-Joseph 73
35. Liguori Gauthier, Couvent de Ste-Anne 72
36. Annette Mousseau, Couvent de St-Adolphe 72
37. Irène St-Germain, Couvent de St-Norbert 72
38. Lucienne Beauchamp, Académie St-Joseph 71
39. Jeanne Guilbault, Académie St-Joseph 70
40. Leandra Ritagliati, Académie St-Joseph 69
41. Alice Bochard, Académie St-Joseph 69
42. Gabrielle Georget, Académie St-Joseph 68
43. Rose Patenaude, Académie St-Joseph 66
44. Ernest Lapointe, Couvent de Ste-Anne 66
45. Yvette Bourbonnière, Académie St-Joseph 65
46. Anita Proulx, Académie St-Joseph 65
47. Florida Rémillard, Académie St-Joseph 63
48. May Fraser, Académie St-Joseph

Rédaction. — Jacqueline Gagnon, Académie St-Joseph 94%
Prix: Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE X (Classe B) — Prix de l'A. C. J. C. de Montréal

†1. Marie-Rose Allec, Couvent de St-Claude 91%
*2. Agnès Vermette, Couvent de St-Jean-Baptiste 90
*3. Rita Bouvier, Ecole Lafortune, Woodridge 90
4. Lucien Fredette, Couvent de St-Jean-Baptiste 88
*5. Madeleine Carel, Couvent de St-Claude 88
*6. Blanche Marcoux, Couvent de Lorette 86
*7. Irène Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe 86
8. Rosa Desmarais, Couvent de Lorette 85
*9. Aurore Garand, Couvent de St-Charles 85
*10. Jeanne Boucher, Couvent de St-Laurent 84
*11. Berthe Comte, Couvent de N.-D. de Lourdes 84
*12. Gaston Lamoureux, Collège de St-Norbert 83
*13. Marie Cormier, Couvent de La Salle 82
14. Jeanne Lemoine, Couvent de Ste-Agathe 82
*15. Mathilde Miron, Couvent de Laurier 81
*16. Fabiola Lafrenière, Ecole Richard, Somerset 81
*17. Yvonne Rocan, Couvent de La Broquerie 80
18. Agathe Cormier, Couvent de La Salle 79
*19. Céline Lahaie, Couvent de St-Pierre-Jolys 79
20. Rose Gamache, Couvent de Laurier 79
21. Laurette Alarie, Couvent de Ste-Agathe 78
*22. Annette Dureault, Couvent de Fannystelle 78
*23. Irène Fauchère, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 78
*24. Sydney Empson, Couvent de Letellier 78
*25. Marie Fouillard, Couvent de St-Lazare 78
26. Philippe Lord, Collège de St-Norbert 78
*27. Dolorès Carrière, Couvent d'Elie 76
28. Georges Pachet, Couvent de St-Claude 76
29. Yvette Houle, Couvent de Letellier 76
30. Gertrude Tétrault, Couvent de La Broquerie 76
31. Calista Champagne, Ecole Lafortune, Woodridge 76
32. Léon Désilets, Couvent d'Elie 75
33. Marthe Dionne, Couvent de Letellier 75
34. Rosa Huberdeau, Couvent de St-Lazare 74
35. Alice Syrenne, Couvent de Fannystelle 73
36. Paul Ayotte, Couvent de St-Jean-Baptiste 73
37. Virginie Nick, Couvent de Mariapolis 73
38. Louis Hamelin, Collège de St-Norbert 73
39. Jeanne Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes 72
40. Antoinette Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste 72
41. Marie-Anne Fillion, Couvent de St-Jean-Baptiste 71
42. Laurent Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys 71
43. Cécile Granger, Couvent de Letellier 71
44. Roland Champagne, Collège de St-Norbert 71
45. Flore-Alice Lauzé, Couvent de St-Jean-Baptiste 71
46. Violette McBeth, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 69
47. Henriette Bédard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 68
48. Marie-Jeanne Roche, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 68
49. Bertha Trottier, Couvent d'Elie 67
50. Juliette Tremblay, Ecole Richard, Somerset 66
51. Angèle Labossière, Couvent de St-Léon 65
52. Béatrice Arnal, Couvent de Fannystelle 63
53. Lucile Lavoie, Couvent de Mariapolis 63
54. Edmond Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 63
55. Benoit Delisle, Collège de St-Norbert 62
56. Alfred Godard, Couvent de St-Jean-Baptiste 59
57. Jeanne Champagne, Ecole Richard, Somerset 57
58. Thérèse Lafortune, Couvent de La Broquerie 56
59. Robert Decorby, Couvent de St-Lazare 50
60. Roméo Leduc, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Marie-Rose Allec, Couvent de St-Claude 92%
Prix: Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE IX (Classe A)
Prix de la Société des Canadiennes françaises

†1. Eveline Bouchard, Académie St-Joseph 96%
*2. Thérèse Gauthier, Académie St-Joseph 95
3. Juliette Blain, Académie St-Joseph 94
4. Aline Baril, Académie St-Joseph 93
5. Noëlla Raymond, Académie St-Joseph 93
6. Jacqueline Audet, Académie St-Joseph 90
*7. Léontine Desautels, Couvent de Ste-Anne 88
8. Antoinette Corbeil, Académie St-Joseph 87
9. Irène Poitras, Académie St-Joseph 87
10. Albertine Guigné, Académie St-Joseph 85
11. Blanche Asselin, Académie St-Joseph 85
12. Rita Muller, Académie St-Joseph 85
13. Cécile Le Nabat, Académie St-Joseph 85
*14. Marcelle Suarez, Couvent de St-Adolphe 85
15. Denise Bérard, Académie St-Joseph 84
16. Yvonne Ferland, Académie St-Joseph 83
17. Rita Sabourin, Académie St-Joseph 83
18. Eliane Pelletier, Académie St-Joseph 83
19. Marguerite Fitzgerald, Académie St-Joseph 82
20. Alice Plante, Académie St-Joseph 82
21. Hélène Duyvejonck, Académie St-Joseph 81
22. Lucille Gingras, Académie St-Joseph 81
23. Denise Fourneaux, Académie St-Joseph 81
24. Lucille Léger, Académie St-Joseph 80
25. Laura Ouellette, Académie St-Joseph 80
26. Jeannette Morin, Académie St-Joseph 80
27. Thérèse Jodoin, Académie St-Joseph 80
28. Marie Baudru, Académie St-Joseph 80
*29. Françoise Harrison, Couvent de St-Norbert 80
30. Germain Lagacé, Couvent de Ste-Anne 79
31. Lydia Cadoreth, Académie St-Joseph 79
32. Yvette Couture, Académie St-Joseph 78
33. Dorothée Angers, Académie St-Joseph 77
34. Florence Langevin, Académie St-Joseph 76
35. Thérèse Couture, Académie St-Joseph 76
36. Irène Dumont, Académie St-Joseph 76
37. Hélène Chaput, Académie St-Joseph 76
38. Alice Massicotte, Couvent de Ste-Anne 76
39. Marguerite Brunet, Académie St-Joseph 75
40. Berthe Fontaine, Académie St-Joseph 75
41. Charlotte Préfontaine, Académie St-Joseph 75
42. Yolanda Pandolfi, Académie St-Joseph 75
43. Denise Leclerc, Académie St-Joseph 75
44. Madeleine Tremblay, Académie St-Joseph 74
45. Françoise Tremblay, Académie St-Joseph 74
46. Suzanne Lemieux, Académie St-Joseph 74
47. Jean Merlevede, Académie St-Joseph 74
48. Yolande Miller, Couvent de St-Norbert 73
49. Gabrielle Corbeil, Académie St-Joseph 72
50. Thérèse André, Académie St-Joseph 71
51. Suzanne Gauth, Académie St-Joseph 70
52. Léo-Paul Delorme, Couvent de St-Adolphe 69
53. Irène De Cruyenaere, Académie St-Joseph 69
54. Simonne Beaubien, Académie St-Joseph 67
55. Jeanne Maire, Académie St-Joseph 66
56. Doris Beaudry, Académie St-Joseph 65
57. Louise Janssens, Académie St-Joseph 65
58. Yvette Gaudreau, Académie St-Joseph 62
59. Jeanne Rémillard, Académie St-Joseph 62
60. Madeleine Leclaire, Couvent de St-Norbert 60
61. Albert Delorme, Couvent de St-Adolphe 57
62. Anna Gatin, Académie St-Joseph 57
63. Thérèse Rousseau, Couvent de St-Norbert 52
64. M.-Antoinette Gousseau, Couvent de St-Norbert

Rédaction. — Aline Baril, Académie St-Joseph 93%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE IX (Classe B)
Prix du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb

†1. Florence Landry, Couvent de Lorette 94%
*2. Adèle Brémaud, Couvent de St-Charles 93
*3. Berthe Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste 91
*4. Germaine Alarie, Couvent de Ste-Agathe 91
5. Yvonne Asselin, Couvent de Ste-Agathe 90
*6. Marie Blanchard, Couvent de Laurier 90
*7. Georges Harrison, Couvent de Letellier 89
8. Yvette Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste 88
9. Solange Van Humbeck, Couvent de Laurier 88
*10. Lucienne Grégoire, Couvent de Lorette 87
11. John Rzonca, Couvent de Ste-Agathe 86
12. Lilianne Vermette, Couvent de St-Jean-Baptiste 85
13. Yvonne Gauthier, Couvent de Lorette 85
*14. Marie-Ange Robert, Couvent d'Aubigny 85
*15. Marie-Ange Gautron, Couvent de St-Claude 83
16. Emilie Châtel, Couvent de St-Claude 83
*17. Yvette Tétrault, Couvent de St-Pierre-Jolys 82
18. Jeanne Landry, Couvent de Lorette 82
*19. Alice Chabbert, Couvent de N.-D. de Lourdes 82
20. Yvette Gauthier, Couvent de Lorette 81
21. Odile Péloquin, Couvent de Ste-Agathe 80
22. Joséphine Grégoire, Couvent de Lorette 79
*23. Alphonsine Neault, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 79
*24. Suzanne Buorn, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 78
25. Hedridge du Bourg, Couvent de St-Claude 77
*26. Jules Leclaire, Collège de St-Norbert 77
27. Thérèse Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 77
*28. Irène Rocan, Couvent de La Broquerie 77
29. A.-A. Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 77
30. Ermelie Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste 76
31. Luce Morin, Couvent de N.-D. de Lourdes 75
*32. Simone Coulombe, Couvent de Fannystelle 75
33. Bruno Cormier, Collège de St-Norbert 73
34. Aurèle Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 72
35. Simone Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys 72
36. Marie-B. Gaborieau, Couvent de N.-D. de Lourdes 72
37. Aurore Saurette, Couvent de Letellier 72
38. Thérèse Dandeneau, Couvent de Letellier 71
39. Joseph Desroches, Couvent de Laurier 70
40. Léona Desnuiniers, Couvent de St-Pierre-Jolys 70
41. Lorraine Latourelle, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 69
42. Roland Gautron, Couvent de St-Claude 68
43. Alice Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys 68
44. Fernande Lafrance, Couvent de St-Pierre-Jolys 68
45. Raphaël Desorcy, Ecole Richard, Somerset 67
46. Eliane Lafrance, Couvent de St-Pierre-Jolys 65
47. Paul Hébert, Couvent de St-Pierre-Jolys 65
48. Marcel German, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 65
49. Marcel Dufort, Collège de St-Norbert 64
50. Lucien Côté, Couvent de Fannystelle 63
51. Gertrude Régis, Couvent de Fannystelle 62
52. Angélique Racine, Couvent de St-Pierre-Jolys 62
53. Rose Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys 62
54. Anna Lacroix, Couvent de St-Claude 62
55. Gérard Rousseau, Collège de St-Norbert 61
56. Gertrude Roy, Couvent d'Aubigny 60
57. Camille Cembot, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 60
58. Marguerite Chouinard, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg 60
59. Dario Perfumo, Couvent de Lorette 60
60. Lorraine Despins, Couvent d'Elie 58
61. Robert Arbez, Couvent de St-Claude 58
62. Yvonne Bessette, Couvent de Letellier 58
63. Marcelle Meyer, Couvent de N.-D. de Lourdes 56
64. André Duhard, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 56
65. Thérèse Boiteau, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 55
66. Marthe Parent, Couvent de St-Joseph 55
67. Armande Rajotte, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 55
68. Irène Lapointe, Couvent de St-Pierre-Jolys 55
69. Louis Poirier, Couvent de Lorette 55
70. Thérèse Villebrun, Couvent de St-Pierre-Jolys 53
71. Jack Empson, Couvent de Letellier 53
72. David Ayotte, Couvent de Letellier 52
73. Albert Vielfaure, Couvent de La Broquerie 52
74. Regina Bonderlique, Ecole Richard, Somerset 50
75. Rollande Dionne, Couvent de St-Joseph 50
76. Jeanne Labossière, Couvent de St-Léon 50
77. Cécile Rondeau, Couvent de St-Léon
78. Jeanne d'Arc Fabas, Couvent de La Broquerie
79. Clémence Cadoreth, Ecole Richard, Somerset
80. Marthe Selby, Couvent de St-Lazare
81. André Rajotte, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
82. Victor Mercier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
83. Maurice Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
84. Emile Leduc, Ecole Richard, Somerset
85. Thérèse Massicotte, Couvent de St-Charles
86. Marcel Rajotte, Couvent de St-Pierre-Jolys
87. Léon-J. Fouillard, Couvent de St-Lazare
88. Laura De Cock, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
89. Edith Lussier, Couvent de St-Léon
90. Edgar Decosse, Ecole Richard, Somerset
91. Denise Bessette, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Berthe Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste 90%
(Volume donné par le Gouvernement de la République Française)

GRADE IX (Classe C)

1. Lucie Saindon, Couvent de Thibautville 54%
2. Lena Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier

GRADE VIII (Classe A) — Médaille Delâge

†1. Rita O'Connor, Académie St-Joseph 97%
*2. Louis Desautels, Académie Provencher 96
3. Ninette Laferrière, Académie St-Joseph 95
4. Yvette Mousseau, Académie St-Joseph 95
5. Marie-Thérèse Blanc, Académie St-Joseph 95
6. Annette Paul, Académie St-Joseph 95
7. Alfred Ferrier, Académie Provencher 95
*8. Lucile Maurice, Couvent de Ste-Anne 95
9. Madeleine Le Nabat, Académie St-Joseph 94
10. Théodore Laplante, Académie Provencher 94
11. Gérard Lavallée, Académie Provencher 94
*12. Gérard Courteau, Académie Provencher 94
13. Lucien Turenne, Académie Provencher 93
14. Urbain Rozière, Académie Provencher 92
15. Marcelle Ferland, Académie St-Joseph 92
*16. Gabrielle Legros, Couvent de St-Adolphe 92
*17. Irène Champagne, Couvent de St-Norbert 92
18. Aurore Champagne, Académie St-Joseph 91
19. Léo Pelland, Académie Provencher 90
20. Antonia Mousseau, Académie St-Joseph 90
21. Léona Gagnon, Académie St-Joseph 90
22. Verna Bourbonnière, Académie St-Joseph 90
23. Marguerite Comette, Académie St-Joseph 90
24. Marie Fossin, Couvent de St-Norbert 89
25. Lucille Phaneuf, Académie St-Joseph 89
26. Agnès Tétreault, Académie St-Joseph 89
27. Irène Barnabé, Académie St-Joseph 89
28. Irène Rondeau, Académie St-Joseph 89
29. Yvonne Fontaine, Académie St-Joseph 88
30. Juliette Fontaine, Académie St-Joseph 88
31. Catherine Calvo, Académie St-Joseph 88
32. Philippe Péloquin, Académie Provencher 88
33. Antonia Girouard, Couvent de St-Norbert 88
34. Agnès Rousseau, Couvent de St-Norbert 88
35. Rita Roy, Couvent de St-Norbert 88
36. Alice Préfontaine, Couvent de Ste-Anne 88
37. Emilienne Laramée, Couvent de Ste-Anne 88
38. Edouard Desrosiers, Couvent de Ste-Anne 87
39. Marie De Grandé, Couvent de St-Norbert 87
40. Jeanne Saindon, Académie St-Joseph 87
41. Albert Rodrigue, Académie Provencher 87
42. Gérard Grandmont, Académie Provencher 86
43. Anna Maire, Académie St-Joseph 86
44. Thérèse Guertin, Académie St-Joseph 86
45. Marie-Paule Lavack, Couvent de Ste-Anne 85
46. Stella Curtas, Couvent de St-Norbert 85
47. Marie-Marthe Delorme, Couvent de St-Adolphe 85
48. Gérard Morin, Académie Provencher 85
49. Raymond Lévêque, Académie Provencher 85
50. Lucille Parent, Académie St-Joseph 85
51. Evelina Johnson, Académie St-Joseph 85
52. Louise Lajeune, Académie St-Joseph 85
53. M.-Antoinette Turenne, Académie St-Joseph 85
54. Lucille Primeau, Académie St-Joseph 84
55. Cécile Descôteaux, Académie St-Joseph 84
56. Roland Gaudreau, Académie Provencher 84
57. Jules Lemay, Académie Provencher 83
58. Bernadette Leclair, Couvent de St-Norbert 83
59. Yolande Kenny, Couvent de St-Norbert 82
60. Gonzague Magnan, Couvent de Ste-Anne 82
61. Anne-Marie Champagne, Couvent de Ste-Anne 81
62. Lucille Laurendeau, Académie St-Joseph 81
63. Aline Voyer, Académie St-Joseph 81
64. Dora Ducharme, Académie St-Joseph 81
65. Lucille Allard, Académie St-Joseph 80
66. Napoléon Chénier, Académie Provencher 80
67. Léon Gobeil, Académie Provencher 80
68. Aimé Boisselle, Académie Provencher 79
69. Jos. Perron, Académie Provencher 77
70. Carmelle Lanthier, Académie St-Joseph 76
71. Simonne Dussault, Académie St-Joseph 76
72. Verna Pappenfus, Couvent de St-Adolphe 76
73. Denise Lussier, Couvent de Ste-Anne 75
74. Florida Tremblay, Couvent de Ste-Anne 75
75. Palmyre Dufort, Couvent de St-Norbert 75
76. Mona Thibault, Académie St-Joseph 75
77. René Bérubé, Académie Provencher 74
78. G. Ste-Marie, Académie Provencher 73
79. Hugues Blanchette, Académie Provencher 73
80. Vitaline Gauthier, Couvent de Ste-Anne 73
81. Roland Leduc, Académie Provencher 71
82. Lucille Rémillard, Académie St-Joseph 70
83. Marguerite Van Bleu, Académie St-Joseph 66
84. Germain Martel, Académie Provencher 65
85. Arthur Corbeil, Académie Provencher 62
86. Eugène Morin, Académie Provencher 61
87. Lionel Brodeur, Académie Provencher 52
88. Armand Trigat, Académie Provencher 50
89. Béatrice Champagne, Couvent de St-Norbert 50

Rédaction. — Yvette Mousseau, Académie St-Joseph 95%
Prix: $5.00 offert par la Société des Canadiennes françaises

GRADE VIII (Classe B) — Médaille Delâge

†1. Léa Joyal, Couvent de Ste-Agathe 98%
*2. Marie-Jeanne Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 96
*3. Odile St-Pierre, Couvent de St-Georges 96
4. Isabelle Rzonca, Couvent de Ste-Agathe 96
*5. Mélina Desmarais, Couvent de Lorette 95
*6. Yolande Lavergne, Couvent de St-Pierre 95
*7. Ghislaine de Moissac, Couvent de St-Claude 94
8. Thérèse Lapointe, Couvent de St-Pierre 93
*9. Emile Landry, Collège de St-Norbert 93
*10. Maria Carignan, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 92
11. Alma Arpin, Couvent de Lorette 92
12. Cécile Tétrault, Couvent de Lorette 92
13. Annette Lemire, Couvent de St-Pierre-Jolys 91
14. Marguerite Lemoine, Couvent de Ste-Agathe 90
*15. Marcelle Dionne, Couvent de Letellier 90
16. Marcelle Granger, Couvent de Letellier 89
*17. Rose Collieu, Couvent de St-Laurent 89
18. Hortense Jeanson, Couvent de Lorette 89
19. Fernande Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys 89
*20. Clothilde Ritchot, Couvent de St-Pierre-Jolys 89
*21. Juliette Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 88
22. Denis Delisle, Collège de St-Norbert 88
23. Léona Désorcy, Couvent de Lorette 88
24. Marie-Thérèse de Moissac, Couvent de St-Claude 88
25. Lina Bruneau, Couvent de St-Georges 88
26. Pauline Pilon, Couvent de Ste-Agathe 88
27. Yvonne Dorge, Couvent de Ste-Agathe 88
*28. Dolores Lussier, Couvent de Mariapolis 87
29. Francine Allec, Couvent de St-Claude 87
30. Mathilde Rey, Couvent de St-Claude 87
31. Noëlla Marion, Couvent de Ste-Agathe 87
32. Marie-Josephe Pilon, Couvent de Ste-Agathe 87
33. Thérèse Guenette, Couvent de Letellier 87
34. Juliette Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 87
35. Roland Roy, Collège de St-Jean-Baptiste 87
36. Pauline Desnuiniers, Couvent de St-Pierre-Jolys 87
37. Gabrielle Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys 87
*38. Alphonse Deschênes, Couvent de La Broquerie 87
39. Edouard Lafortune, Couvent de La Broquerie 86
40. Rose Skotnicki, Couvent de Lorette 86
41. Lucille Gendron, Couvent de Lorette 86
*42. Marcelle Piché, Couvent de Fannystelle 86
*43. Clara Benoit, Couvent de St-Eustache 86
*44. Armande Cormier, Couvent de La Salle 85
*45. Louiselle Aquin, Couvent d'Elie 85
46. Germaine Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 85
47. Marguerite Guenost, Couvent de St-Pierre-Jolys 85
*48. Maurice Boulet, Couvent de Dunrea 85
*49. Madeleine Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 85
50. Joseph Ennis, Couvent de Letellier 84
*51. Yvonne Guillou, Couvent d'Aubigny 84
*52. Marie-Paule Trudel, Couvent de St-Malo 84
53. Fabienne Poirier, Couvent de Mariapolis 84
54. Thérèse Le Mouillec, Couvent de N.-D. de Lourdes 84
*55. Eugène Ferras, Couvent de St-Frs-Xavier 84
56. Jeanne Simard, Couvent de La Salle 83
57. Imelda Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste 83
58. Irène Rosset, Couvent de St-Claude 83
*59. Rosalie Kerbrat, Couvent de St-Laurent 83
60. Yvonne Boulet, Couvent de Dunrea 83
*61. Imelda Boisvert, Couvent de Laurier 82
62. Alexine Déquier, Couvent de Fannystelle 82
63. René Rajotte, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 82
64. Gilles Perras, Couvent du Sacré-Coeur, Winnipeg 82
65. Alice Beaudry, Couvent de St-Eustache 82
66. Rita Pradin, Couvent de N.-D. de Lourdes 82
67. Yvette Neault, Couvent de St-Pierre-Jolys 82
68. Aline Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys 81
69. Thérèse Gariépy, Couvent de St-Jean-Baptiste 81
70. Germaine Desroches, Couvent de Laurier 81
71. Gertrude Desroches, Couvent de Laurier 81
72. Florence Riteñot, Couvent de Laurier 81
73. Antoine Hébert, Couvent d'Aubigny 81
*74. Delphine Maguet, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 81
*75. Marguerite Goengeon, Couvent de St-Lazare 80
76. Lorraine Lapointe, Couvent de La Salle 80
77. Odile Ragot, Couvent de N.-D. de Lourdes 79
78. Paul Bernardin, Couvent d'Elie 79
79. Annette Arnal, Couvent de Fannystelle 79
80. Irène Montsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 78
*81. Lois Ziegler, Couvent de Transcona 78
82. Sidonie Goengeon, Couvent de St-Lazare 77
83. Cécile Jubinville, Couvent de Letellier 77
84. Raymonde Tessier, Couvent de St-Jean-Baptiste 77
85. Claire Arnal, Couvent de Fannystelle 77
86. Clémentine Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes 77
87. Germaine Muller, Couvent de N.-D. de Lourdes 77
88. Denise Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste 76
89. Irène Fortier, Couvent de Dunrea 76
90. Liliane St-Jacques, Couvent d'Aubigny 76
91. Antoine Collette, Collège de St-Norbert 76
92. Sam Bohémier, Collège de St-Norbert 76
93. Albert Dupasquier, Couvent de St-Claude 75
94. Philomena Lacroix, Couvent de St-Claude 75
95. Marie-I. de Moissac, Couvent de St-Claude 75
96. René Heyser, Couvent de St-Laurent 74
97. Dahlia Hébert, Couvent de Laurier 74
98. Léon Fontaine, Couvent de Ste-Agathe 74
99. Florence Théroux, Couvent de N.-D. de Lourdes 74
100. Lucien Régis, Couvent de Fannystelle 74
101. Fernande Trudeau, Couvent de Lorette 73
102. Eugène Le Roux, Couvent de St-Claude 73
103. Edmée Labossière, Couvent de St-Léon 73
104. Aurore Chartier, Couvent de St-Lazare 73
105. Agnès Capiette, Couvent de St-Charles 73
106. Léo Beaupré, Couvent de La Broquerie 73
107. Gabriel Guyot, Couvent de Fannystelle 73
108. Henriette Pelletier, Couv. du S.-Coeur, Winnipeg 72
109. Robert Bédard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 72
110. Albert Bilodeau, Couvent de Ste-Agathe 72
111. Claudia Rosset, Couvent de St-Claude 72
112. Armande Lévesque, Couvent d'Aubigny 72
113. Clara Moquin, Couvent de St-Joseph 71
114. Emile Côté, Couvent de Fannystelle 71
115. Rolande Labossière, Couvent de St-Léon 70
116. Yolande Lesage, Couvent de St-Léon 70
117. Albert Rhéaume, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 70
118. Roland Perez, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 70
119. Marthe Labossière, Couvent de St-Léon 68
120. Robert Selby, Couvent de St-Lazare 66
121. André Moigat, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 66
122. Thérèse Desilets, Couvent d'Elie 66
123. Georges Desilets, Couvent d'Elie 66
124. Thérèse Lagacé, Couvent de La Salle 66
125. Pierre Martin, Couvent de St-Claude 65
126. Madeleine Arbez, Couvent de St-Claude 65
127. Odile Labossière, Couvent de St-Léon 65
128. Florence Payette, Couvent de St-Léon 64
129. Georges Guertin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg 63
130. André Arbez, Couvent de St-Claude 63
131. Alice Gagnon, Couvent de La Broquerie 62
132. Jean-B. Pelletier, Couvent de La Broquerie 61
133. Denise Fredette, Couvent de St-Jean-Baptiste 61
134. Lucille Gauthier, Couvent de St-Jean-Baptiste 60
135. Olga Van Humbeck, Couvent de Laurier 60
136. Viola Girouard, Ecole Richard, Somerset 60
137. Emerance Boulet, Ecole Richard, Somerset 59
138. Simonne Lavoie, Couvent de Mariapolis 59
139. Jean Châles, Couvent de Transcona 59
140. Dollard Lafrenière, Couvent de Letellier 59
141. Arbella Graveline, Couvent de Letellier 59
142. Martial Lussier, Couvent de St-Léon 58
143. Laurent Beaulieu, Couvent de St-Léon 58
144. Albertine Delorme, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 51
145. Thérèse Gaboriault, Couv. de N.-D. de Lourdes
146. Hilaire Chabauty, Couvent de N.-D. de Lourdes
147. Marie de Rocquigny, Couvent de St-Claude
148. Roland Lafrenière, Ecole Richard, Somerset
149. Emilienne Tremblay, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Isabelle Rzonca, Couvent de Ste-Agathe 95%
Prix: $5.00 offert par la Société des Canadiennes françaises

GRADE VIII (Classe C) — Médaille Delâge

†1. Etienne Laroche, Ecole St-Viateur, Otterburne 96%
*2. Gérard St-Onge, Ecole Bourret, Aubigny 92
*3. Alida Dupuis, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste 88
*4. Germaine Legal, Ecole Calédonia, Ste-Anne 86
*5. Hervé Champagne, Ecole St-Avila, St-Norbert 84
*6. Lorraine Roel, Ecole Taché, St-Joseph 84
7. Jeanne Bérard, Ecole Taché, St-Joseph 83
*8. Mathilde Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 82
9. Annette Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste 78
*10. Georges Chaput, Ecole Lorette Est, Lorette 77
11. Louis Chartier, Ecole Bourret, Aubigny 76
12. Adéline Grégoire, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste 76
13. Roméo Blais, Ecole Vermette, St-Norbert 74
14. Rita Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste 73
15. Catherine Vincent, Ecole Talbot, Ste-Anne 72
16. Marie Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood 72
17. Félix Menu, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 71
18. Lucile Cayer, Ecole St-Joseph, La Broquerie 71
19. Louis Maurice, Ecole Ouest, Ste-Anne 71
20. Aimé Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier 71
21. Jean Le Gourrièrec, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes 71
22. Philippe Robert, Ecole Bourret, Aubigny 70
23. Gérard Dumaine, Ecole Centre, Ste-Anne 69
24. Edouard Lacroix, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 68
25. Odile Vuignier, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes 67
26. Carmella Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude 67
27. Emile Desnuiniers, Ecole Levis, Ste-Elisabeth 66
28. Thérèse Guichon, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 65
29. Edmond Desautels, Ecole Ouest, Ste-Anne 65
30. Lucien Desrosiers, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 64
31. Cécile Lesage, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes 62
32. Eva Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier 60
33. Gabrielle Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 59
34. Adrienne Dupuis, Ecole Lorette Est, Lorette 59
35. Léon Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 52
36. Fernand Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
37. Lucien Leclerc, Ecole Talbot, Ste-Anne
38. Madeleine Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier
39. Denise Pittet, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
40. Augustin Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.

Rédaction. — Etienne Laroche, Ecole St-Viateur, Otterburne 95%
Prix: $5.00 offert par la Société des Canadiennes françaises

GRADE VII (Classe A)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Cécile Jacques, Académie St-Joseph 98%
*2. Gérard Perron, Académie Provencher 97
3. Lorraine Lavery, Académie St-Joseph 96
4. Adèle Mousseau, Académie St-Joseph 96
*5. Laurette Trudeau, Couvent de Ste-Anne 94
6. Jean-Paul Lemay, Académie Provencher 92
7. Emile Van Raes, Académie Provencher 91
8. Roland Turenne, Académie Provencher 91
9. Guillemette Audet, Académie St-Joseph 90
10. Noëlline Gagnon, Académie St-Joseph 89
11. Joseph Pelland, Académie Provencher 89
12. Robert Ouellette, Académie Provencher 88
13. Luce Carrière, Académie St-Joseph 87
*14. Marie Landry, Couvent de St-Norbert 87
15. Irène Mercier, Académie St-Joseph 86
16. René Robert, Académie Provencher 86
17. Norbert Clément, Académie Provencher 86
18. Joseph Beckstead, Académie Provencher 86
19. Louise Degagné, Académie St-Joseph 85
20. Jeannette Sabourin, Académie St-Joseph 84
21. Rose-Marie Marcoux, Académie St-Joseph 84
22. Maurice Bibeau, Académie Provencher 84
23. Harvey Bourbonnière, Académie Provencher 83
24. Armand Dufault, Académie Provencher 83
25. Cécile Mantha, Couvent de Ste-Anne 83
26. Rolande Dufault, Académie St-Joseph 82
27. Louise Roy, Académie St-Joseph 82
28. Gabriel Sourisseau, Académie Provencher 82
29. Marcel Lemay, Académie Provencher 82
30. Jean Robitaille, Académie Provencher 82
31. Emile Pelland, Académie Provencher 81
32. Robert Goyette, Académie Provencher 81
33. Marie-Anne Laflamme, Académie St-Joseph 81
34. Marguerite Laflamme, Académie St-Joseph 81
35. Yvonne Vaillant, Académie St-Joseph 81
36. Agnès Tougas, Couvent de Ste-Anne 81
37. Cécile de Montigny, Couvent de Ste-Anne 81
38. Yvonne Mercier, Académie St-Joseph 80
39. Thérèse Rozière, Académie St-Joseph 80
40. Marcelle Montagnon, Académie St-Joseph 80
41. Wilfrid Laurendeau, Académie Provencher 80
42. Noël Therrien, Académie Provencher 80
43. Omer Pambrun, Académie Provencher 79
44. Edouard Agagnier, Académie Provencher 79
45. Lucien Lévêque, Académie Provencher 79
46. Denise Normandeau, Académie St-Joseph 79
47. Doris Carbonneau, Académie St-Joseph 79
48. Alphonsine Lacroix, Académie St-Joseph 79
49. Gérard Bédard, Académie Provencher 78
50. Victor Pelletier, Académie Provencher 78
51. E. Chénier, Académie Provencher 78
52. Roger Fourneaux, Académie Provencher 78
*53. Marguerite Louis, Couvent de St-Adolphe 78
54. Jean Desrosiers, Couvent de Ste-Anne 78
55. Odette Masserey, Académie St-Joseph 78
56. Charlotte Tremblay, Académie St-Joseph 78
57. Marguerite Turcotte, Académie St-Joseph 78

LES SAINTS DE LA SEMAINE

18 juillet—Saint Camille de Lellis, fondateur des Ministres des Infirmes (1550-1614).

19 juillet—Saint Vincent de Paul, fondateur des Lazaristes et des Filles de la charité (1576-1660).

Saint Vincent se distingua dès son jeune âge par cette tendre charité qui devait atteindre chez lui le sommet de la plus héroïque perfection. Lorsqu'il aidait son père dans la culture d'un petit bien aux environs de Dax, il s'ingéniait, dans sa pauvreté, à soulager les malheureux auxquels il sacrifiait joyeusement toutes ses petites épargnes. Son père, touché de ces excellentes dispositions le confia aux Pères Cordeliers de Dax qui le préparèrent au sacerdoce.

Parvenu dans la suite à la dignité d'aumônier général des galères de France, saint Vincent sut transformer le sort des pauvres condamnés, en même temps qu'il organisait, dans tout le royaume des oeuvres admirables perpétuées par les missionnaires de Saint-Lazare et les soeurs de charité.

La confrérie de la Charité débuta à Châtillon-les-Dombes au temps où saint Vincent de Paul était curé de cette paroisse. Comme en un jour de fête il montait en chaire, Madame de la Chassaigne l'arrêta un instant pour le prier de recommander à la générosité des fidèles une pauvre famille malade des environs; le saint parla avec tant d'onction qu'après la cérémonie hommes et femmes se dirigent vers la ferme indiquée avec des provisions de toutes sortes. Le bon pasteur s'y rend lui-même et loue avec attendrissement la charité de son peuple, mais il déplore qu'elle ne soit pas mieux réglée, car, dit-il, ces malades ont maintenant trop à la fois et bientôt ils retomberont dans la misère. Il organise donc, avec quelques pieuses femmes, une confrérie en vue de secourir les pauvres durant leurs maladies et cette institution, garantie par de sages règlements, donna de si heureux résultats qu'elle fut le point de départ de toutes celles qui rayonnèrent alors sur la France entière.

20 juillet—Saint Jérôme Emilien, fondateur des Clercs réguliers Somasques (1481-1537).

21 juillet — Saint Victor, soldat et martyr (303).

22 juillet — Sainte Marie-Madeleine, pénitente (1er siècle).

Théophile et son épouse Eucharis possédaient de grandes richesses qu'ils partagèrent entre leurs trois enfants, Lazare, Marthe et Marie. La propriété de Magdalum fut donnée à Marie qui dès lors s'appela Madeleine et s'abandonna sans retenue à toutes les vanités, pour devenir la pécheresse que sept démons tourmentaient nuit et jour jusqu'à ce que Notre-Seigneur l'en délivra. Madeleine touchée de la grâce pénètre, en un jour de festin, chez Simon le Pharisien, se jette aux pieds de Jésus, les arrose de ses larmes, les essuie avec ses cheveux, les baise et les embaume de parfum. "Tes péchés te sont remis, lui dit le Sauveur, ta foi t'a sauvée, va en paix." A partir de cet instant la piété et la ferveur de cette illustre pénitente deviennent sans bornes. Dans le délaissement de la Passion elle demeure seule avec Marie et Jean au pied de la croix, et, dès le matin de la Résurrection, elle se trouve au sépulchre pour contempler le bon Maître, qui l'a choisie, après Marie, comme le premier témoin de son triomphe.

Haïe des Juifs en proportion de son amour pour Jésus, Madeleine fut arrêtée par eux, vers l'an 45, avec Lazare, le glorieux ressuscité, Maximin, Marthe et Marcelle, sa servante, pour être jetés en pleine mer sur une frêle embarcation, sans voiles ni gouvernail. Mais Jésus protégeait ses amis et la barque traversa heureusement toutes les mers qui séparent la Palestine des Gaules pour aborder à Marseille. Les païens de la fière cité, saisis d'admiration à la vue d'un tel prodige, accueillirent avec joie la bonne nouvelle de l'Evangile et la Provence fut rapidement conquise à la foi. Saint Maximin devint évêque d'Aix et saint Lazare dirigea l'Eglise de Marseille, tandis que sainte Marthe fondait à Tarascon une communauté de vierges. Pour sainte Madeleine, elle continua pendant trente ans sa vie contemplative dans la solitude de la sainte Baume, aux environs de Toulon. Elle y vécut dans les larmes de la pénitence et dans une extase perpétuelle. Les anges la transportèrent avant sa mort dans l'oratoire de saint Maximin pour y recevoir la sainte communion. L'âme de la bienheureuse prit son vol dans l'effusion des caresses divines et son corps qui exhalait un parfum céleste fut déposé dans un sépulcre d'albâtre au bourg de Saint-Maximin.

23 juillet — Saint Apollinaire, évêque et martyr (91).

24 juillet—Sainte Christine, vierge et martyre (300).

163. Marcien Lévêque, Académie Provencher — 60
164. Maurice Crétain, Académie Provencher — 60
165. Florence Bohémier, Couvent de Ste-Anne
166. Lucienne Van Landeghem, Académie St-Joseph
167. Thérèse Gauvreau, Académie St-Joseph
168. Ernest Couture, Académie Provencher
169. Léonce Trudeau, Académie Provencher
170. Henri Piédalue, Académie Provencher
171. James Stanners, Académie Provencher
172. Hubert Houx, Académie Provencher
173. Georges Rheault, Académie Provencher
174. Edouard Doiron, Académie Provencher
175. Lucien Johnson, Académie Provencher

Rédaction. — Lorraine Lavery, Académie St-Joseph — 95%

Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE VII (Classe B)

Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Yvette Arnal, Couvent de Fannystelle — 97%
*2. Alice Arnal, Couvent de Fannystelle
*3. Alice Lemire, Couvent de St-Pierre-Jolys
4. Phyllis Durenault, Couvent de Fannystelle
*5. Gertrude Joyal, Couvent de Ste-Agathe
*6. Madeleine de Moissac, Couvent de St-Claude
7. Yvonne L'Heureux, Couvent de St-Pierre-Jolys
8. Henriette Lemoine, Couvent de Ste-Agathe
*9. Odette Rousseau, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
*10. Madeleine Cloutier, Couvent de Letellier
11. Cécile Dorge, Couvent de Ste-Agathe
12. Henriette Legras, Couvent de St-Claude
13. Georgette Roy, Couvent de St-Claude
*14. Odette Turcotte, Couvent de Lorette
15. Eveline Desmuliers, Couvent de St-Pierre-Jolys
16. Lilianne Arnal, Couvent de Fannystelle
*17. Lucien Mireault, Couvent de La Broquerie
18. Lucien Fréchette, Collège de St-Pierre-Jolys
*19. Odile Rondeau, Couvent de St-Léon
20. Carmen Labossière, Couvent de St-Léon
*21. Alice Bouvier, Couvent de St-Georges
*22. Blanche Gaboury, Couvent de Dunrea
*23. Solange Garand, Couvent de St-Charles
24. Noella Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
25. Jean-Paul Aubry, Couvent de Ste-Agathe
26. Aldéa Alarie, Couvent de Ste-Agathe
27. Thérèse Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys
*28. Louis Rajotte, Collège de St-Jean-Baptiste
*29. Jean-Paul Hébert, Couvent d'Aubigny
*30. Thérèse Dionne, Couvent de St-Joseph
31. Antoinette Morissette, Couvent de St-Charles
32. Thérèse Manseau, Couvent de Letellier
33. Thérèse Lavoie, Couvent de Dunrea
34. Annette Rusat, Couvent de St-Pierre-Jolys
35. Marie-Paule Gauthier, Couvent de Ste-Agathe
*36. Marie Préteau, Couvent de St-Malo
*37. Délima Lavallée, Couvent de St-Laurent
38. Benoit Comeault, Couvent de Letellier
39. Ovide Robert, Couvent d'Aubigny

[illegible]

171. Anna Brunel, Couvent de St-Lupicin
172. Paul Boulodre, Couvent de St-Lupicin
173. Arthur Campbell, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
174. Dorilla Lahaie, Couvent de St-Pierre-Jolys
175. Béatrice Bourrier, Couvent de St-Lupicin
176. Denis Feuillard, Couvent de St-Lazare
177. Christian Laporte, Ecole Richard, Somerset
178. Palmyre Haegeman, Ecole Richard, Somerset
179. Alcide Labossière, Ecole Richard, Somerset
180. Gertrude Carrière, Couvent de Transcona
181. Antonio Lamothe, Couvent de St-Frs-Xavier
182. Gérard Bonnette, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Yvette Arnal, Couvent de Fannystelle — 95%

Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE VII (Classe C)

Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

†1. Ida Desorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette — 87%
*2. Annette Bosc, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes — 83
*3. Marcelle Desorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette — 79
*4. Julien Nicolas, Ecole St-Viateur Est, Otterburne — 78
*5. Gilberte Allard, Ecole Baie St-Paul, St-Eustache — 75
6. Gertrude Desorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette — 75
7. Germaine Gauthier, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe — 74
8. Marcel Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea — 73
9. Lucille Manaigre, Ecole Lorette Est, Lorette — 72
10. Antonio Bosc, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes — 71
11. Andrée Monchamp, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes — 70
12. Jeanne Fenez, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe — 69
13. Louise Lamoureux, Ecole St-Alexandre, La Broquerie — 67
14. Germaine Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste — 65
15. Annette Brisson, Ecole Otterburne — 64
16. Arthur Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 64
17. Irma Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 64
18. Paul Carrière, Ecole St-Viateur, Otterburne — 63
19. Angèle Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude — 63
20. Marguerite McDougall, Ecole Lorette Ouest — 63
21. Thérèse Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea — 60
22. Florent Gauthier, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève — 60
23. Jean-Baptiste Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette — 60
24. Thérèse Cournoyer, Ecole Ouest, Lorette — 57
25. Henri Bergeron, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes — 56
26. Rosaire Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes — 55
27. Armand Bisson, Ecole St-Félix, Dunrea — 54
28. Alban Magne, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes — 52
29. Vincent Desjardins, Ecole Baie St-Paul, St-Eustache — 51
30. Irène Berger, Ecole Calédonia, Ste-Anne — 50
31. Rita Cournoyer, Ecole Ouest, Lorette — 50
32. Raymond Massicotte, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre — 50
33. Jeanne Bonot, Ecole Vassar — 50
34. Benoit Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude
35. Pierre Lemoing, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes
36. Alice Verrier, Ecole St-Roch, La Broquerie
37. Annette Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
38. Charles Dubé, Ecole Dandurand, Haywood
39. Maurice Tougas, Ecole Seaforth, Haywood

[illegible]

47. Aurèle Désaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
48. Féréol D'Auteuil, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
49. Marcel Laramée, Ecole Baie St-Paul, St-Eustache
50. Raymond Brisson, Ecole Otterburne
51. Thérèse Perrin, Ecole Calédonia, Ste-Anne
52. Fernande Rivard, Ecole Frontenac, St-Malo
53. Tutonie Gagnon, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre
54. Agnès Owens, Ecole Vassar
55. Solange Dumas, Ecole Dandurand, Haywood
56. Thérèse Hamelin, Ecole Frontenac, St-Malo
57. Yvette d'Auteuil, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
58. Marcel Lafleur, Ecole Orphelinat St-Joseph, Wpg.
59. Amédée Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
60. Gilberte Toutant, Ecole Cardinal, N.-D. de Lourdes

Rédaction. — Ida Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette — 90%

Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE VI (Classe A)

Prix du Gouvernement de la Province de Québec

†1. Louise Bernier, Académie St-Joseph — 98%
*2. Mariette Sicotte, Académie St-Joseph — 97
3. Denise Lacroix, Académie St-Joseph
4. Alice Péloquin, Académie St-Joseph
5. Gabrielle Jodoin, Académie St-Joseph
6. Thérèse Fortin, Académie St-Joseph
7. Stella Bouvier, Académie St-Joseph
8. Thérèse Menu, Académie St-Joseph
9. Adrien Sourisseau, Académie Provencher
10. Hortense Sicotte, Académie St-Joseph
*11. Gabrielle Chaput, Couvent de St-Adolphe
12. Cécile Martel, Académie St-Joseph — 91
13. Hilda Trudeau, Couvent de St-Adolphe
14. Raymonde Blanchet, Académie St-Joseph
15. Suzanne Tremblay, Académie St-Joseph
16. Thérèse Pambrun, Académie St-Joseph
17. Aline Godard, Académie St-Joseph
18. Jacqueline Laurendeau, Académie St-Joseph — 87
19. Yvonne Perron, Couvent de St-Adolphe — 87
20. Maurice Delorme, Académie Provencher — 87
21. Gaëtan Audet, Académie Provencher — 87
22. Thérèse Buete, Académie St-Joseph
23. Agathe Therrien, Académie St-Joseph
24. Claire Bourgeois, Académie St-Joseph
25. Rose Gaudette, Académie St-Joseph
26. Annette Poitras, Académie St-Joseph
27. Yvonne Bélisle, Académie St-Joseph
28. Maurice Thomas, Académie Provencher
29. Léo Turenne, Académie Provencher
30. Madeleine Pelletier, Académie St-Joseph
31. Marcelle Simon, Académie St-Joseph
32. Juliette Paquin, Académie St-Joseph
33. Marguerite Baudry, Académie St-Joseph
34. Yvonne Simon, Académie St-Joseph
35. Lucien Lambert, Académie Provencher
36. Arthur Fontaine, Académie Provencher — 81
37. Marie-Thérèse Lavoie, Couvent de St-Adolphe — 81
38. Rita Riel, Académie St-Joseph
39. Lucille Couture, Académie St-Joseph

[illegible]

116. René Gay, Académie Provencher
117. Thérèse Croteau, Couvent de Ste-Anne
118. Jean Mabé, Couvent de Ste-Anne
119. Annette Bohémier, Couvent de Ste-Anne
120. Eva Martel, Académie St-Joseph
121. Gertrude Démontain, Couvent de Ste-Anne
122. Sergio Pandolphi, Académie Provencher
123. Alexandre Prairie, Couvent de Ste-Anne
124. Lucienne Nonnit, Couvent de Ste-Anne
125. Fernande Sanche, Couvent de Ste-Anne
126. Flavie Robideaux, Couvent de Ste-Anne
127. Fernand L'Heureux, Couvent de Ste-Anne
128. Angela Compayré, Académie St-Joseph
129. Gérard Rémillard, Académie Provencher
130. Donat Hupé, Couvent de Ste-Anne
131. Fabiola Bohémier, Couvent de Ste-Anne

Rédaction. — Mariette Sicotte, Académie St-Joseph — 98%

Prix: Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance

GRADE VI (Classe B)

Prix du Gouvernement de la Province de Québec

†1. Thérèse Rousse, Couvent de Ste-Agathe
*2. Denise Olivier, Couvent de Ste-Agathe
3. Marguerite Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
*4. Florence Rocan, Couvent de La Broquerie
*5. Thérèse Duquier, Couvent de Fannystelle
6. Edmond Nolette, Couvent de Ste-Agathe
7. Rose Viallet, Couvent de Fannystelle
*8. Gertrude Kenny, Couvent d'Aubigny
9. David Asselin, Couvent de Ste-Agathe
10. Lucien Dorge, Couvent de Ste-Agathe
*11. Gaëtan Cormier, Collège de St-Norbert
12. Rolande Piché, Couvent de Fannystelle
13. Denise Gauthier, Couvent de Ste-Agathe
14. Eva Lambert, Couvent de Ste-Agathe
*15. Jacqueline Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys
16. Antoine Dorge, Couvent de Ste-Agathe
17. Gabrielle Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
*18. Madeleine Duchênes, Couvent de Dunrea
19. Florence Arnal, Couvent de Fannystelle
20. Alice Meilleur, Couvent de Fannystelle
*21. Marguerite Dumphousse, Couvent de Letellier
*22. Adolphe Roulère, Couvent de N.-D. de Lourdes
*23. Huguette La Flèche, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
24. Jeanne Charette, Couvent de St-Pierre-Jolys
25. Roland Very, Collège de St-Norbert
26. Rita Pelletier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
27. Thérèse Granger, Couvent de La Broquerie
28. Roland Péloquin, Collège de St-Pierre-Jolys
29. Guy Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys
30. Ange-Albert Cormier, Collège de St-Norbert
31. Jean-Emile Paillé, Collège de St-Norbert
32. Céline Paradis, Couvent de Dunrea
*33. Agnès Deremiens, Couvent de Laurier
*34. Priscille Cormier, Couvent de La Salle
35. Marie-Rose Deslauriers, Couvent de Laurier
*36. Agnès Goulet, Couvent de Lorette

[illegible]

245. Aimé Van Humbeck, Couvent de Laurier
246. Joseph Yvon, Ecole Lafortune, Woodridge
247. Denise Roy, Couvent de St-Claude
248. Valérie Vielfaure, Collège de Somerset
249. Maurice Rondeau, Collège de Somerset
250. Odile Payette, Collège de Somerset
251. Romée Girouard, Collège de Somerset
252. Yvette Baron, Couvent de St-Claude
253. Conrad Préfontaine, Couvent de St-Frs-Xavier
254. Maurice Moreau, Collège de Somerset
255. Willie Alarie, Couvent d'Elie
256. Edmond Dufresne, Couvent d'Elie

Rédaction. — Denise Olivier, Couvent de Ste-Agathe — 100%

Prix: Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance

GRADE VI (Classe C)

Prix du Gouvernement de la Province de Québec

†1. Rose Bernard, Ecole St-Jean, Haywood — 95%
*2. Romée Ayotte, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
*3. Camille Courcelles, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe — 91
*4. Augustine Bollie, Ecole St-Benoit, St-Claude
5. Jean Alarie, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe
*6. Marie-Thérèse Joly, Ecole St-Jean, Haywood — 81
7. Clément Bernard, Ecole St-Jean, Haywood — 79
*8. Irène Callawaert, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 79
*9. Marguerite Richard, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
*10. Isidore Simon, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes
11. Juliette Duval, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 77
12. Agnès Jolicoeur, Ecole Dandurand, Haywood
13. Céline Bérard, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
*14. Louise Emond, Ecole St-Roch, La Broquerie
15. Gérard Bilodeau, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe
*16. Victoire Desmarais, Ecole Lorette Est
17. Henri Joly, Ecole St-Jean, Haywood
*18. Doralice Grenier, Ecole Grenier, St-Labre
19. Georgette Comeault, Ecole Grenier, St-Labre — 74
20. Elise Gesiger, Ecole Grenier, St-Labre — 74
21. Thérèse Régnier, Ecole Morgan, St-Frs-Xavier
22. Fernande Vermette, Ecole St-Jean-Baptiste Nord — 71
23. Isabelle Philippe, Ecole St-Benoit, St-Claude — 71
24. Isabelle Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude — 71
25. Simone Therrien, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie — 70
26. Gisèle Grenier, Ecole Grenier, St-Labre — 70
27. Paul Dorval, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
28. André Dupuis, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest — 67
29. Irène Robert, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 67
30. Marie-Anne Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève — 67
31. Simone Albert, Ecole Chabot, St-Eustache
32. Marie Philippe, Ecole St-Benoit, St-Claude
33. Graziella Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette
34. Lucien Baril, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
35. Harold Ramsay, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
36. Suzanne Mary, Ecole Carnot, N.-D. de Lourdes
37. Albertine Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
38. Aline Bérard, Ecole St-Pierre Sud

[illegible]

87. Emile Mondor, Ecole Calédonia, Ste-Anne
88. Roland Leclerc, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
89. Eugène Verrier, Ecole St-Roch, La Broquerie
90. Delphine Rouen, Ecole St-Roch, La Broquerie
91. Mary Gladu, Ecole La Rochelle, St-Malo
92. Emile Audette, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys
93. Denis Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
94. Joseph Charrière, Ecole Ste-Anne Centre
95. Luc Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
96. Stanislas Fiola, Ecole Ste-Anne Centre
97. Albert Durand, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
98. Arsène Therrien, Ecole St-Joseph, La Broquerie
99. Albert Beger, Ecole Calédonia, Ste-Anne
100. Albert Fillion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste

Rédaction. — Camille Courcelles, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe — 100%

Prix: Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance

GRADE V (Classe A)

Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

†1. Eileen Sturtridge, Couvent de Ste-Anne — 95%
*2. Yvonne St-Pierre, Académie St-Joseph
3. Hélène Le Nabat, Académie St-Joseph
4. Laurence Arpin, Académie St-Joseph
*5. Lucille Campeau, Couvent de St-Norbert
6. Marie-Jeanne St-Germain, Académie St-Joseph
7. Marcelle Joberty, Académie St-Joseph
8. Louis Morin, Académie Provencher
*9. Dora Tétreault, Couvent de Ste-Anne
10. Florence Bouchard, Académie St-Joseph
11. Marguerite Dufault, Académie St-Joseph
12. Lucille Lanthier, Académie St-Joseph
13. Hermance Johnson, Académie St-Joseph
14. Ernest Proulx, Académie Provencher
15. Jean Paquin, Académie Provencher
16. Noël Grenier, Académie Provencher
17. Cecilia Gelley, Couvent de Ste-Anne
18. Claire Millier, Couvent de St-Norbert
19. Lorraine St-Germain, Couvent de St-Norbert
20. Georgette Lavack, Couvent de Ste-Anne
21. Maurice Desrosiers, Académie Provencher
22. Lucille Rheault, Académie St-Joseph
23. Irène Valliant, Académie St-Joseph
24. Thérèse Descôteaux, Académie St-Joseph
25. Pauline Mitchell, Académie St-Joseph
26. Thérèse Toupin, Académie St-Joseph
27. Angèle Tougas, Couvent de Ste-Anne
28. Maurice St-Hilaire, Académie Provencher
29. Eva Barnabé, Académie St-Joseph
30. Florence Roy, Académie St-Joseph
31. Yolande Prud'homme, Académie St-Joseph
32. Hermine Laferrière, Académie St-Joseph
33. Marguerite Bérubé, Académie St-Joseph
34. Cécile Lévêque, Académie St-Joseph
35. Claude Dufault, Académie Provencher
36. A. Lespérance, Académie Provencher
37. Roland Dubois, Couvent de Ste-Anne

[illegible]

Noms de baptême

Il y a plusieurs choses à considérer dans le choix d'un prénom. Il ne faut pas oublier, avant tout, que l'enfant qui va être baptisé deviendra, par le fait de son baptême, un chrétien. Donnons-lui donc un nom de chrétien et non pas un nom de caniche, de fleur ou de ville.

Les noms de fleurs sont particulièrement populaires. L'on peut admettre le nom de Rose que de grandes saintes ont illustré. Mais, les noms de Violette, Muguette, Mignonnette ne signifient rien et sont difficiles à porter si le sujet ne correspond pas au symbole. A ce compte, il n'y a pas de raison de ne pas appeler un petit bout d'homme: Pavot, Lys, Tournesol, Sabot-de-la-Vierge ou Pied-de-Veau. Et, pourquoi pas des noms d'arbres, d'oiseaux, de poissons?

Il y a aussi des noms ridicules, qui ne signifient rien. Tels sont, par exemple: Piton, Urgel, Dieudonné. Je connais même certaine respectable demoiselle qui se nomme poétiquement Eutychienne. Elle n'a pas trouvé de mari.

Il y a aussi les noms illustrés par l'histoire, mais qui sont le plus souvent accablants pour ceux qui les portent: Napoléon, César, Laurier, Mussolini.

Et que dire des noms de vertus, pas faciles, eux non plus à porter: Prudence, Constance, etc. Pourquoi pas: Economie, Sagesse, Charité, Chasteté? Ce ne serait ni plus ni moins stupide.

Il faut éviter, aussi, les noms trop longs tels que Herménégilde, Constantine, Hormisdas, Chrysolinde, Esmeralda.

Pourquoi se mettre martel en tête pour trouver un nom, alors qu'il est si simple de trouver des noms à la fois courts, mélodieux et même glorieux tels que: Jean, Paul, Pierre, Jacques, Louis?

Si les parents songeaient avant tout à leur enfant, ils n'auraient pas la tentation de lui donner un prénom qui pourra plus tard lui être très désagréable, lui causer de petits ennuis.

L'enfant est baptisé. S'il porte un joli nom, pourquoi, de grâce, chercher des diminutifs à ce nom ou bien appeler bébé par des "petits noms" qui veulent être doux mais qui n'ont aucun sens. Si bébé s'appelle Paul, pourquoi ne pas l'appeler Paul, tout simplement. Polo, Popole, Lolo, Popo ne sont pas des noms chrétiens. Encore moins: "Mon p'tit chat ... mon p'tit chien ... Mon beau minou ... Ma belle bibite, etc.

On commence par allonger le "petit nom," puis, on l'étend à tous ses entretiens avec Bébé, et l'on entend les mamans les mieux intentionnées du monde tenir le jargon suivant: "Po ti-ti-Po-pol à sa maman. Il a de la gross' gross' peine. Maman va lui donner du bon lo-lo." On sera surpris, après cela, que le cher petit bégaye — ou aboie!

Je comprends qu'il est bien difficile au papa, à la maman, de ne pas user de ces "petits noms" doux. Le poupon habillé de dentelle est si mignon, si fragile, qu'on se pense obligé d'user avec lui de mots fragiles, impropres, vides de sens.

Mais à quoi bon allonger inutilement cette chronique? Tant qu'il y aura des papas, des mamans et des nouveaux-nés, il y aura des "p'tits chiens chéris à sa maman, à son papa", des "p'tits chats," des "p'tites canailles," des "p'tits sorciers", des "Po-pols," des "Chariot," des "Pierrot," des "Ti-tine," des "Bi-bi" et même des "Jack."

Lucien DESBIENS.

—(Le Devoir).

L'atelier syndical fermé

On a mis dernièrement en doute la moralité de l'atelier fermé. Cette pratique, selon quelques-uns, serait illégitime et condamnable en saine morale.

Ce n'est pas ce que pense le sociologue catholique réputé des Etats-Unis, Mgr Ryan, professeur à l'Université catholique d'Amérique. Dans un article de la "Catholic Encyclopedia," il écrit: "L'atelier syndical fermé, lorsqu'il est nécessaire pour obtenir des conditions raisonnables de travail, n'est pas immoral. Il n'y a rien en lui contre l'ouvrier non syndiqué ou contre l'employeur. Ni l'un ni l'autre, en effet, ne se trouvent dépouillés de leur droit de faire des contrats ou de gagner leur vie dans des conditions raisonnables. Il est raisonnable que l'ouvrier non syndiqué se conforme à la condition sans laquelle la masse des ouvriers ne pourra obtenir justice et il ne serait pas raisonnable qu'il voulût travailler comme non-syndiqué quand pareille action tend à créer une situation injuste pour tous."

L'atelier syndical fermé, en effet, ne prive pas l'ouvrier, comme quelques-uns le prétendent, de son droit naturel au travail; c'est le droit de travailler à tel endroit, dans telles conditions précises, qui lui est refusé, et ceci peut être juste si le bien commun l'exige.

Mgr Desranleau, homme de principes sûrs, enseigna la même doctrine à la Semaine sociale de Québec, en 1921.

("L'Ordre Nouveau")

Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit: idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Tous s'éclairent des reflets de l'infini.

PASTEUR.

[illegible]

132. Dolores Pelletier, Académie St-Joseph
133. Dolores Compayré, Académie St-Joseph
134. [illegible], Couvent de Ste-Anne
135. Rolande Lussier, Couvent de Ste-Anne
136. Louise Tétreault, Couvent de Ste-Anne
137. Stanley Roberts, Couvent de St-Adolphe
138. René Normandeau, Académie Provencher
139. Madeleine Hobitaille, Académie St-Joseph
140. Agnès Laramée, Académie St-Joseph
141. Simonne Deslauriers, Académie St-Joseph
142. Annette Paillé, Couvent de St-Norbert
143. Marcelle Kenny, Couvent de St-Norbert
144. Gabriel Delorme, Couvent de St-Adolphe
145. Irène Joyal, Académie St-Joseph

Rédaction. — Florence Arpin, Académie St-Joseph [illegible]
Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE V (Classe B)

Prix de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface

1. Véronique Joyal, Couvent de Ste-Agathe 91%
2. Imelda Therrien, Couvent de Lorette
3. André Turenne, Collège de St-Pierre-Jolys
4. Jean Bourbonnais, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
5. Lucienne Gosselin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
6. Cecilia Connelly, Couvent de Ste-Agathe
7. Maxime Desaulniers, Collège de St-Pierre-Jolys
8. Henriette Picard, Couvent de St-Eustache
9. Angèle Bremaud, Couvent de St-Charles
10. Paul Mercier, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
11. Eugène Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys
12. Roland Bajotte, Collège de St-Pierre-Jolys
13. Léon Joubert, Collège de St-Pierre-Jolys
14. Amanda Aquelin, Couvent de Ste-Agathe
15. Ferdinande Rose, Couvent de Transcona
16. Marcelle Vien, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
17. Albert Fauchère, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
18. Philias Richard, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
19. Marie McLean, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
20. Adrienne Gosselin, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg
21. Jacques Miliette, Couvent du S.-Coeur, Winnipeg

[illegible]

147. Jean Comeau, Ecole Frontenac, St-Malo
148. Sans nom, Ecole Frontenac, St-Malo
149. Antoinette Gagnon, Ecole de South-Junction
150. Roland Landry, Ecole Théobald, St-Léon
151. André Lemay, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes
152. Roland Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
153. André Prévost, Ecole de South-Junction
154. [illegible] Verrier, Ecole St-Roch, La Broquerie
155. Maurice Beaudry, Ecole de South-Junction
156. André Grégoire, Ecole Cléophas, St-Léon
157. [illegible] Lafond, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
158. Yvette Grégoire, Ecole Cléophas, St-Léon
159. [illegible] Clément, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste

Rédaction. — Laurent Alarie, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 87%
Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE IV (Classe A) — Prix de l'Union Nationale Métisse

1. Fleur-Ange Cormier, Couvent de St-Norbert 100%
2. François Gagnon, Académie Provencher
3. Bernard Bélanger, Académie Provencher
4. Paul Pelland, Académie Provencher
5. Armand Dubois, Académie Provencher
6. Henri Sourisseau, Académie Provencher
7. Reine-Marguerite Verrault, Couvent de St-Norbert
8. Rose Lambert, Couvent de St-Norbert
9. Raymond Campeau, Académie Provencher
10. Daniel Gaudreau, Académie Provencher
11. Adrien Rainbault, Académie Provencher
12. Denise Toussaint, Académie St-Joseph
13. Jeanne-Mance Sicotte, Académie St-Joseph
14. Denise Rougeau, Académie St-Joseph
15. Alphonse Turenne, Académie Provencher
16. Gérard Gauthier, Académie Provencher
17. Léo Dumontais, Académie Provencher
18. Henri Fontaine, Académie Provencher
19. Laurette Dumont, Académie St-Joseph
20. Cécile Bourbonnière, Académie St-Joseph
21. Ida Plante, Académie St-Joseph
22. Thérèse Dufault, Académie St-Joseph

[illegible]

Le cinquantenaire de "l'Union Nationale Française" de Montréal

"L'Union Nationale Française" de Montréal célèbre cette année son cinquantenaire. A ce sujet vient de paraître à Montréal une petite plaquette qui résume l'histoire de cette oeuvre de bienfaisance pour les Français de Montréal.

Le 1er juin 1886, s'était constitué à Montréal, sous le vocable "Union Nationale Française" un Comité présidé par M. Victor Ollivon, pour l'organisation de la fête du 14 juillet. La célébration terminée, les organisateurs conçurent la généreuse idée de consacrer, les fonds qui n'avaient pas été employés à une oeuvre de bienfaisance, en créant une maison de retraite pour hospitaliser les Français dans le besoin. Le Comité provisoire de la célébration fit donc place à une organisation dûment constituée et qui acquit une existence légale par un acte du Parlement de la province de Québec, le 18 mai 1887. L'oeuvre traversa, surtout à ses débuts, des moments difficiles, mais grâce à la cohésion, à l'union de tous les Français de Montréal, à l'appui des autorités civiles et religieuses tant canadiennes que françaises, l'Union Nationale Française a triomphé de bien des obstacles et, aujourd'hui après cinquante ans d'existence ,elle peut être fière des résultats accomplis. Son action bienfaisante se répartit en six chapitres: secours en nature et visites médicales, hospitalisation au Refuge, Bureau de placement, rapatriements, cours du soir aux enfants des Français de Montréal, sépulture des indigents. Depuis sa fondation l'Union Nationale Française a été présidée, notamment, par MM. Jules Helbronner, Pierre Beullac, A. Rerol, Alfred Tarut, Trésorier au Comité France-Amérique de Montréal; le président actuel est le Dr W. Viguié qui est également membre du Comité France-Amérique de Montréal.

Histoire de fous

Hitler visite un hospice d'aliénés... Le directeur, au préalable, a rassemblé ses fous et leur a dit:

Dès l'entrée de notre Fuhrer, je crierai: "Heil!" Ce sera le signal vous crierez tout: "Heil!"

Tout se passa comme il avait été prévu, mais Hitler fronce les sourcils. Au bout de la longue file des aliénés impeccablement rangés, un homme n'a pas levé le bras et crié à son admiration.

Hitler s'approche:

Alors, pourquoi n'as-tu pas imité tes compagnons?

Oh!... mais, pardon, répond l'autre; je ne suis pas fou, moi, je suis le gardien!

[illegible]

255. Lucien Chartrand, Couvent de St-Laurent
256. René Verrier, Couvent de St-Laurent
257. Marie-Thérèse Audette, Couvent de Lorette
258. Marie Duramé, Collège de Somerset
259. Eugène Labossière, Collège de Somerset
260. André Dufault, Couvent de St-Lupicin
261. Gaston Lapointe, Couvent de La Salle
262. Gilles Chartrand, Couvent de St-Laurent
263. Robert Chartier, Couvent de St-Lazare
264. Victor Carrière, Couvent de St-Eustache
265. Gabriel Boulanger, Couvent de St-Lupicin
266. Alfred Lambreville, Couvent de St-Lupicin
267. Raymond Roy, Couvent de St-Claude
268. Marie Chaboyer, Couvent de St-Laurent
269. Gilberte Payette, Collège de Somerset
270. Roland Moquin, Couvent de St-Joseph
271. Antoine Bourrier, Couvent de St-Lupicin
272. Rose-Cécile Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys
273. Lorraine Van Humbeck, Couvent de Laurier
274. Laura Laramée, Couvent de St-Eustache
275. Rose Lemaux, Couvent de St-Lupicin
276. Elodie Cadorette, Collège de Somerset
277. Claire Poitras, Couvent de Fannystelle
278. Dominique Kerbrat, Couvent de St-Laurent
279. Oscar Laurence, Couvent de St-Laurent
280. Alfred Arnal, Couvent de Fannystelle
281. André Sabourin, Collège de St-Jean-Baptiste
282. Gédéon Lavallée, Couvent de St-Laurent
283. Armel Labossière, Couvent de St-Léon
284. Emma Fortier, Couvent de N.-D. de Lourdes
285. Angéline Bertrand, Couvent de St-Pierre-Jolys
286. Bella Desrochers, Couvent de St-Léon
287. Léo Meuder, Couvent de Lorette
288. Roland Lafrenière, Collège de Somerset
289. Gilles Champagne, Couvent de St-Jean-Baptiste
290. Jeanne Cyr, Couvent de St-Laurent
291. Gérard Laurin, Couvent de Thibauville
292. Rémi Bourgeois, Couvent de St-Malo
293. Dorothée Collion, Couvent de St-Laurent
294. Marcel Ménard, Couvent de St-Eustache
295. René Lavallée, Couvent de St-Laurent
296. Huguette Tétreault, Couvent de St-Malo
297. Denis Lavallée, Collège de St-Jean-Baptiste
298. Eva Lafrenière, Collège de Somerset
299. Rose Wery, Collège de Somerset
300. Antonio Moreau, Collège de Somerset
301. Lionel Tremblay, Collège de Somerset
302. Gilbert Lafrenière, Collège de Somerset

Rédaction. — Christiane de Moissac, Couvent de St-Claude 93%
Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

GRADE IV (Classe C)

Prix de l'Association des Commissaires de Langue Française

†1. Marie-Thérèse Roy, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 96%
*2. Léonne Dumont, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 95
*3. Florence Rom, Ecole Lorette Ouest 95
*4. Marcelle Lemoing, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes 94
5. Lucien Vermette, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 91
6. Irène Carrière, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 88
*7. Georgette Bilodeau, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe 88
8. France Vermette, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 87
9. Solange Desrosiers, Ecole d'Otterburne 87
10. Dolorès Valois, Ecole d'Otterburne 86
11. Irène Poirier, Ecole d'Otterburne 85
12. Lucille Carrière, Ecole d'Otterburne 85
*13. Thérèse Richard, Ecole St-Jean, Haywood 83
*14. Angèle Geiger, Ecole Grenier, St-Labre 81
*15. Rita Rossier, Ecole Champlain, Laurier 81
16. Viateur Brisson, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 81
17. Cécile Demers, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 81
18. Marcelle André, Ecole Grenier, St-Labre 81
19. Clémence Dubois, Ecole Dandurand, Haywood 80
*20. Thérèse St-Jean, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève 79
*21. Thérèse Rivard, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth 79
22. Noëlla Grenier, Ecole Grenier, St-Labre 78
23. Marie-Reine Laroche, Ecole St-Viat. Est, Otterburne 77
24. Gilbert Bérard, Ecole d'Otterburne 77
25. Rose Vaillant, Ecole St-Jean, Haywood 75
26. Jeanne Dumas, Ecole Dandurant, Haywood 75
27. André Gastron, Ecole Dandurant, Haywood 75
*28. Laurent Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 75
*29. Gabrielle Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea 75
30. Léo Lesage, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes 75
*31. Narcisse Fournier, Ecole St-Alexandre, La Broquerie 75

[illegible]

68. Gérard Gauthier, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève
69. Yvonne Maurice, Ecole Ste-Anne Ouest
70. Aldéa Grégoire, Ecole Lorette Ouest
71. Lucille Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
72. Jean-Léon Tougas, Ecole Seaforth, Haywood
73. Jacqueline Dufault, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Ch.
74. André Guilian, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
75. Irène Lambert, Ecole St-Roch, La Broquerie
76. Rita Mousseau, Ecole Cléophas, St-Léon
77. Fernand Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
78. Charles-Emile Roy, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre
79. Julien Philippé, Ecole St-Benoit, St-Claude
80. Laurette Désautels, Ecole Ste-Anne Ouest
81. Géraldine Callewaert, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
82. Emma Audette, Ecole St-Cuthbert, Lorette
83. Alfred St-Amant, Ecole Lorette Ouest
84. Victor Lauzé, Ecole St-Jean-Baptiste du Lac
85. Honorine Saurette, Ecole St-Pie, Letellier
86. Eloi Michaud, Ecole St-Alexandre, La Broquerie
87. Jeannine Bruneau, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
88. Arthur Stordeur, Ecole Lafortune, Woodridge
89. Lionel Beauchemin, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-d.-Ch.
90. Eugène Jacques, Ecole Parthenay, St-Claude
91. Lucille Therrien, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
92. Arthur Audette, Ecole St-Cuthbert, Lorette
93. Edouard Harel, Ecole St-Etienne, Marchand
94. Séraphin Therrien, Ecole St-Joseph, La Broquerie
95. Denis Fillion, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
96. Roland Duval, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
97. Marie-Jeanne Saltel, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
98. Dorothée Frédette, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
99. Cécile Hamonic, Ecole La Rochelle, St-Malo
100. Amant Bonin, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
101. Emilien Gauthier, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève
102. Alfred Poirier, Ecole Lorette Ouest
103. Olivier Landry, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg
104. Doris Verhaeghe, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
105. Marcien Moudier, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
106. Marie-Thérèse Clément, Ecole Youville, St-Jean-Bte
107. Irène Gauthier, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève
108. Dorothée Stewart, Ecole Lafortune, Woodridge
109. Albert Desjardins, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
110. Aimé Charrière, Ecole Ste-Anne Centre
111. Isidore Lemire, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
112. Marie-Jeanne Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes
113. Rita Lanthier, Ecole Lorette Est
114. Agnès Vuignier, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes
115. Léo Landry, Ecole Théobald, St-Léon
116. Antoinette St-Godard, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth
117. Samuel Bérard, Ecole St-Pierre Sud
118. Joseph Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude
119. Thérèse Comeau, Ecole Frontenac, St-Malo
120. Florence Roche, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
121. Lucille Guilbault, Ecole Lafortune, Woodridge
122. Urgel Cormier, Ecole St-Joseph, La Broquerie
123. Fidèle St-Laurent, Ecole St-Joseph La Broquerie
124. Hélène Verrier, Ecole St-Roch, La Broquerie
125. Rita Gauthier, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
126. Thérèse Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
127. Fred Bélanger, Ecole La Fortune, Woodridge
128. Grégoire Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes
129. Rose Langlais, Ecole St-Roch, La Broquerie
130. Aline Carrière, Ecole St-Joseph, La Broquerie
131. Rosaire Côté, Ecole Ste-Anne Centre
132. Noctaire Nault, Ecole Lafortune, Woodridge
133. Lucien Guilbault, Ecole Lafortune, Woodridge
134. Bernard Cinq-Mars, Ecole d'Otterburne
135. Lucienne Durand, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
136. Joseph Grouette, Orphelinat St-Joseph, Winnipeg
137. Léo Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
138. Jeanne Leclerc, Ecole Baie St-Paul Est, St-Eustache
139. Anna Verrier, Ecole St-Joseph, La Broquerie
140. Marcel Syrenne, Ecole Syrenne, Fannystelle
141. Joseph Carpenter, Orphelinat St-Joseph Winnipeg
142. Alma Catellier, Ecole La Rochelle, St-Malo
143. Charles Hogue, Ecole Ile-des-Chênes
144. Edouard Chatel, Ecole Lafortune, Woodridge
145. Bernard Vrignon, Ecole Lafortune, Woodridge
146. Anna Ross, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève
147. Yvon Champagne, Ecole Lafortune, Woodridge
148. Marcel Chatel, Ecole Lafortune, Woodridge

Rédaction. — Marcelle Lemoing, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes 93%
Prix: Volume donné par la Société des Artisans C. F. de Montréal

Feuilleton de la "Liberté"

Quand on aime...

par H. A. DOURLIAC

NUMERO 2

(Suite)

Napoléon était son idole, et, pour lui, le monde se divisait en bons et mauvais, selon la conduite tenue à l'égard du vaincu de Waterloo! Lorsqu'on parlait, devant lui, de quelque personnage politique, sa première question était toujours:

—A-t-il été bien pour l'empereur?

Aussi, Hudson Lowe, Bourrienne, Metternich, Blucher; les Anglais, Marie-Louise étaient-ils l'objet de son exécration, et portait-il, au contraire, Joséphine, Hortense, Bernard dans son coeur.

Mme Lepreux était sur le même piédestal, et il disait à son fils en lui montrant le portrait du pauvre Aiglon:

—Il lui aurait fallu une mère comme la tienne!

Bernard était bien de cet avis.

Il n'avait jamais entendu une autre cloche, et la rue du Sentier, elle-même, était maintenant bonapartiste comme le lycée, devenu Lycée impérial...

Le petit-fils du colonel Bernard y était considéré, d'autant plus qu'il faisait de bonnes études et se comportait en excellent élève, aimé de ses maitres et de ses camarades, et figurant honorablement sur le palmarès.

Né de parents dans la maturité, élève un peu à l'écart, il avait la nature sérieuse, réfléchie, les manières parfaites et l'intelligence supérieure de certains cadets. C'était un enfant paisible et ardent à la fois, capable d'enthousiasme, mais non de coups de tête, et que le coeur seul pouvait conduire et dominer.

Sa mère l'absorbait tout entier, famille lointaine ou amis de collège n'occupant qu'une place très secondaire. Lui donner toutes joies, lui épargner toutes peines était son principal objectif, dans ses études comme plus tard dans le choix de sa carrière.

S'il collectionnait les grognards de Raffet et déclamait volontiers l'"Ode à la Colonne" et la "Revue nocturne", peut-être le fils de son père eût-il préféré le crayon ou la plume à l'épée de son aïeul? et sa mère n'eût pas contrarié sa vocation; mais quelle fierté devait lui faire éprouver son premier uniforme! Aussi prépara-t-il consciencieusement St-Cyr, où il fut reçu dans un très bon rang.

D'ailleurs, on était alors sous le régime impérial, et, bien que Napoléon III eût proclamé: "L'empire, c'est la paix!", la Crimée et l'Italie semblaient lice ouverte à tous les champions jaloux de se distinguer comme leurs aînés.

Le lieutenant Bernard avait débuté sur les mêmes champs de bataille que son grand-père, et la croix, gagnée à Solférino, aux côtés du brave Espinasse, caressa délicieusement l'orgueil maternel et filial. Son fils faisait revivre son père et son rêve se réalisait! Si elle n'avait jamais connu ce bonheur de s'appuyer fièrement au bras paternel, le bel officier qui était son enfant allait lui en donner un plus grand encore, peut-être!

Lui-même ne partageait-il pas ce sentiment, quand il lui écrivait: "Il me semble que cette croix n'est pas tout à fait mienne et j'en fais hommage à mon grand-père."

Où s'arrêterait-il en si beau chemin?

Hélas! il fallait compter avec le charme de l'Italie... et d'une Italienne!

Plus sensitif que belliqueux, le jeune officier était un peu cousin des Courrier et des Stendhal, avec moins de sécheresse. Il goûtait la beauté sous toutes ses formes: musées, bibliothèques charmaient les loisirs de sa convalescence et réveillaient ses instincts d'artiste. Venise était bien le cadre rêvé, et il subissait son emprise comme celle de Pétrarque, de Dante, de Tasse, de Byron. Sous l'influence du ciel bleu, de la poésie, des arts, des barcarolles et des lagunes, son coeur, inaccessible aux tentations vulgaires, battait cependant plus vite, et, alangui par la souffrance, les nuits d'hôpital, le sang perdu, devait être plus fragile.

Puis, pour l'homme comme pour la femme, la compassion est un sentiment dont on ne se défie pas assez. En se penchant sur la faiblesse, on perd bien souvent de sa force:

"Je crois qu'on est divin
quand on sait consoler!"

Mais alors, le dieu s'humanise!

Bernard n'était pas plus insensible que Renaud, et, si Sonia n'avait rien d'une magicienne, elle avait le charme plus touchant de l'innocence et du malheur, victime d'une cruelle injustice... et la mère fut oubliée!

Le coup fut d'autant plus rude qu'il était inattendu.

Non seulement Mme Lepreux était la meilleure amie de son fils, mais encore, jusque-là, elle gardait l'impression très douce que nul ne lui disputait ce titre: parents, amis, etc..., ne tenant qu'une place très secondaire en dépit des fâcheux pronostics fleurant la caserne ou l'ancien régime.

—Un officier n'est pas une demoiselle! disait le vétéran; et quand on part pour la Syrie... ou l'Italie!...

—Vous avez eu de la chance de garder votre poussin aussi longtemps sous vos plumes, ma chère! plaisantait la châtelaine du Theil.

La mère souriait. Elle plaçait son Bernard trop haut pour que rien pût entamer sa confiance. Quand il se marierait, ce qu'elle était loin de redouter, il épouserait une femme digne de lui, d'elle, de ses futurs petits-enfants, devant laquelle la future grand'mère s'effacerait bien volontiers et qui d'avance, était assurée de toute sa bienveillance.

Pourquoi Sonia ne l'avait-elle pas obtenue?

D'abord elle était étrangère, et, bien qu'Italienne, sujette des Habsbourg! Puis, si ce n'était une créature artificieuse et intrigante, comment expliquer son empire sur un fils tendre et respectueux d'ordinaire, qui, tout en sollicitant le consentement de sa mère, ne lui laissait pas de doute sur sa ferme détermination!... On le lui avait donc changé!

En réalité, n'ayant jamais eu à se faire pardonner, il n'avait pas "la manière" enveloppante et câline, plus familière à ceux qui abusent de l'indulgence maternelle!

Une balle meurtrière eût-elle été coup plus cruel pour la mère?

Et la mort est-elle toujours la pire séparation?

Il n'y avait eu aucune explication. Devant cet écroulement de son rêve, la mère s'était bornée à dire:

—C'est bien!

Et, sans vaine récrimination, elle s'était murée dans sa solitude, avec les ombres chères, peuplant seules maintenant son petit domaine... et le souvenir de l'ingrat, plus loin d'elle encore peut-être? et qui ne lui en tenait pas moins au coeur!

REVEIL

Sonia s'éveilla...

D'abord sa pensée, un peu trouble, chercha vainement à s'accrocher aux plis des rideaux.

Dans cette chambre inconnue, avec sa malle entr'ouverte, était-elle encore dans un des hôtels italiens ou français, étapes de sa route douloureuse?

Non: le ciel brumeux, qu'elle apercevait au-dessus des arbres, n'était même plus celui de la Provence! Les feuilles jaunies venaient s'abattre sur son balcon, comme des messagères de deuil, et une cloche sonna le glas.

Quelqu'un était mort sans doute? Un mort? Vauxmort.

Le souvenir revenait et elle frissonna sous sa couverture.

Elle était à Vauxmort, dans le pays de son mari, dans la maison de son mari... mais pas dans sa chambre.

Celle-là demeurait close à côté de celle de sa mère, de l'autre côté du palier; celle-ci, belle et spacieuse, où elle était installée confortablement, n'en était pas moins celle d'une étrangère.

Une étrangère!

Plus encore que pendant ses années de servitude, elle se sentait étrangère devant cette vieille femme qui était cependant la mère de Bernard, la grand'mère du tout petit qui allait naitre de leur amour.

Elle n'avait pas accepté son bras pour passer à table, préférant s'appuyer sur sa canne; elle ne l'avait pas une seule fois appelée: "ma fille" ou "Sonia", évitant de la nommer directement, pour le service, et disant simplement:

—Repassez le plat à Mme Bernard. Conduisez Mme Bernard à sa chambre...

Madame Bernard!

Ne serait-elle donc jamais que cela, pour elle!

Pourtant, malgré cette barrière de glace, ce premier diner en tête à tête, dans la salle à manger trop grande, n'avait pas été sans douceur...

Certes, rien dans le décor, la table, le personnel, ne rappelait le nid étroit et coquet, où l'on se serrait si bien, les deux! les repas moins copieux, mais où la gentille servante-maitresse qui ne dédaignait pas de préparer elle-même les niocci, réclamait "un compliment pour la cuisinière."

Pourtant, Bernard était tout de même présent...

Elle ne le retrouvait pas dans les traits rigides de la mère... Contre l'ordinaire, il ressemblait surtout à son père; mais les sonorités de la voix profonde avaient une parité saisissante; et, les yeux fermés, Sonia pouvait avoir l'illusion de sa chère présence... sauf que les mots caressants étaient loin!

Heureusement les coups d'épingle, souvent plus cuisants que les coups de poignard, lui étaient épargnés. Mme Lepreux n'avait pas un esprit mesquin et était incapable de chercher à se venger de la contrainte qu'elle s'imposait à la manière des faibles et des femmes! Elle acceptait sa belle-fille, sans démonstrations affectueuses, mais sans hostilité blessante; sa froideur n'avait rien d'agressif et la jeune femme pouvait être assurée des égards et des soins convenant à sa situation et à son état.

Le matin, on lui servit son déjeuner dans son lit et la femme de chambre se mit à sa disposition, pour sa toilette et ses petits rangements, dans les deux pièces et le cabinet qui composaient son appartement particulier. On déjeunait à midi; jusque-là, elle était libre. Sa belle-mère établissait tout de suite leur vie, sur un pied d'égalité et d'indépendance réciproque. Sonia ne serait pas traitée en parente pauvre, mais en mère du futur dauphin!

Il ne fallait pas demander davantage, au moins pour le moment! L'intimité consolante et douce viendrait-elle s'asseoir un jour, à cette table bien servie mais dont était bannie la joie des jours heureux où un collégien affamé demandait:

—Elise nous a-t-elle fait quelque chose de bon?

Les deux dames y apportaient assez peu d'appétit.

—Vous ne mangez pas, observa Mme Lepreux, peut-être préférez-vous la cuisine italienne?

—Oh! non! ma mère; nous avions adopté la cuisine française, convenant mieux à l'estomac de Bernard; il m'avait même donné quelques-unes de vos recettes culinaires, mais le tour de main n'y était pas et il devait regretter ses oeufs à la neige!

Le compliment reporté à l'office ne désarma pas la cuisinière renfrognée, mal disposée pour celle qui avait "embobiné" son jeune maitre "avec sa langue dorée!"

Le nom de son fils, évoqué avec une familiarité tendre, avait-il froissé quelque fibre secrète; mais la mère demeura silencieuse, et la jeune veuve, sensible à toutes les nuances, se garda bien d'insister.

—Dans votre état, il faut bien vous nourrir, dit enfin la future grand'mère, avec une sollicitude qui, évidemment, s'appliquait surtout à l'héritier présomptif. Il faut dire ce qui vous plait ou vous déplait, on établira les menus en conséquence.

Sonia protesta vivement. Tout était excellent, mais son estomac se ressentait de la fatigue et des émotions.

—Ici, vous trouverez le calme reposant, salutaire aux jeunes mères et aux petits enfants; Bernard s'en était bien trouvé; j'espère qu'il en sera de même pour son fils.

On croit toujours ce qu'on désire; elle ne mettait pas un instant en doute le sexe de l'enfant.

Ce n'était pas Sonia qui eût soulevé la moindre objection, trop heureuse d'entendre prononcer le nom de l'absent, avec cette inflexion caressante qu'il avait lui-même en disant "maman".

Elle aurait souhaité que sa belle-mère lui en parlât davantage et l'aurait volontiers interrogée sur les faits et gestes du petit garçon, pour unir ainsi le passé à l'avenir; mais son intuition féminine lui conseillait la discrétion. Il y a des serrures qui ne veulent pas être forcées. Le tiroir aux souvenirs ne s'ouvre pas pour tout le monde? Serait-elle un jour admise à les contempler?

Se résigner, attendre, espérer, n'est-ce pas tout le secret de la vie?

En quittant la table, Mme Lepreux alla s'installer dans sa bergère, auprès de la fenêtre du petit salon intime où elle se tenait généralement.

—Je ne sors guère, mais il ne faut pas faire comme moi et l'exercice vous sera salutaire.

Je préférerais rester avec vous, ma mère!

—Non pas! non pas! faites un tour dans le jardin, dans le village qui n'est pas bien grand, et quand vous voudrez aller plus loin, on attellera Carabi à la charrette anglaise, si le docteur n'y voit pas d'inconvénients... Il ne faut pas d'imprudences!

—Vraiment, ma mère, vous ne voulez pas que je vous fasse la lecture?

—Non; mes yeux sont encore bons... Et vos jambes ont besoin d'un peu d'activité... Ici, vous n'êtes pas en invitée; vous êtes chez vous!

Et elle prit un livre, pour indiquer que l'entretien était fini.

Il eût été maladroit d'essayer de le prolonger...

Sonia remonta chercher un manteau et un chapeau de jardin puis s'enfonça sous les grands arbres.

Refuge

sol sous les pas de la promeneuse solitaire.

Sous les allées nombreuses le pâle soleil n'avait pas encore séché le tapis de feuilles mortes, ouatant le

Mais non; elle n'était pas seule; un cher compagnon marchait à ses côtés, lui faisant les honneurs des lieux où s'était écoulée son enfance...

Souvent, bien souvent, accoudés au balcon de leur blanche villa, quand s'allumaient les premières étoiles, Bernard, cédant à la nostalgie du passé, de son pays, de sa maison, de sa mère, évoquait ce décor familier qu'il lui décrivait en poète, en artiste...

Et Sonia aimait la vieille demeure avant de la connaitre, comme elle aimait cette mère dont elle croyait deviner la sensibilité profonde, sous la rigidité apparente. Elle admirait cette vie austère, exclusivement consacrée au devoir maternel, et n'envisageait plus autrement la sienne. Comprenant mieux encore peut-être ce que Bernard avait été, pour sa mère, elle mesurait mieux ce qu'elle avait dû souffrir par sa faute, et lui aussi!

Et elle eût tant voulu réparer ce tort involontaire! remplacer un peu celui qui était parti... pour ne plus revenir, hélas!

Devant le tas de sable où elle faisait ses premiers pâtés, le portique où s'exerçait sa souplesse, le berceau où il faisait ses devoirs, partout où elle retrouvait sa trace elle le suppliait d'être son guide, de la prendre par la main pour la conduire dans sa route épineuse, de lui éviter les faux pas, les fausses notes, et de l'aider à conquérir une petite place, dans ce coeur meurtri qu'il occupait tout entier.

Elle n'en était pas jalouse. Epouse aimante, elle aimait tous ceux qu'aimait son mari, ses parents, ses amis, le parrain, les grands-pères, et surtout cette mère qui l'avait marqué d'une si forte empreinte. Elle aurait voulu l'adopter, comme elle avait adopté la France, elle qui n'avait ni famille, ni patrie, puisque celles de ses propres parents étaient asservies à l'étranger!

Comme Ruth se rattachait à Noémi, elle eût voulu se consacrer à sa belle-mère et lui consacrer son petit enfant...

Le pourrait-elle?

La glace se romprait-elle un jour! La statue s'animerait-elle et deviendrait-elle plus accessible?

Peut-être! quand un petit-fils grimperait sur ses genoux.

Pourvu, mon Dieu! que ce fût un petit-fils!

Elle se le figurait grapillant les groseilles, croquant les pommes du verger et tourmentant le vieux jardinier qui n'avait pas l'air de le voir...

Qui sait? la vue d'un tout petit désarmerait peut-être toutes ces rancunes, et, le fils de Bernard dans ses bras, elle ne se sentirait plus une intruse!

Dans une prairie paissaient un âne et une vache; elle les appela doucement:

—Caribi! La Blanche!

Elle fut toute heureuse de les voir venir à son appel.

Si ce n'étaient pas les anciens amis de Bernard, ils portaient le même nom et elle pouvait se le figurer buvant une tasse de lait mousseux ou faisant ses premiers essais d'équitation. Une barrière ouvrait sur la campagne; elle la poussa et se trouva dans les champs.

La mélancolie de l'automne commençant s'harmonisait bien avec la tonalité du paysage, estompé d'une vapeur légère... Quelques fleurs retardataires se recroquevillaient toutes frileuses et les derniers coquelicots agitaient leur satin fripé...

Sonia n'en cueillit pas moins un bouquet champêtre; pâle copie de ceux dont elle ornait leur petite table...

Pour qui, aujourd'hui?

Le corps de Bernard n'avait pu encore être ramené, étant donné les formalités longues et compliquées; et la jeune veuve ne pouvait fleurir sa tombe.

Une cloche tinta.

Si le cimetière était vide, l'église ne l'était pas.

Suivant la direction du son, elle regagna le village et aperçut le clocher, en haut d'un sentier herbeux.

Elle se dirigea de ce côté. Quelques paysannes, devisant sur le pas de leur porte, s'arrêtèrent pour la regarder passer, et derrière les fenêtres à petits carreaux il y avait plus d'une paire de lunettes braquées sur elle...

"La femme à M. Bernard" devait provoquer bien des commentaires...

Quelques chiens aboyaient...

Sonia gravit lentement le coteau...

Que n'eût-elle donné pour un sourire!

Seule la maison de Dieu est toujours accueillante et, au pied de l'autel, tous les chrétiens se sentent chez eux. Sonia s'agenouilla à la chapelle de la Vierge. Humblement, ardemment, elle supplia la Mère des Douleurs de venir à son aide, de bénir ses efforts, de protéger son petit enfant à naitre... Elle récita le "Souvenez-vous" avec la ferveur de saint Bernard et se releva un peu réconfortée. Au cimetière entourant la petite église, elle trouva sans peine la sépulture de famille. Le père de Bernard y attendait son fils. Pieusement, elle déposa sur la dalle, à la place où l'on graverait bientôt le nom de son époux, les premières fleurs cueillies, sur le sol de sa patrie, en pensant à lui.

"Par quel charme, dis-moi..."

De sa fenêtre, Mme Lepreux avait suivi sa belle-fille d'un long regard sans bienveillance.

Evidemment, elle n'avait rien de déplaisant ni d'agressif, mais non plus cette grâce ensorcelante de certaines magiciennes: Circé, Dalila, auxquelles la vieille dame la comparait amèrement, au fond de son coeur.

Pour que Bernard eût sacrifié si délibérément sa mère et sa carrière, il fallait qu'il eût affaire à l'une de ces charmeuses dont on subit l'emprise, en le déplorant parfois!

Le romantisme n'évoquait pas que des Manfred et des Lara! mais aussi des femmes fatales, et Sonia combinait en elle deux races prêtant à toutes les suppositions.

Elle n'y répondait pas du tout, la pauvre petite.

Quel sentiment avait donc entrainé Bernard? A quel charme invisible avait-il cédé?

La douceur, l'humilité?

C'étaient là vertus plutôt négatives et assez peu accessibles à la fille du colonel de l'Empire.

Sans vanité personnelle, son orgueil filial et maternel n'en était pas moins extrême. Pour son fils, comme pour son père, elle eût rêvé une compagne fort au-dessus d'elle-même et n'en eût été nullement jalouse, à condition de ne pas diminuer son héros.

Les qualités moyennes et un peu prosaïques d'une bonne ménagère bourgeoise, suffisant parfaitement à son beau-père, lui avaient toujours semblé fort au-dessous de l'idéal rêvé pour ceux qu'elle avait mis sur un piédestal.

Certes, sa belle-fille n'avait rien de vulgaire!... mais rien d'éclatant non plus. Esprit, beauté, tout chez elle devait être en demi-teinte... Certains peintres n'en tirent pas moins des effets merveilleux!

Mme Lepreux comprenait mieux Salvator Rosa que Le Lorrain.

—C'est inconcevable! murmura-t-elle, en voyant la silhouette alourdie disparaitre entre les grands arbres.

(A suivre)